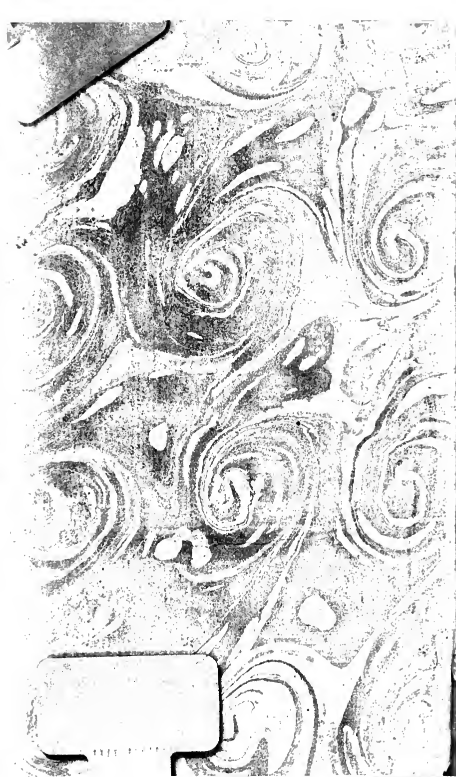






LE CONSERVATEUR.

ANNÉE 1787.

A PARIS, { Chez MÉRIGOT jeune, Quai des Augustins.
Chez POINÇOT, Rue de la Harpe.

A LYON, { Chez BRUYSET FRERES, Rue Saint-Dominique.
Chez ROSSET, Rue Merciere.

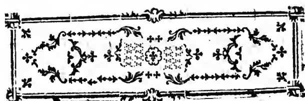
LE
CONSERVATEUR
OU
BIBLIOTHEQUE CHOISIE
DE LITTÉRATURE,
DE MORALE ET D'HISTOIRE.

TOME PREMIER.





M. DCC. LXXXVII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.



A

MONSIEUR MERCIER.

Vous, mon ami, vous dont on doit *ſi bien conſerver les écrits, agréez*

LE CONSERVATEUR. *Pour le rendre plus intéressant il eût fallu y insérer quelques fragmens de vos Ouvrages. Pourquoi sont - ils si recherchés & si connus ? Si je n'ai pu placer votre nom dans ce Recueil, je me suis plu à le mettre en tête. C'est un foible hommage rendu au bon esprit & au bon cœur.*

D ****.



AVERTISSEMENT.

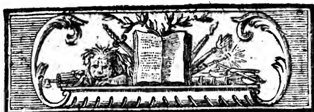
DES morceaux de Littérature que leur peu d'étendue peut faire oublier ou perdre, des fragmens d'Ouvrages trop volumineux, pour que le grand nombre des Lecteurs puisse en jouir, de petites pieces composées en diverses langues, & que la traduction a naturalisées parmi nous; tels sont les objets de ce Recueil. Si tous n'ont pas le bonheur de plaire, peut-être la variété du choix pourra fixer l'indulgence du plus grand nombre des Lecteurs. La suite sera publiée, si ces deux premiers volumes ont quelque succès; & pourquoi lui refuser un accueil souvent accordé à tant de gros livres si ennuyeux? Une brochure légere, des

pages éparſes, des feuilles volantes, ſont ſouvent plus agréables à connoître, & quelquefois plus utiles que d'énormes *in-folio*.

Si cette Collection n'ajoute rien à la maſſe générale des richeſſes littéraires, elle peut contribuer à les répandre, & c'eſt en Littérature, plus encore qu'en Politique, qu'on peut dire que *conſerver* vaut ſouvent mieux qu'acquérir.

Omar entrant en vainqueur dans Alexandrie, y brûla une vaſte Bibliotheque. Au renouvellement de chaque ſiecle, ne ſeroit-il pas à propos de ſuivre ſon exemple, après avoir extrait de nos amas de livres ce qu'ils pourroient offrir d'intéreſſant? ce travail formeroit *le Conſervateur*.

LE



LE CONSERVATEUR OU BIBLIOTHEQUE CHOISIE DE LITTÉRATURE, DE MORALE ET D'HISTOIRE.

ORIGINE DES ÉTRENNES.

Lettre à Madame la Marquise de TR...

IL faut bien vouloir, Madame, ce que vous voulez; voici donc ce que je sais sur l'origine des Étrennes qu'on donne, qu'on reçoit, & dont il en est qui, pour un jour,

laissent un si long souvenir de bonheur. O pour celles-là, que de jolies choses on pourroit dire ! mais vous me réduisez à l'antiquaille : encore une fois, la voici :

Dans le siecle dernier, un Docteur Allemand, nommé *Lippenius*, a écrit sur les Étrennes ; *Spon* en a parlé au commencement du nôtre, avec quelques préjugés défavorables. Lippenius ne remonte qu'aux Romains. Il pouvoit aller jusques aux Grecs, aux Juifs, aux Perses. Ces Peuples connoissoient cette coutume aimable de recevoir de ce qu'on estime, & de donner à ce qu'on aime. Ils s'en tenoient aux fruits, aux fleurs, au miel. C'étoient les plus douces productions des campagnes qu'ils habitoient. Les fleurs & les fruits sont rares en hiver ; c'est en cela que les Étrennes devenoient précieuses.

Titus Tatius, Roi des Sabins qui étoient originaires de Lacédémone, institua cet usage à Rome, quand il y régnoit avec Romulus. La Verveine & des branches d'arbres coupées

dans un bois dédié à la Déesse *Strenua*, composoient la matiere des Étrennes. *Strenua* étoit la Déesse de la force. Un bois coupé dans la forêt qui lui étoit consacrée, annonçoit la galante intention de ceux qui l'offroient. Ils vouloient sans doute souhaiter emblématiquement à leurs amis, *force* & *santé*. Les Druides, très-enclins à tromper le Peuple, alloient recueillir au commencement de l'année le gui qu'ils lui distribuoient; c'étoit l'Étrenne des Dieux.

Les Romains renoncerent à des présens qui venoient de si haut; ils s'en tinrent aux Étrennes particulieres. C'étoit encore du miel, des dattes, des figues seches. On étoit encore sobre, & peut-être ces fruits étoient-ils d'un prix peu commun. Lippenius, Spon, ont prétendu *que par la douceur de ces présens on remarquoit le désir que l'année passât doucement.* Cette doucereuse conclusion est d'autant plus fade, que les Romains joignoient à ces fruits une piece de monnoie, qui por-

toit d'un côté la figure de Janus, de l'autre, celle d'un Navire, (qui fut la forme des premieres monnoies). Ovide, qu'il faut avoir lu & relire quelquefois, tire parti de cette monnoie, à sa maniere fine & piquante. Il se fait répondre ainsi par Janus : -- Que vous vous tromperiez, si vous pensiez que de tous les présens, le miel soit le plus doux. J'ai vu, dès le regne de Saturne, l'or obtenir la préférence, & le temps n'a fait qu'accroître cet amour. Il est déjà parvenu à un tel degré, que je doute qu'il aille au-delà. -- Que diroit Ovide, s'il vivoit parmi nous ? ce sont d'autres bagatelles que des monnoies. Notre délicatesse ne permet plus que nous donnions des pieces d'or & d'argent. Mais l'ouvrier françois est venu au secours de notre pudeur, & il sait donner à ces mêmes pieces des métamorphoses si heureuses, qu'on peut les recevoir, sourire en les recevant, & même demander tout haut, comme on dit, *Ses Étrennes.* On ne dira pas qu'il ne nous reste point, comme vous voyez, de délicatesse, & sur-tout de pudeur.

Avec les pieces d'or, les Romains conserverent l'usage de donner, même dans les temps les plus brillans de leur luxe & de leur mollesse, du miel & des fruits; ce qui revient assez à nos bonbons qui vont à merveille avec nos bijoux. Les Empereurs recevoient aussi leurs Étrennes: le Peuple venoit les offrir; le Peuple avoit l'honneur de les présenter, telles médiocres fussent-elles. Chacun disoit, *C'est tout ce que je puis*, & le disoit de bonne foi.

Henri IV étoit bien fait pour introduire cette coutume en France. Auguste aimoit à recevoir les Étrennes du Peuple; en son absence, on les portoit dans le vestibule de son Palais; il les contemploit à son retour; & ce coup d'œil étoit pour lui, & dans la suite pour Marc-Aurele, aussi beau que celui de nos porcelaines de Seve étalées sous les galeries royales. Auguste destinoit cet argent à des statues qu'il plaçoit dans les carrefours. Il me semble que si nos Rois in-

troduifoient cet ufage, & s'ils annonçoient d'avance le perfonnage, à la ftatue duquel le produit feroit employé, on verroit le degré d'eftime que le Peuple auroit pour lui, par l'abondance ou l'exiguité des Étrennes. Cette maniere de fonder l'eftime publique feroit la plus fûre, & ne coûteroit rien au tréfor. Le farouche Tibere s'abfentoit les premiers jours de l'année, pour fe difpenfer de recevoir & de donner des Étrennes. Il réduifit cette coutume au premier jour du mois de Janvier. Ses fucceffeurs l'ont prolongée jufques au feptieme, & nous avons adopté ce terme, favoir : les trois premiers jours pour les vifites de devoir, & jufques au huitieme pour celles de bienféance. La matiere des Étrennes varia à Rome, fuivant les temps & les lieux. Du temps de Néron on donnoit des perles.

Pendant les premiers fiecles de l'Eglife, nous nous bornions à des complimens & à des vœux : cela n'étoit pas cher. Les premiers

Chrétiens étoient pauvres, & ennemis du faste des Romains.

Voilà ce que les Livres m'ont appris sur les Étrennes, & ce n'est pas grand'chose. Mais vous, il vous seroit plus aisé de prouver, quand vous le voudrez, qu'elles ont à Paris des suites bien plus douces encore que leur origine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Par M. DE MAYER.

NOUVELLE MÉTHODE

Pour traiter l'Histoire à la moderne. *

.... Quidquid Græcia mendax
Audet in Historia. JUV.

COMME les François ont introduit depuis peu une méthode tout-à-fait nouvelle de traiter l'Histoire, & qu'il est naturel de penser, que, suivant notre louable coutume,

* Traduit de l'Anglois.

nous ne tarderons pas à les imiter à cet égard ; je vais présenter au Public toutes les regles que j'ai pu recueillir à la hâte, afin qu'on en fasse usage, jusques à ce que quelque illustre critique puisse à son aise travailler sur ce sujet, & publier un systême plus complet & plus exact sur la *maniere d'écrire l'Histoire à la moderne*. Afin d'être court, j'entre tout de suite en matiere ; & j'adresse mes instructions à tout homme qui veut être historien.

Souvenez-vous d'abord de clouer une longue Préface à la tête de votre Histoire, dans laquelle vous pouvez dire tout ce qui vous viendra à la tête ; car tout ce qui a du rapport à votre histoire a droit d'y entrer, & tout ce qui est étranger peut y réclamer une place, parce que c'est une *Préface*. Il suffira donc que je vous donne un canevas d'idées, qui vous serviront à merveille, si vous savez les employer avec art, mais sur-tout avec hardiesse.

Ne manquez pas de saisir toutes les occasions d'introduire les éloges les plus outrés

de *Tacite* : mais prenez garde de ne pas entrer dans un trop grand détail ſur les particularités que vous pouvez avoir appriſes ſur cet Écrivain, de peur qu'on ne découvre que vous ne les connoiſſiez que pour les avoir ouï dire. Il n'y a point de moyen plus ſûr, que de vous en tenir à l'uſage établi depuis ſi long-temps : je veux dire, de maltraiter tous les autres hiſtoriens, & de les avilir en les comparant avec votre Héros en Hiſtoire. Mais alors, je vous demande en grace de faire violence à votre modeſtie, en écartant ſoigneuſement tout ce qui pourroit inſinuer que vous élevez le moins du monde ce grand Écrivain au-deſſus de vous-même.

Avant d'entrer dans votre ſujet, il eſt de la derniere importance de vous défaire de tout amour pour la vérité ; il vous en coûtera peut-être beaucoup pour vaincre vos préjugés là-deſſus ; mais juſques à ce que vous les ayez anéantis, vous verrez à chaque inſtant qu'il vous ſera impoſſible d'écrire une

histoire dans le goût moderne qui se fasse lire avec plaisir.

Ensuite, vous devez absolument trouver quelque raison qui vous fasse rejeter tous ces mémoires authentiques qui ont paru depuis long-temps sur les objets que vous traiterez; ce que vous devez éviter avec autant de soin, que de ne pas prétendre à mériter le fameux compliment qui fut fait à un illustre Historien, *qu'il étoit plus beau que la vérité.*

Je n'ignore pas cette maxime de Polybe, qu'*une histoire où il n'y a pas de vérité, est une ombre qui passe.* Mais l'épigraphe qui est à la tête de cette feuille, prouve que cet Auteur a dit cela par amour pour la singularité, puisque ses compatriotes même condamnoient cette maxime, quoiqu'elle fût passée en proverbe.

On pourroit laisser dire la vérité à un Historien qui traite le premier un certain période de temps; mais la nature des choses

demande qu'on s'écarte de la vérité, à proportion que le nombre des Auteurs qui écrivent sur ce même période augmente; sans cela, le dernier Écrivain n'auroit pas l'avantage de dire quelque chose de nouveau. Il convient donc de *moderniser* la maxime de *Polybe*, en substituant le mot *esprit* à celui de *vérité*. Mais comme il n'est pas donné à tous les Auteurs d'avoir une provision suffisante d'esprit, il est nécessaire que nous leur donnions d'autres regles pour compiler l'Histoire, & que nous leur apprenions à faire usage de tous les artifices qui ont été employés pour surprendre, charmer, attrister ou confondre l'esprit des lecteurs.

S'il s'agit dans votre histoire de ces temps sur lesquels on a beaucoup écrit, comme vous ne pouvez pas rapporter des faits qui ne soient pas déjà connus, il faut tâcher de donner à tous un tour nouveau. Vous pouvez prendre le parti de *Philippe* contre *Démosthene* & ces Républicains obstinés qui

s'oppofoient à ce Roi de Macédoine. Vous citerez avec quelle volupté on a fait couler des ruiſſeaux de ſang pour l'amour de ces deux mots vides de ſens, *Liberté* & *Religion*? Un Biographe Anglois eut une penſée fort heureuſe; il entreprit la défenſe & le panégyrique de Richard III. Je vous conſeillerois d'eſſayer quelque choſe dans ce goût-là. Par exemple, tâchez de démontrer, qu'il y a de la folie à avoir une opinion ſi avantageuſe de la Reine Elizabeth, & que nous nous formons de fauſſes idées du bonheur de ſon Gouvernement. Quant à la vie & au caractere des perſonnages dont vous parlez, obſervez exactement de juſtifier ce qu'on dit à leur déſavantage, & de dépriſer ce qui eſt à leur louange. Mais, ce que je vous recommande ſur-tout en parlant du caractere des autres, c'eſt de ne vous perdre jamais de vue, & de n'accorder jamais à quel homme que ce puiſſe être, une vertu que vous ſentez qui vous manque, ou dont vous ne faites aucun cas. Vous pouvez révoquer en doute

la bonté du caractere de *Socrate*, la chasteté de *Cyrus*, la constance des Martyrs, la piété & la sincérité des Réformateurs, la bravoure de *Cromwell*, & les talens militaires de *Guillaume*. Et ne craignez pas qu'il vous manque jamais des autorités pour appuyer vos calomnies parmi les Écrivains d'*Anecdotes*, puisque *Dion Cassius*, Historien grave, a assuré que Cicéron avoit prostitué sa femme, enseigné l'ivrognerie à son fils, commis inceste avec sa fille, & adultere avec Cerellia.

Je passe aux *ornemens*; je renferme sous ce chef les sentences, les prodiges, les digressions & les descriptions. Je ne m'arrêterai pas sur les deux premiers articles; il suffit de vous en recommander un usage libre, & de vous prier d'être neuf à cet égard, si vous le pouvez. Par rapport aux digressions, c'est la plus heureuse ressource que vous puissiez employer lorsque vous vous trouvez en défaut; & si vous voulez pousser votre histoire jusqu'à *l'in-folio*, & que vous n'ayiez de ma-

tiere que pour un *in-octavo*. S'il s'agiſſoit, par exemple, de la vie d'*Alexandre le Grand*, vous pouvez rechercher ce qu'auroit fait cet *Aventurier* s'il n'eût pas été empoiſonné; ſi ſes conquêtes ne ſont pas plus étonnantes que celles de *Koulikan*; ce qui ſeroit arrivé s'il eût tourné ſes pas vers l'Occident; & s'il auroit battu le Duc de Marlborough. Dans cet endroit vous pourriez auſſi placer une diſſertation ſur les armes à feu, & ſur la maniere de fortifier. Dans les *Deſcriptions* ne vous épargnez pas; dites toujours plus que ce que l'on a dit avant vous. Que vos Batailles ſoient les plus ſanglantes, vos Sieges les plus longs; vos Forts les plus imprenables, vos Commandans les plus habiles, & vos Soldats les plus intrépides. S'agit-il d'un combat naval? que la flotte des ennemis ſoit ſupérieure à la vôtre, que leurs vaiſſeaux ſoient les plus gros qui ayent jamais paru. Ne vous faites pas de la peine de brûler cent vaiſſeaux, & de faire tomber les matelots à-demi-grillés dans la mer. Laiſſez-les vivre pendant quel-

que temps dans les eaux en nageant, afin d'avoir occaſion de les écraſer entre leurs vaiſſeaux & les vôtres; & lorſque vous aurez détaillé toutes les horreurs du combat, ne manquez pas, en finiſſant, de faire ſauter en l'air le vaiſſeau de l'Amiral & des Officiers les plus diſtingués par leur naiſſance, & par leur bravoure. Dans le pillage d'une Ville, maſſacrez ſans miſéricorde, depuis les vieillards juſques aux petits enfans; pourſuivez-les juſque dans les aſiles les plus ſacrés. Inventez quelque nouveau genre d'inſultes contre la modeſtie des matrones. Faites violence à un grand nombre de filles, mais obſervez qu'elles ſoient toutes d'une beauté parfaite & d'une pureté ſans tache. Lorſque vous aurez brûlé toutes les maiſons, & coupé la gorge à dix fois le nombre des habitans qu'elles renfermoient, exercez les cruautés les plus raffinées ſur les corps morts; afin d'augmenter l'horreur du ſpectacle, laiſſez échapper quelques fugitifs, mais qu'ils ſoient tout nus; déchirez alors leurs membres

découverts, excitez contre eux les payſans, & armez les élémens pour les perſécuter; qu'ils périſſent dans un déluge d'eau, qu'ils meurent de froid, & que les éclairs & les tonnerres répandent l'effroi dans leur ame.

Si, en décrivant des voyages, vous avez occaſion d'envoyer des meſſagers dans des pays déſerts, ne les ménagez pas par ſcrupule ou par ſenſibilité, dans la maniere dont vous les traiterez; vous pouvez les arrêter par des rivieres, noyer tous leurs domeſtiques & leurs chevaux, les affamer au point de ſe manger les uns les autres; & ſi vous croyez que ce trait puiſſe embellir votre hiſtoire, faites-les tirer au ſort, & ſervez ſur la table ceux ſur qui le ſort ſera tombé. Mais ſi vous faites cela, faites attention que le Chef des Sauvages chez qui vous les avez envoyés, ne les régale pas de chair humaine, parce que vous ne diriez rien là de nouveau; je vous conſeillerois plutôt de leur faire offrir

pour leur repas un éléphant, un rhinocéros, ou un crocodile. Il n'eſt pas néceſſaire de vous dire que le Roi & ſa Cour doivent boire dans des crânes humains ; mais ce qui m'embarraſſe, c'eſt de ſavoir quelle ſorte de liqueur vous pouvez leur faire boire, qui ſurprenne un Européen ; je doute que votre imagination vous fourniſſe rien de nouveau à cet égard. En traitant des mœurs & des coutumes des Indiens, faites un long chapitre de leurs ſortileges, de leurs ſuperſtitions, & de leurs cérémonies idolâtres ; ce qui vous donnera occaſion de lancer quelque trait malin contre la religion de votre pays : c'eſt un des ornemens modernes dont je vous recommande ſur-tout de parer votre hiſtoire. Vous paſſerez pour un libertin ; tant mieux pour vos ouvrages : j'en connois un grand nombre qui ne ſe ſoutiennent que par cet endroit là. Autre avis important. Vous ne ſauriez trop vous étendre ſur le mariage de vos Indiens ; c'eſt un ſujet qui amuſe toujours ; & comme il conduit à parler de la

polygamie, quel champ ne vous fournira-t-il pas à des réflexions morales & plaisantes! Enfin, lorsque vos Messagers auront leur audience auprès du Roi, vous pouvez vous taire sur le sujet de leur voyage. Il vous suffira de parler de la politesse du Monarque & des offres obligeantes qu'il leur fait de choisir parmi les beautés de la Cour celles qui seront le plus de leur goût: par ce moyen vous les dédommagerez de toutes les fatigues que vous leur aurez fait essuyer pendant leur voyage.

Je ne puis pas promettre un grand succès aux harangues de vos Sauvages, à moins que vous n'ayez l'art d'y placer quelques figures plus hardies que celles que l'on a si souvent employées. Dans les discours des peuples civilisés, insérez tout ce qui peut faire briller votre érudition, votre esprit & votre jugement. Il n'importe que ce soit des gens d'une condition basse qui prononcent ces discours; il suffit que vous vous montriez

vous-même un homme d'une bonne éducation.

Je vous conseille, en finissant, de ne vous point ménager à l'égard de vos discours & de vos harangues, ni sur le nombre, ni sur la longueur; si vous joignez à cela une bonne quantité de réflexions caustiques, d'insinuations scandaleuses, de pensées hardies sur les Gouvernemens; &, je vous le répete, de railleries libertines sur la Religion, soyez sûr & du débit de vos ouvrages & de l'immortalité de votre nom.





RÉFLEXIONS

SUR LES POÉSIES DE PÉTRARQUE.

LE Dante avoit ouvert un nouveau champ aux Poëtes de sa nation ; mais au lieu de prendre le même essor & de parcourir le même espace en embrassant comme lui l'universalité des êtres, Pétrarque n'embrassa qu'un très-petit cercle, & borna l'objet de la Poésie Italienne à des odes ou chansons d'amour. Il ne traita pas ce sentiment comme l'avoient fait les Poëtes de l'antiquité ; la maniere dont il exposa sa tendresse est toute métaphysique, toute platonique, toute spirituelle : ses Commentateurs prétendent qu'il voulut purifier & anoblir la passion de l'amour ; & ce dessein, disent-ils, est d'autant plus louable, que cette passion est la plus dangereuse & la plus universelle de toutes. Mais que ne voit-on pas quand on se laisse conduire par les Commentateurs ?

Il y avoit du temps de Pétrarque, en Italie, & sur-tout en Provence où ce Poëte passa une grande partie de sa vie, des cours d'amour. C'étoient des sociétés composées des personnes les mieux élevées & les plus aimables de l'un & de l'autre sexe ; chacun s'y choisissoit une maîtresse & l'établissoit dominatrice souveraine de ses actions & de ses pensées. De là vinrent les joûtes, les tournois, les bals, les fêtes, les devises, ainsi que les chansons, les ballades, les sonnets, &c. Un même esprit animoit le preux & les Poëtes ; ceux-là rompoient des lances pour leurs maîtresses ; ceux-ci faisoient des vers en leur honneur ; ces deux sortes de champions se défioient également à leur maniere ; & ce fut de ces défis poétiques que sortirent toutes ces subtilités amoureuses qui constituerent l'essence de la Poésie Lyrique des Italiens. Il est curieux de voir jusqu'à quel point de raffinement étoient déjà parvenu les Poëtes de cette nation qui avoient écrit même avant Pétrarque, à force de se creuser le cerveau

pour donner des tournures nouvelles, ingénieuſes & décentes à une paſſion qui leur renverſoit la tête plus qu'elle ne leur remuoit le cœur. Ils avoient transformé leurs propres facultés en perſonnages réels qu'ils mettoient en action. Écoutons un Sonnet de Cino de Piſtoie.

La bella Donna, che'n vertu d'amore
Mi paſſo per gli occhi entro la mente
Irata e diſdegnata ſpeſſamente
Si volge nelle parti ove ſta'l core.

E dice : S'io non vodi quinci fore
Tu ne morrai, s'io poſſe toſtamente
E quei ſi ſtringe paventoſamente
Che ben conoſce quanto è ſuo il valore.

L'anima che intende queſte parole
Si lieva triſta per partirſi allora
Dinanzi a lei che tanto orgoglia mena.

Ma viene in contra amor che ſe ne duole
Dicendo, tu non te ne andrai ancora
E tanto fa, che la riticane a pena.

» La charmante beauté, qui par la puiſſance
» d'amour a paſſé par mes yeux au fond de

» mon ame dédaigneuſe & courroucée, erre
» autour de mon cœur.

» Et dit : Si tu ne ſors d'ici, tu mourras; ſi
» je le peux, tout-à-l'heure; & mon cœur
» qui connoît trop bien le pouvoir de celle
» qui le menace ſe reſſerre d'effroi.

» L'ame qui entend ces paroles, ſe leve
» alors triſtement, & ſe diſpoſe à fuir devant
» cette orgueilleuſe.

» Mais l'amour fâché s'y oppoſe, & dit :
» Tu ne partiras pas encore, & il fait tant
» qu'il parvient enfin à la retenir ».

On aura de la peine à ſe perſuader qu'un Auteur Italien moderne, qui foudroie Marini & ſon école, regarde ce Sonnet comme un tiſſu de penſées très-douces, très-naturelles, & admirablement enchaînées les unes aux autres; s'il faut l'en croire, c'eſt un drame tout entier que ce morceau de poéſie. L'entrée de l'idée de l'objet aimé dans le cœur de l'amant; voilà, dit-il, le premier Acte. Dans le ſecond, le diſcours menaçant que l'idée

adresse au cœur, prépare & annonce un incident. Dans le troisieme, le resserrement du cœur forme la catastrophe. Dans le quatrieme, l'ame veut s'enfuir. Dans le cinquieme enfin, l'amour survient & l'en empêche. N'en déplaise à l'Auteur, malgré son admiration & ses vues, les extravagances de Marini & de son école nous paroissent encore préférables à cette absurde & triste métaphysique.

Mais revenons à Pétrarque. Ce Poëte ne chercha pas plus que ses prédécesseurs & ses contemporains à purger la passion de l'amour de tout ce qu'elle avoit de fantastique ; la Littérature ancienne sur laquelle, dit Scaliger, il osa le premier porter un regard assuré le conduisit peut-être à mettre dans la Poésie Italienne, plus de grace, plus de mouvement, plus d'interêt, & sur-tout plus d'harmonie qu'elle n'en avoit eu jusques alors ; mais en chantant sa tendresse, il n'eut garde d'emprunter le ton de Catulle, d'Horace, de

de Tibulle, de Properce & d'Ovide; ce langage eût mal réussi dans un temps, où, pour plaire à sa maîtresse il falloit paroître en quelque sorte avoir oublié ses facultés corporelles & le besoin des plaisirs des sens. La doctrine de Platon sur l'amour & la beauté s'accordoit bien mieux avec les circonstances où se trouvoit Pétrarque, ainsi qu'avec la tournure de son imagination: aussi sa poésie porte-t-elle uniquement sur le systême de ce Philosophe.

Quoique cette maniere de parler d'amour ressemble plutôt à un cours de métaphysique qu'à l'expression naturelle d'un sentiment vif & profond; quoique les passions fortes s'énoncent en quelque sorte par explosion, & qu'elles ne permettent guere à l'esprit de philosopher sur leur nature; cependant il faut avouer que pour peu qu'on se familiarise avec Pétrarque, on ne sauroit se défendre de je ne sais quel charme qui d'abord flatte l'oreille, ensuite s'empare doucement de l'imagination,

& enfin pénetre insensiblement jusqu'au fond de l'ame. Suivons-le un moment, lorsque éloigné des lieux qu'habite sa chere Laure, il semble s'être oublié lui-même, & n'a d'autres idées, d'autres mouvemens que ceux qu'il reçoit de sa passion. L'amour le mene de pensée en pensée, de colline en colline; il abhorre tous les lieux fréquentés; ils le distraient de la seule idée qu'il se plaît à nourrir. Si dans un endroit solitaire il apperçoit un ruisseau, une fontaine; s'il découvre un vallon ombragé, alors son ame respire; & selon qu'il plaît à l'amour, il se livre à la joie, il s'abandonne aux plaintes; il craint, il se rassure, il éprouve successivement mille passions différentes. Si quelqu'un le surprenoit en cet état, quelqu'un dont le cœur se fût ouvert aux sentimens de l'amour, il diroit : Cet homme-là brûle, il aime, & ne sait point s'il est aimé. Ce n'est que sur la cime des montagnes, ou dans le fond des forêts, qu'il trouve quelque repos. A chaque pas il lui vient une nouvelle idée; souvent les

tourmens qu'il endure ſe changent en un ſentiment agréable ; il ſe dit : Peut-être l'Amour te réſerve-t-il un temps plus heureux ; peut-être, quand l'eſpérance t'abandonne, t'ordonne-t-on d'eſpérer. Plein de cette douce penſée, il marche, il ſoupire : O ciel ! ſerois-je aſſez heureux ! Mais quand ? mais comment ? Un arbre touffu lui offre-t-il quelque ombrage, il s'arrête ; & là ſur le premier caillou que rencontrent ſes regards, ſon imagination deſſine les traits de ſa maîtreſſe ; puis ramenant ſes regards ſur lui-même, il voit ſa poitrine inondée de larmes : Ah ! malheureux, s'écrie-t-il alors, en quels lieux tu te trouves, & de quels lieux tu t'es arraché. Cependant, tant qu'il peut s'oublier lui-même & ne penſer qu'à Laure, il la voit en tant de lieux, & par-tout ſi belle, que ſi l'erreur duroit, il n'auroit point de vœux à former. Il l'a vue plus d'une fois dans le criſtal des fontaines, ſur l'herbe molle des prairies, dans la nue tranſparente qui erre dans les airs ; plus les lieux où il ſe trouve ſont ſolitaires & ſauva-

ges, plus ſon imagination la lui repréſente belle. Ces douces illuſions viennent-elles à s'évanouir, toutes ſes forces l'abandonnent, & il demeure froid & immobile comme la pierre ſur laquelle il s'aſſeoit; s'il apperçoit une montagne tellement élevée, qu'elle ne ſoit point ombragée par les montagnes voiſines, il brûle d'y porter ſes pas; là, il meſure des yeux ſon malheur; & conſidérant par quel eſpace immenſe il eſt ſéparé de ſa chere Laure, il donne un libre cours aux larmes qui ſe ſont amaſſées ſur ſon cœur. Puis il ſe dit: Que fais-tu, malheureux? Peut-être dans ces lieux où s'attachent tous tes regards, peut-être ſe plaint-on de ton abſence; & à cette douce penſée ſa douleur ſe calme, & ſon ame reſpire.

Il s'en faut bien que Pétrarque ſoit toujours auſſi intéreſſant; d'ailleurs toute ſa Poéſie eſt d'un même ton, d'une même couleur; nul contraſte, nulle variété: les roſes, les perles, les cheveux d'or, des eaux dou-

ces, fraîches & limpides, l'ombrage, les collines, les rives, les fontaines, les grottes s'offrent presque à chaque vers; celles de ses ballades qui ne sont pas insipides, semblent n'avoir été faites que pour exercer la pénétration & la subtilité des Commentateurs: que trouve-t-on dans la plupart de ses chansons? des songes, des visions, des défaillances d'amour, un *penser* qui questionne, un *penser* qui répond, des *pensers* qui raisonnent ensemble; ses Sonnets même renferment souvent des idées ou fausses ou puériles. Malgré tous ces défauts, Pétrarque ne laisse pas de mériter sa célébrité. Il créa des expressions, des images, & une Poésie nouvelle.

Les Nymphes des fontaines, celles des bois, l'Aurore qui de ses doigts de roses ouvre les portes de l'Orient, le char & les coursiers du Soleil, l'Amour avec son arc & son flambeau, toutes ces fictions répandoient un grand intérêt & beaucoup de vivacité sur la

Poésie des Anciens, parce qu'elle faisoit partie de leur religion; aujourd'hui même notre Poésie s'en embellit encore; parce que nous étant familiarisés dès notre enfance avec les Poëtes de l'antiquité, ces agréables chimeres ont acquis une sorte d'existence dans notre imagination. Mais quel effet auroit-elle pu produire au temps de Pétrarque, temps d'ignorance & de barbarie où ces objets étoient absolument inconnus, ainsi que les mœurs auxquelles ils étoient liés? Pétrarque se vit donc obligé d'y substituer d'autres images, d'autres allégories, une autre fable. Ainsi dans ses ouvrages le soleil n'est point un Dieu qui, après avoir parcouru sur un char brûlant les routes immenses des cieux, se précipite dans l'océan pour s'y délasser entre les bras de Thétys; c'est un amant, un rival passionné, vaincu & consterné de sa défaite; cette idée pourra paroître peu naturelle, & même hyperbolique; mais elle est présentée dans l'original d'une maniere si naïve, & sous des couleurs si douces & si

gracieuſes, qu'on n'y ſoupçonne pas même de l'exagération. L'Amour n'eſt point un enfant aveugle armé d'un carquois & portant un flambeau; c'eſt un adverſaire cité en jugement au tribunal de la Raiſon; un fleuve n'eſt point un vieillard appuyé ſur ſon urne, c'eſt un meſſager qui prend le devant pour voir plus promptement Laure & lui annoncer l'arrivée du Poëte : non-ſeulement les fleurs naiſſent ſous les pas de Laure, mais elles demandent que ſon pied les preſſe ou les touche; le ciel ſourit autour d'elle, & emprunte un nouvel éclat de celui de ſes beaux yeux. Nous ne craignons pas d'avancer que la Poéſie n'a rien de plus délicieux que cette derniere image; quoi de plus doux & de mieux ſenti que de repréſenter ſa maîtreſſe, non-ſeulement comme très-belle par elle-même, mais comme embelliſſant tout ce qui l'environne ?

Pétrarque différe encore plus des Poëtes anciens, quant au fond & à la maniere,

que par les images & par les couleurs; il chanta comme eux la passion de l'amour, mais sur un ton absolument différent. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit à ce sujet, nous ajouterons seulement que ce langage chaste, réservé, métaphysique, faisoit alors tellement partie des mœurs, que les Poëtes de ce temps-là, les plus corrompus & les plus libertins, n'en employerent point d'autre dans leurs Sonnets.

Enfin, le grand mérite de Pétrarque fut d'avoir choisi, placé, appliqué & figuré ses expressions d'une maniere si conforme aux mœurs & au goût de sa nation, que son style devint pour jamais le modele & la regle du style des Poëtes lyriques Italiens. Il n'emprunta sa maniere d'aucune langue étrangere, & aucune langue étrangere ne sauroit s'en enrichir. Ses compatriotes avouent même que tous les Poëtes, soit anciens, soit modernes, peuvent dans une traduction, conserver encore quelques traits de ressemblance;

mais que traduire Pétrarque, ce feroit le diffoudre. D'où l'on pourroit conclure, que la plus grande partie des beautés de Pétrarque tient uniquement aux charmes du ftyle ; que ce Poëte trouva le plus haut point d'harmonie où fa langue put parvenir ; & qu'en général les Italiens, tels qu'autrefois le Peuple d'Athenes, font fi fenfibles à l'harmonie, qu'on a rempli en quelque forte tous leurs befoins quand on a enchanté leurs oreilles.





LETTRE D'ARISTIPPE,
Chef de la Secte Cyrénaïque,

A ANTISTHENE,
Celui de la Secte des Cyniques.

Aristippe eſt malheureux au-delà de ce qu'on peut s'imaginer, & cela peut-il être autrement? réduit à vivre avec un tyran, à avoir une table délicate, à être vêtu magnifiquement, à ſe parfumer des parfums les plus exquis? Ce qu'il y a d'affligeant, c'eſt que perſonne ne veut me délivrer de la cruauté de ce tyran, qui ne me retient pas ſur le pied d'un homme groſſier & ignorant, mais comme un diſciple de Socrate, parfaitement inſtruit de ſes principes; ce tyran me fournit abondamment tout ce dont j'ai beſoin, ne craignant le jugement ni des dieux ni des hommes; & pour mettre le comble à mes infortunes, il m'a fait préſent

de trois belles filles Siciliennes, & de beaucoup de vaiſſelle d'argent.

Ce qu'il y a de fâcheux encore, c'eſt que j'ignore quand il finira de pareils traitemens. C'eſt donc bien fait à vous d'avoir pitié de la miſere de vos amis; & pour vous en témoigner ma reconnoiſſance, je me réjouis avec vous du rare bonheur dont vous jouiſſez, & j'y prends toute la part poſſible. Conſervez pour l'hiver prochain les figues & la farine de Crète que vous avez : cela vaut bien mieux que toutes les richeſſes du monde. Lavez-vous, & déſaltérez-vous à la fontaine d'Ennéaune ; portez hiver & été le même habit, & qu'il ſoit mal-propre, comme il convient à un homme qui vit dans la libre République d'Athenes.

Pour moi, en venant dans un pays gouverné par un Monarque, je prévoyois bien que je ſerois expoſé à une partie des maux que vous me dépeignez dans votre letre; & à préſent les Agrigentins, les Syracuſains,

les Géléens, & en général tous les Siciliens ont pitié de moi en m'admirant. Pour me punir d'avoir eu la folie de me jeter inconſidérément dans ce malheur, je ſouhaite d'être accablé toujours de ces mêmes maux, puiſqu'étant en âge de raiſon, & inſtruit des maximes de la ſageſſe, je n'ai pu me réſoudre à ſouffrir la faim & la ſoif, à mépriſer la gloire & à porter une longue barbe.

Je vous enverrai proviſion de pois, après que vous aurez fait l'Hercule devant vos enfans ; parce que vous dites que vous ne vous faites pas de peine d'en parler dans vos diſcours & dans vos écrits. Mais ſi quelqu'un ſe mêloit de parler de pois devant *Denys*, je crois que ce feroit pécher contre les lois de la tyrannie. Du reſte, je vous permets d'aller vous entretenir avec *Simon* le Corroyeur, parce que je ſais que vous n'eſtimez perſonne plus ſage que lui. Pour moi qui dépends des autres, il ne m'eſt pas trop permis de vivre en inimitié, ni de converſer familiérement avec des artiſans de ce mérite.

Tirée du Récueil de LEO ALLATIUS.



SECONDE LETTRE

DU MÊME,

A sa fille ARÉTÉE.

TÉLÉ m'a remis votre lettre, par laquelle vous me sollicitez de me rendre en diligence à Cyrene, parce que vos affaires ne vont pas bien avec les Magistrats, & que la grande modestie de votre mari & la vie retirée qu'il a toujours menée, le rendent moins propre à avoir soin de ses affaires domestiques. Aussi-tôt que j'ai obtenu mon congé de Denys, je me suis mis en voyage pour arriver auprès de vous; mais je suis tombé malade à Lipara, où les amis de Sonicus prennent de moi tous les soins possibles, avec toute l'amitié qu'on peut désirer quand on est près du tombeau.

Quant à ce que vous me demandez, quels égards vous devez à mes affranchis qui déclarent qu'ils n'abandonneront jamais Aristippe,

tant qu'il leur reſtera des forces, mais qu'ils le ſerviront toujours auſſi bien que vous ; vous pouvez avoir une entiere confiance en eux, car ils ont appris de moi à n'être pas faux. Par rapport à ce qui vous regarde perſonnellement, je vous conſeille de vous mettre bien avec vos Magiſtrats, & cet avis vous ſera utile, ſi vous ne déſirez pas trop ; vous ne vivrez jamais plus contente que quand vous mépriſerez le ſuperflu, car ils ne ſont pas aſſez injuſtes pour vous laiſſer dans la néceſſité.

Il vous reſte deux vergers qui peuvent vous fournir abondamment de quoi vivre ; & le bien que vous avez en Béotie vous ſuffiroit, quand vous n'auriez pas d'autre revenu. Ce n'eſt pas que je vous conſeille de négliger les petites choſes, je veux ſeulement qu'elles ne vous cauſent ni inquiétude ni tourment d'eſprit, qui ne ſervent de rien même pour les grands objets. En cas qu'il arrive qu'après ma mort vous ſouhaitiez de

ſavoir mes ſentimens ſur l'éducation du jeune Ariſtippe, rendez-vous à Athenes, & eſtimez principalement Xantippe & Myrto, qui m'ont ſouvent prié de vous amener à la célébration des myſteres d'Eleuſis : tandis que vous vivrez agréablement avec elles, laiſſez les Magiſtrats donner un libre cours à leurs injuſtices, ſi vous ne pouvez les en empêcher par votre bonne juſtice avec eux. Après tout ils ne peuvent vous faire tort, par rapport à votre fin naturelle.

Tâchez de vous conduire avec Xantippe & Myrto, comme je faiſois autrefois avec Socrate. Conformez-vous à leurs manieres; l'orgueil feroit mal placé là. Si Tyroclès fils de Socrate, qui a demeuré avec moi à Mégare, vient à Cyrene; ayez ſoin de lui, & le traitez comme s'il étoit votre fils. Si vous ne voulez pas allaiter votre fille, à cauſe de l'embarras que cela vous cauſeroit, faites venir à ma conſidération la fille d'Euboïs, à qui vous avez donné, à ma conſidéra.ion,

le nom de ma mere, & que moi-même j'ai ſouvent appelée mon amie.

Prenez ſoin ſur-tout du jeune Ariſtippe, pour qu'il ſoit digne de nous & de la philoſophie que je lui laiſſe en héritage réel; car le reſte de ſes biens eſt expoſé aux injuſtices des Magiſtrats de Cyrene. Vous ne me dites pas du moins que perſonne ait entrepris de vous enlever à la philoſophie. Réjouiſſez-vous, ma chere fille, dans la poſſeſſion de ce tréſor, & procurez-en la jouiſſance à votre fils. Je ſouhaiterois qu'il fût déjà le mien. Mais étant privé de cette conſolation, je meurs dans l'aſſurance que vous le conduirez ſur les pas des gens de bien. Adieu, ne vous affligez pas à cauſe de moi.

Tirée du même ouvrage.





DISCOURS

Prononcé dans l'Académie Impériale de Foug-Yang-Fon, *par le Lettré Kong-Kia.*

Messieurs, je ne vous dirai point que je ſuis un grand-homme ; j'en ſuis très-convaincu. Monſieur le Directeur vient de vous l'aſſurer, & je vous conſeille de l'en croire ſur ſa parole. Pour m'acquiter avec lui, je vous prie auſſi, ſur la mienne, d'être perſuadé qu'il eſt l'honneur de ſa patrie, l'ornement de notre illuſtre Corps, le favori des Muſes, enfin tout ce qu'eſt & ce que ſera toujours un Directeur d'Académie dans les diſcours académiques.

Les objets importans dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui, m'empêchent de m'étendre, comme je le devrois, ſur ſon éloge. Je m'arrête : je laiſſe cette vaſte matiere à

ceux de mes ſucceſſeurs, qui n'auront un jour rien à dire. C'eſt une admirable invention que les louanges, pour nourrir un petit diſcours fluet, qui auroit peine ſans elles à parvenir à une certaine grandeur. On peut les comparer à ces gelées légeres & ſubſtantielles, dont on ſe ſert pour corroborer les malades & les convaleſcens.

Mon diſcours, Meſſieurs, n'a pas beſoin de cet aliment délicat. Il ſera fort de choſes; orné de calculs & de ſupputations, comme il convient dans une Académie des Sciences; pour parler avec le vulgaire, il ſera plein, & plein comme un œuf.

Dès ma plus tendre jeuneſſe, je me ſuis appliqué aux ſciences exactes. Ce n'eſt pas la Juriſprudence que je veux dire, & vous vous en doutez bien. C'eſt la Géométrie, l'Aſtronomie, la Phyſique ſur-tout, cet art admirable qui arrache à la nature tant de ſecrets qu'elle n'avoit pas deſſein de nous découvrir. Convaincu que les connoiſſances ne ſont rien,

ſi on ne les fait pas tourner au bien de ſa patrie; c'eſt de ce côté-là que j'ai dirigé toutes mes études.

Dans un âge plus avancé, j'en ai recueilli les fruits; je me trouve maintenant en état de les prodiguer au public. Je puis m'écrier avec le grand Confucius; Ecoutez-moi, Puiſſances du monde; inſtruiſez-vous, gens qui gouvernez la terre; oui, oui, inſtruiſez-vous: prêtez l'oreille à des réglemens que la ſageſſe a dictés, que la réflexion a perfectionnés, & que l'amour de la patrie publie en ce grand jour.

L'Etat, dit-on, a beſoin d'une réforme. On prétend qu'un dérangement ſenſible dans pluſieurs parties, y répand l'alarme. Des trompettes indiſcretes ſonnent le découragement & la défiance. En vain les malheureux *Pon-Tching* donnent des ſoupers, & même des penſions aux beaux eſprits: en vain ils contribuent à la décoration de la Capitale, par les palais qu'ils y bâtiſſent,

par les ſuperbes équipages qu'ils y multiplient, par les filles qu'ils y couvrent de diamans; des plumes acariâtres les pourſuivent jusque dans ces réduits délicieux, habités par la Molleſſe & par l'Amour. On les y aſſiege impitoyablement : des Écrivains ingrats donnent le ſignal de l'attaque ; & la nation faiſant un terrible écho, répete, d'après eux, l'arrêt de leur proſcription.

En effet, il ſemble démontré que la proſpérité des *Pon-Tching* eſt le poiſon de celle de l'État : ainſi que l'ombre épaiſſe d'un grand arbre nuit à de foibles rejetons, de même ce corps vigoureux étouffe les membres d'un Empire. Qu'on l'abatte ce prodigieux fils de la Terre, dont les rameaux menacent le ciel, & dont les pieds touchent aux enfers.

En vain dira-t-on qu'il étoit l'afile des oiſeaux du canton, qu'il nourriſſoit tous les muſiciens d'un bocage : qu'importe à l'État ces concerts & ces muſiciens ? qu'on l'abatte.

Plus vainement encore, allégueroit-on que les bergeres se plaisoient à danser sous ses branches, que les pommes d'or dont il se couvroit, étoient la pâture de l'amour: qu'on l'abatte: arrachez ces feuilles, dispersez ces fruits funestes qui empoisonnent l'amour au lieu de le nourrir.

O vous, jeunes gens, qui ne pouvez offrir à vos maîtresses que des vers & des bouquets, avec des désirs vifs & des cœurs ingénus; meres, qui prêchez à vos filles une retenue, dont vous ne leur donnez pas toujours l'exemple; époux, enfans, citoyens, réunissez-vous avec moi, & criez sans vous lasser: Qu'on l'abatte, ce furieux fils de la Terre.

Mais en coupant par le pied ce monstrueux colosse, il faut bien le remplacer par quelque chose. En tarissant ces canaux spongieux qui portoient à la Capitale des fleuves d'or, & dont le tissu peu serré en absorboit une partie, il faut y substituer des sources plus

pures, dont le cours fidelle & plus doux ; soit & plus supportable aux peuples, & plus avantageux au Gouvernement.

Or, c'est ce que je prétends faire par des opérations bien simples : imitons, Messieurs, imitons la sage nature ; elle produit de grands effets avec de petits moyens : trop souvent les hommes n'arrivent qu'à de très-médiocres effets, en prodiguant les plus grandes ressources.

Jusqu'ici les politiques n'ont su donner des revenus aux Princes, qu'en les levant sur leurs sujets : ils ont chargé d'impôts plusieurs productions utiles : moi, c'est aux dépens des ennemis des hommes, que je veux enrichir l'État ; c'est sur la destruction des destructeurs de l'agriculture, que je fonde la grandeur d'un Empire ; c'est en arrêtant une foule innombrable de voleurs qui la sucent, que je veux rendre au nôtre tout son éclat.

Séduits par le préjugé commun, vous vous imaginez peut-être qu'il s'agit encore ici des *Pon-Tching* ? Non, Messieurs, j'ai en vue des voleurs d'une toute autre espece : les uns s'élevent fiérement en l'air ; ils s'ouvrent par-tout des passages au milieu de nos greniers ; ils y pillent pendant l'hiver, les richesses amassées à grands frais pendant l'été.

Les autres, en rampant humblement, en se glissant avec adresse, ne sont ni moins dangereux, ni moins voraces : ils dépeuplent nos jardins de légumes, ils enlevent la verdure de nos forêts, ils ruinent nos vergers ; & faisant, par une malignité évidente, une guerre opiniâtre à toutes les productions utiles à l'homme, ils méritent que l'homme à son tour leur jure une haine irréconciliable.

Vous attendez que je vous nomme ces ennemis funestes, dont la perte va servir de base à la félicité publique, rien de plus juste.

Hé bien, ce ſont, Meſſieurs, ce ſont ces nuées de moineaux qui nous étourdiſſent, ces armées prodigieuſes de chenilles qui nous déſolent. C'eſt aux dépens de ces animaux nuiſibles que je veux rendre le Royaume, où nous avons le bonheur de vivre, le plus heureux des Royaumes; & le Monarque à qui nous avons le bonheur d'être ſoumis, le plus puiſſant des Monarques. Sureté, facilité, fécondité, toutes les qualités que les hommes à projet tâchent de faire entrevoir dans les plans qu'ils propoſent, ſe trouvent, ſans effort & avec évidence, dans celui que je vais vous développer. Commençons par les moineaux.

Quand même chacun de ces oiſeaux conſommeroit peu, leur nombre prodigieux les rendroit à charge. Les greniers en ſont remplis, les boſquets en ſont infectés, les plaines en ſont couvertes.

Cette race inſolente oſe s'approprier le fruit de nos travaux. C'eſt un abus que la ſaine

ſaine politique & la droite raiſon nous ordonnent de ſupprimer.

Peu de perſonnes ont calculé juſqu'où pouvoit aller l'appétit d'un moineau. C'eſt à l'illuſtre *Svan-Y-ven* qu'il appartiendroit d'en fixer la vraie meſure, & ſur-tout d'apprécier la capacité du jabot, de nous en apprendre au juſte l'épaiſſeur, la longueur, la largeur, & toutes les dimenſions, pour en déduire avec certitude le nombre de grains qu'un moineau peut avaler par jour, & déterminer le dommage qu'il cauſe à un État. Je regrette d'avoir été forcé d'entrer ſans guide dans cette carriere gliſſante; ſi c'eſt une imprudence, au moins y ai-je été engagé par le plus noble de tous les motifs, le bien public.

Après des recherches longues & ſcrupuleuſes, j'ai trouvé que le jabot d'un moineau pouvoit tenir 1740 grains de froment, 1820 de ſeigle, & une ſomme de grains

d'orge, moyenne proportionnelle entre les deux quantités ci-dessus.

Mais ce n'est pas tout. On sait que la digestion se fait lentement chez ces animaux. Le jabot est plutôt un magasin qu'un estomac. Pour évaluer au juste le dommage qui résulte des digestions combinées d'un moineau dans l'espace d'un an, il falloit s'assurer de ce qu'il peut consommer dans un nombre fixe de jours. Or, j'y suis parvenu.

En ayant laissé gorger un à son aise, je l'ai enfermé dans une machine de mon invention, dont je me propose au premier jour, de publier par souscription, les coupes & les desseins. La situation de l'animal dans cette machine est telle, qu'on peut, sans le déranger, lui tâter le jabot à chaque instant.

Je me suis assujetti à ce procédé, pour m'assurer, par moi-même, de la diminution successive des grains contenus dans ce sac alimentaire. Je l'ai exactement tâté de minute en minute; or, la consommation totale

n'a été faite qu'au bout de quatre jours onze heures trente-trois minutes cinquante-ſept ſecondes.

A la vérité, un moineau libre auroit pu digérer plus vîte; mais il eſt bien probable qu'il n'auroit pas pu trouver auſſi aiſément de quoi ſe remplir. Ces oiſeaux, malgré leur induſtrie & leur hardieſſe à pénétrer dans les greniers, jeûnent quelquefois en hiver. L'excédent de la conſommation qu'ils font en été, doit donc, pour faire un calcul juſte, ſe rejeter ſur les jours de diſette qu'ils éprouvent dans une ſaiſon moins favorable.

Je crois donc être bien fondé à fixer la capacité de l'eſtomac d'un moineau à environ 300 grains de bled par jour, ce qui donne par an 127,750 grains dévorés par chacun de ces funeſtes oiſeaux.

Il s'agiſſoit enſuite d'eſtimer la valeur de cette perte par une meſure connue. Or, une

expérience admirable du Mandarin *Fly-o-cha* m'en a fourni les moyens.

Ce fameux Lettré, initié aux plus secrets mysteres de la nature, a découvert qu'un *teon* de froment contenoit 172,000 grains de froment : 127,750 grains font environ les trois quarts de cette quantité, d'où il suit avec une évidence frappante, qu'il n'y a point de moineau qui ne coûte à l'État par an, les trois quarts d'un *teon* de bled, & par conséquent au moins vingt *pans*, ou la cinquieme partie d'un *taël*. Cela doit aller à quelque chose de plus dans les années bissextiles.

D'après ces détails, Messieurs, je me flatte que vous voyez reluire mon systême comme l'aurore d'un beau matin. C'est ainsi que l'éclat d'une amorce annonce au loin le tonnerre d'une piece d'artillerie.

Supposons ici que ce qui est consommé par ces pillards inutiles, tourne au profit de

l'État : que par une déclaration bien & duement enregiſtrée par les reſpectables membres du *Honpou*, l'Empereur annonce qu'il proſcrit les moineaux de l'Empire, qu'il ordonne de leur courir *ſus*, & de les détruire entiérement ; à la charge de lui payer le montant de la ſomme que nous avons démontrée ci-deſſus être infructueuſement dépenſée à les nourrir. De deux choſes l'une : ou on tuera tous les moineaux, ou on ne les tuera pas.

Si on les tue, Sa Majeſté ſera leur héritiere : indépendamment de la déclaration enregiſtrée, le droit d'aubaine ſeul l'autoriſeroit aſſez à recueillir cette opulente ſucceſſion.

Si on ne les tue pas, ce ſera une déſobéiſſance puniſſable. Il ſera auſſi juſte qu'utile de condamner les réfractaires à entretenir à leurs dépens des peſtes de l'État, dont ils s'opiniâtreront à ne pas ſe défaire par pareſſe ou par mauvaiſe volonté.

Pour avoir une idée de ce que cette opération pourroit rendre, il a fallu faire des opérations très-délicates & encore plus laborieuses. Je vous dirai qu'après plusieurs observations très-suivies & très-exactes, j'ai trouvé que dans l'Empire on pouvoit compter par *lys* carré, 100 têtes de moineaux. La Chine contient 4,900,000 *lys* carrés, & par conséquent 490,000,000 têtes de moineaux.

D'où je conclus que Sa Majesté Impériale peut légitimément asseoir une taxe de vingt *taëls* par *ly* carré, payables par tous les possesseurs des terres; permis à eux d'avoir leur recours en dommages-intérêts contre les moineaux, qui sont aujourd'hui usurpateurs de cette somme; & il en résultera au trésor un revenu annuel de 98 millions de *taëls*; (490,000,000 de livres tournois).

Le produit de cette nouvelle imposition paroîtra peut-être modique, en comparai-

ſon de ce que promettent les autres réformateurs. Mais au moins on ne lui conteſtera pas d'être juſte, facile à payer, & plus encore à répartir : elle eſt exempte de tous les inconvéniens qu'on peut reprocher à toutes les opérations de finance.

Elle ne feroit qu'une taxe d'un peu plus de quatre *ſans* par *tching*. Nous avons d'ailleurs démontré que les peuples pourroient, en peu de temps, s'en rembourſer avec la plus parfaite exactitude, en maſſacrant tous ces paraſites ailés qui la perçoivent aujourd'hui ſans titre dans nos campagnes.

Il eſt pourtant vrai que, ſur le pied où ſont les choſes, la dépouille des moineaux ne ſuffiroit pas ſeule pour remplacer l'attirail de la finance que je ſuppoſe réformée. C'eſt pour cela qu'à la ſuppreſſion de ces pillards aériens, je joins celle d'une autre eſpece plus terreſtre, plus peſante, & non moins deſtructive, qui eſt celle des chenilles.

Redoublez ici votre attention, Meſſieurs; les idées dont je viens de vous entretenir vous ont paru ſurprénantes; celles qui me reſtent à développer, vous cauſeront un bien autre étonnement.

Cet inſecte dégoûtant, qu'on appelle chenille, trouveroit-il des défenſeurs? Quand il ne s'agiroit point ici de l'immoler au bien de l'État, aurois-je à craindre de rencontrer quelque obſtacle au coup que je lui prépare.

Je ſais bien que l'admirable *Tſao-pſi-hi-hi* a écrit pluſieurs longs mémoires ſur les faits & geſtes de ce peuple rampant. On vient tout récemment à *Nangking* d'imprimer un énorme *in-4.°* avec de très-belles planches, ſur la ſeule chenille qui ronge le thé. Les Naturaliſtes accoutumés à tout examiner avec des microſcopes, ne voient pas de petits objets.

Je ne doute pas qu'avec le temps on ne nous donne l'Hiſtoire naturelle de tous les

insectes du *Kì-Ting* par exemple, en six volumes *in-folio*, avec des figures. J'ai déjà à ce sujet, ramassé des mémoires & des squelettes; je les ferai passer au célebre *Long-pou-ah*, qui se fera un divertissement délicieux d'en prendre les dimensions.

Ne prévenons point à cet égard ses plaisirs ni ceux du public. Bornons-nous à la chenille; & tâchons d'estimer les dégâts qu'elle nous cause.

Il m'en a coûté beaucoup pour parvenir à des résultats certains: il a fallu passer bien des nuits sur le ventre; il a fallu, en observateur attentif, fouler tristement le gazon, fait pour être autrement pressé, comme l'a dit galamment un de nos Poëtes; mais enfin je me suis assuré de deux choses.

L'une, c'est qu'il n'y a point de chenille qui ne consomme par an au moins, pour deux *sans* de choux, d'oignons, ou de feuilles d'arbres quelconques. L'autre, c'est qu'à

tout prendre en nombres ronds, on pourroit compter par un *mou* carré de parc, de forêts, ou de jardins, au moins 500 têtes de chenilles, à la fin de la saison où elles deviennent chrysalides. On ne peut pas supposer moins de six cents millions de ces mesures dans toute la Chine; d'où il résulte que le dénombrement des chenilles équivaut à trois milliards de *taëls*, (30 milliards de livres tournois).

Permettez-moi, Messieurs, de relever ici une erreur énorme, qui se trouve dans le *Chu-Pou*, & autres rêveries politiques, dictées par une basse jalousie contre quantité d'honnêtes gens qui ont incontestablement de beaux carrosses, de jolies maîtresses, & d'excellens cuisiniers. Il est dit dans ces Livres, que les revenus fonciers de la Chine s'anéantissent, & ne produisent pas aujourd'hui plus de cinq à six millions. Or, je demande s'il y a une fausseté plus absurde que celle-là?

J'ai démontré que les chenilles seules en absorbent pour plus de trois milliars. Je ne les ai pas prises à l'instant de leur naissance, mais à celui où leur nombre est diminué des trois quarts peut-être, par les accidens attachés à leur espece. Que feroit-ce, si j'avois examiné avec la même attention les gros vers blancs, gris & noirs, les limaçons à coquilles, les limaçons sans coquilles, les hannetons & tous les scarabées, les punaises de bois, & cette énorme multitude d'autres insectes à qui la Providence semble avoir destiné la terre plutôt qu'à nous?

Il est clair qu'en les supprimant tous, notre auguste Empereur deviendroit plus riche lui seul que tout l'univers ensemble. Mais c'est un secret de la politique, qu'il faut encore laisser dans l'ombre. J'ouvre ici une mine inépuisable pour les spéculateurs de tous les siecles; chacune de ces races pourra fournir des ressources successives pour les besoins extraordinaires.

Pour le présent, celle des chenilles peut évidemment suffire. Sa Majesté, en ordonnant leur anéantissement, le fera avec une solidité inébranlable. Trois milliars de *taëls* de revenu annuel, joints à l'opulente succession des moineaux, feront près de quatre milliars de cette monnoie ; revenu qui passe toutes les idées que la finance a pu concevoir jusqu'ici de la richesse d'un Souverain.

Hé bien, Messieurs, n'êtez-vous pas pénétrés des vérités incontestables dont je viens de vous faire part ? Ce qui me plaît davantage dans cet excellent projet, c'est qu'on y évite un terrible inconvénient, qui est la pierre d'achoppement, l'écueil de toutes les autres.

Tous nos politiques modernes crient : Supprimez les *Pou-Tching*, & leurs suppôts. A la bonne heure : je le crie comme eux. Les *Pou-Tching* ne seront pas embarrassés de leurs personnes, mais leurs suppôts, que deviendront-ils ? Ah ! ils deviendront ce

qu'ils pourront. Doit-on s'inquiéter de ce que deviennent des vermisseaux dont on se défait ?

Doucement, s'il vous plaît ; les suppôts des *Pou-Tching* ne sont point des vermisseaux, ce sont de très-honnêtes gens : ils ont de gros appointemens & du bon vin ; ce sont des personnages très-considérés partout où ils sont établis.

Ce sont des citoyens d'ailleurs ; ce sont vos peres, vos freres, vos enfans. Il en est de même à proportion de toutes les brigades enrégimentées qui servent sous leurs ordres ; il faut nourrir ce nombre immense ; & c'est à quoi j'ai pourvu. Voici comment.

Je suppose que la Capitale, comme il est juste, donne l'exemple de la suppression des deux especes que j'ai proscrites ; cette suppression s'étendra de là à la ronde dans les provinces, comme les cercles que produit une pierre en tombant dans l'eau. Mais ce

n'eſt pas aſſez de maſſacrer chez ſoi ces ennemis avides ; il faut encore empêcher qu'il ne nous en revienne de chez l'étranger. C'eſt à quoi je deſtine les 150 mille hommes & plus, que ſoudoie aujourd'hui le *Hou-Pou.*

Je les diſperſe ſur les frontieres. J'en fais un cordon exact autour de l'Empire. Je leur laiſſe un fuſil, pour tirer aux moineaux, avec un ſabre pour égorger les chenilles; ce qui vaudra mieux ſans doute que ce qu'ils font aujourd'hui.

Voilà, Meſſieurs, mon projet: je vous le donne dans toute ſa ſimplicité. Je laiſſe aux eſprits vulgaires les petites reſſources de l'éloquence : je leur laiſſe recrépir de vieux ſyſtêmes, & les ſurcharger d'ornemens flétris: je leur abandonne cet art ignoble de ſéduire un auditeur, par des mots harmonieux, par un arrangement agréable de ſyllabes: Pour moi, mon éloquence eſt celle de la raiſon : je ne lui donne pas d'autre parure que celle de la vérité.

Je vous laiſſe vous pénétrer à loiſir des idées ſublimes que je viens de vous expoſer; elles ne peuvent que gagner à l'examen.

PRÉCIS HISTORIQUE
DE LA VIE
DE MARIE-THERESE D'AUTRICHE;
Impératrice, Reine de Hongrie & de Boheme.

STANISLAS le Bienfaiſant, eſt le ſeul Souverain dont on ait inſéré l'*Eloge hiſtorique* dans le Nécrologe des Savans & des Artiſtes (*a*). Il ſemble qu'on ait craint de ravir à l'Hiſtoire l'avantage de célébrer les Rois, les Princes & les Héros : nous croyons pouvoir nous mettre au-deſſus de cette crainte en faveur d'une Souveraine qui étonna ſi ſouvent l'Univers par ſon courage & par ſes vertus héroïques, qui, après avoir forcé

* Voyez le Nécrologe de 1767.

la France ennemie à l'admirer dans l'une & l'autre fortune, après lui avoir fait désirer son alliance, est enfin devenue l'objet de son amour & de sa reconnoissance, en lui donnant une Reine adorée, héritiere de ses vertus, & qui n'aspire, comme son modele, qu'à faire le bonheur de ses Sujets. Nous sommes fâchés que les circonstances ne nous permettent d'offrir à nos Lecteurs, que le Précis d'un Regne dont les détails exigeroient plusieurs volumes.

MARIE-THÉRESE-WALPURGE-AMÉLIE-CHRISTINE Archiduchesse d'Autriche, Impératrice Douairiere, Reine de Hongrie & de Boheme, née à Vienne le 3 Mai 1717, de l'Empereur Charles VI, & d'Elisabeth de Brunswick, devint, par la mort prématurée de l'Archiduc Léopold son frere, l'unique rejeton de l'Auguste Maison d'Autriche. Si elle ne parvint pas à consoler ses parens de la perte de l'Archiduc, elle les aida à la soutenir par une force d'esprit &

de courage, supérieure à son âge & à son sexe. La Nature avoit réuni en elle toutes les graces de la beauté, les qualités qui font les Héros, & les vertus qui constituent les Grands Hommes.

Après la mort de Léopold, le jeune Duc de Lorraine, élevé à la Cour de Charles VI, lui tint lieu de fils; l'Empereur le destina à Marie-Thérese, &, par un bonheur que la politique rend si rare parmi les Souverains, l'amitié les unissoit déjà, lorsqu'en 1736 ils devinrent époux.

Les Royaumes de Hongrie & de Boheme, la Silésie, la Souabe Autrichienne, la Haute & Basse Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, les quatre villes forestiéres, le Burgaw, le Brisgaw, les Pays-Bas, le Frioul, le Tirol, le Milanez, & les Duchés de Parme & de Plaisance, formoient l'immense succession que Marie-Thérese devoit recueillir. L'Empereur sentoit que le défaut de postérité mâle serviroit de prétexte

à l'ambition, pour déchirer ce riche héritage. Afin de prévenir tout démembrement, il érigea en forme de Pragmatique Sanction, le droit de primogéniture & de succession, établi par le dernier Empereur entre les Princes mâles de sa Maison, & au défaut de mâles, étendu aux Archiduchesses. Cette Pragmatique, revêtue des formes les plus solennelles, fut garantie par la Diete de l'Empire, par l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, & par la France même. Tout ce qu'il avoit été possible de prévoir, avoit été prévu.

Charles VI mourut dans le mois d'Octobre 1740. Tandis que sa fille unique, âgée de vingt-trois ans, prenoit possession de ses Etats, qu'elle recevoit l'hommage & le serment de fidélité de ses Sujets; tandis qu'elle faisoit admirer son discernement dans le choix de ses Ministres & de ses Généraux, qu'elle formoit le beau projet de rendre ses peuples heureux, & que, sur la foi de la

Pragmatique, elle eſpéroit un regne tranquille; la politique des anciens ennemis de la Maiſon d'Autriche, combinoit les moyens d'abattre ſa puiſſance, & de ſe partager la ſucceſſion de Charles VI.

Bientôt éclaterent les proteſtations du Duc de Baviere & du Roi de Pologne Electeur de Saxe, époux l'un & l'autre des Archiducheſſes, filles de l'Empereur Joſeph I.er; & celles du Roi d'Eſpagne, comme ſuccédant aux droits de la branche aînée d'Autriche. Mais le plus redoutable de tous les Prétendans, celui peut-être qui avoit le moins de droits, ſi la force n'en donne aucun, étoit le Roi de Pruſſe, Frédéric III, jeune Héros, qui s'étoit formé dans la retraite, par l'étude & par l'exercice de l'art de la guerre; qui venoit d'hériter du trône, de troupes nombreuſes & choiſies, & des riches tréſors de ſon pere. Brûlant du déſir de la gloire, fondé ſur d'anciennes renonciations arrachées, diſoit-il, à la foibleſſe de ſes

aïeux, il réclamoit, à la tête d'une armée de cent mille hommes, quatre Duchés en Siléſie, & il envahit la Siléſie entiere. Il gagna des batailles, & , couronné par la victoire, il offrit à Marie-Thérese, de l'aider contre tous ſes ennemis, de ſes armées & de ſes tréſors, à condition qu'elle lui abandonneroit ſa conquête. Vaincue, mais fiere & regardant l'héritage de tant de Rois, comme un dépôt dont il ne lui étoit permis de rien diſtraire, elle rejeta ſes propoſitions, & demanda juſtice à la Diete de l'Empire. Frédéric ſe vengea de ſes refus par la priſe de Glogaw; & vainqueur à Molwitz, il obligea la Reine d'évacuer la Siléſie. Dans ces circonſtances, elle mit au monde un Prince, qu'elle regarda dès ce moment comme un vengeur. Cette perte ne l'empêcha cependant point d'aller ſe faire couronner à Presbourg; & comme elle avoit aſſocié le Duc François, ſon époux, au Gouvernement de ſes autres Etats, elle obtint des Hongrois qu'il partageât avec elle celui de leur Royaume,

La Baviere, l'Espagne, la Savoie, la Saxe, avoient uni leurs forces, & cette ligue terrible attendoit que la France eût rassemblé les siennes. La France, dont les Conseils étoient présidés par le sage & pacifique Cardinal de Fleuri, hésitoit encore. Marie-Thérese sollicitoit la Cour de Versailles à la paix, & Fleuri appuyoit les vœux de la Reine: mais on rappeloit sans cesse à Louis, que le pere de ce Duc de Baviere qui réclamoit une portion de la succession de Charles VI, avoit été dépouillé de tous ses Etats par cet Empereur, pour avoir soutenu la Maison de Bourbon, contre celle d'Autriche, dans la guerre de la succession d'Espagne. La reconnoissance décida l'ame bienfaisante de Louis XV, & il se déclara l'allié de l'Electeur.

Deux armées partent; l'une sous les ordres du Maréchal de Belle-Isle, va se joindre aux Bavarois; l'autre, commandée par M. le Comte de Maillebois, menace

l'Electorat d'Hanovre, & force le Roi d'Angleterre à retirer les secours qu'il a promis à Marie-Thérese. Déjà l'Electeur de Baviere, maître de Lintz, a jeté l'épouvante dans la Capitale de l'Autriche. La Reine, que les horreurs d'un siege font frémir pour son fils âgé de quelques mois, sort de Vienne, l'emporte, & va lui chercher un asile chez ces fiers Hongrois, révoltés depuis si long-temps contre le joug Autrichien : Elle a subjugué leurs cœurs; elle paroît devant les Etats, tenant l'Archiduc dans ses bras; & après leur avoir exposé sa situation : » Je n'ai, dit-elle, de ressource que » dans ma constance & dans votre fidélité; » je remets dans vos mains la fille & le fils » de vos Rois, c'est de vous qu'ils attendent » leur salut «. A ce discours, les Hongrois admirant son courage, & comme saisis d'enthousiasme, tirent leurs sabres, en s'écriant, dans la même Langue dont elle vient de se servir : *Moriamur pro Rege nostro, Mariâ-Theresiâ*; mourons pour Marie-Thérese, notre Roi.

Cependant les Alliés avoient abandonné le projet d'assiéger Vienne; ils étoient devant Prague, manquant de vivres, apprenant par leurs détachemens, que l'époux de la Reine, le Grand-Duc de Toscane, avec une armée de trente mille hommes, n'étoit éloigné que de cinq lieues. Le Comte de Saxe voit le danger, ordonne l'assaut, &, secondé du brave Chevert, prend la ville & prévient l'arrivée du Grand-Duc. L'Electeur de Baviere y est couronné Roi de Boheme, & peu de temps après il est élu Empereur, sous le nom de Charles VII. D'un autre côté, le Roi de Prusse, maître de la Silésie, s'étoit encore emparé de la Moravie & du Comté de Glatz.

Dans ces circonstances, une armée plus formidable que nombreuse, formée de trois mille Gentilshommes Hongrois, de douze mille Croates, de plusieurs régimens de Pandoures, de Hussards, de Talpaches, vole au secours de la Reine, qui obtient de

la Cour de Londres & des Etats-Généraux de Hollande, des ſecours d'hommes & d'argent. Le Clergé de Hongrie lui fournit des ſommes conſidérables ; une aſſociation de Dames Angloiſes lui offre un don gratuit de cent mille livres ſterlings, qu'elle a la généroſité de ne point accepter.

Déjà Kevenhuller a repris Lintz. L'armée Françoiſe, déſolée par les Huſſards & les Talpachés, dépériſſoit par la déſertion & par les maladies. Le nouvel Empereur, errant en Allemagne, ſe retire à Francfort, chaſſé de la Boheme & privé de ſon Electorat, dont les Autrichiens ſe ſont emparés. Sans crédit, ſans troupes, ſans argent, la ſeule conſolation qu'il reçoit eſt la nouvelle de la priſe d'Egra, le dépôt des ſubſiſtances des troupes Autrichiennes, qui facilitoit la conquête de la Boheme & la communication de la Baviere.

La priſe d'Egra par le Comte de Saxe, la victoire de Frédéric près de Czaſlaw, & celle

celle du Maréchal de Broglie à Sahay, inquiétoient la Reine. Elle n'héſita plus, elle céda au Roi de Pruſſe la Siléſie & le Comté de Glatz; &, par ce ſacrifice, elle obtint la retraite de Frédéric, & la promeſſe d'une entiere neutralité. La conquête de Prague devint alors funeſte aux François; leur armée battue, forcée de ſe ſauver ſous le canon de cette ville, demanda la paix & la liberté de ſe retirer. Trop fiere de ſes avantages, la Reine vouloit que l'armée ſe rendît priſonniere. Le Maréchal de Biron, qui étoit dans Prague, fit ſentir aux Autrichiens dans une ſortie, combien eſt terrible le François qu'on veut humilier. Bientôt après, le Maréchal de Belle-Iſle, par une retraite qui n'a point d'exemple dans l'Hiſtoire, ſauva l'armée; & Chevert, par ſa fermeté, fit rendre à la garniſon la liberté & tous les honneurs de la guerre. Cette retraite couvrit de gloire les deux Généraux, & rendit la Boheme à la Reine.

Cependant l'Empereur rentre en possession de la Baviere, & la perd encore. Enfin, chassé de Munich, il se livre à la générosité de Marie-Thérese, il dépose son Electorat entre ses mains; & tandis que les François versent pour lui leur sang aux bords du Mein, & perdent la bataille de Dettingue, il signe un traité de neutralité pour tout le temps que durera la guerre.

Le Cardinal de Fleuri étoit mort. Louis XV, qui jusqu'alors n'avoit agi que comme auxiliaire de Charles VII, déclara à Marie-Thérese la guerre en son nom, & se mit à la tête des armées de Flandres, commandées par le Maréchal de Saxe. La rapidité des conquêtes du Roi, à peine suspendues par la maladie qu'il essuie à Metz, & qui jette la France dans la consternation; le traité de Francfort, par lequel le Roi de Prusse s'allie à la France, la prise de Fribourg par Louis XV, les sanglantes batailles de Fontenoy & de Friedberg, gagnées, l'une par Louis sur le

Rhin, l'autre par Frédéric en Allemagne, affligeoient Marie-Thérefe, mais ne la décourageoient pas.

Charles VII, neutre dans une querelle dont il étoit l'objet, avoit fuccombé fous le poids de fes infirmités & de fes infortunes. Marie-Thérefe, malgré fes défaftres, entreprit de faire élire Empereur, François de Lorraine, fon époux; & malgré l'armée Françoife qui étoit fur le Mein, elle raffemble fes troupes aux environs de Francfort, & François eft élu. Ce triomphe fi cher à fon cœur, la confola de toutes fes pertes. Frédéric, maître de la Saxe, avoit protefté contre l'élection; l'Impératrice-Reine lui garantit la Siléfie & le Comté de Glatz, & par ce nouveau facrifice elle obtient non feulement le fuffrage de Frédéric & la retraite de fes troupes, mais encore ce Prince détermine les voix de l'Electeur de Saxe, Roi de Pologne, & de l'Electeur Palatin, qui accedent au traité de Drefde.

Louis vouloit forcer les Hollandois, qui, depuis la bataille de Fontenoy, trembloient pour leurs propres foyers, à renoncer à l'alliance de l'Impératrice. Il s'étoit rendu maître du Brabant, & le Maréchal de Saxe, vainqueur à Rocoux, avoit forcé le Prince Charles à repasser la Meuse. Les François, moins heureux au-delà des mers & en Italie, avoient perdu Louisbourg; le Prétendant qu'ils soutenoient avoit été défait à Culloden: ils avoient perdu Asti, Milan, Guastalla, Parme; l'Infant Dom Philippe avoit été battu par les Impériaux à Plaisance; mais ces victoires n'indemnisoient pas Marie-Thérese des pertes qu'elle faisoit en Flandres. D'un autre côté, les Autrichiens, maîtres de Gênes, perdent leur conquête par leurs exactions; ils sont chassés par le Duc de Boufflers, & le Duc de Richelieu rend la liberté à la République. En vain les Impériaux franchissent le Var, & se répandent dans la Provence & le Dauphiné. Le Maréchal de Belle-Isle les force à quitter honteusement les terres de France, & le Comte de Belle-

Isle son frere va se faire tuer à l'attaque incroyable du Col de l'Assiette.

Louis avançoit l'ouvrage de la paix, en étendant ses conquêtes sur les terres des Provinces-Unies : la République, dans son effroi, se donne un Stathouder, & n'en est pas plus avancée ; le Maréchal de Saxe, vainqueur à Laufeldt, poursuit le cours de ses triomphes : Berg-op-Zoom, qu'on croyoit imprenable, est pris par le Comte de Lowendahl. Ces conquêtes, & le siege de Maestricht, entrepris par le Maréchal de Saxe, forcent enfin les Hollandois à demander la paix ; les Alliés la désiroient, & le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 Octobre 1748, après tant de sang répandu, rétablit les choses telles qu'elles étoient avant la guerre, excepté que la Silésie & le Comté de Glatz demeurerent au Roi de Prusse. D'ailleurs, les Pays conquis furent restitués, & la Pragmatique fut garantie par les Puissances Belligérantes.

Marie-Thérese, qui venoit de conquérir ses propres Etats, ne songea plus qu'aux moyens de réparer les maux que la guerre y avoit causés. Elle consola ses sujets par la diminution des impôts, récompensa le zele & la fidélité des Généraux & des Officiers qui l'avoit si bien servie; elle venoit d'éprouver que c'est pendant la paix qu'il faut préparer les succès de la guerre; elle entretint le plus grand nombre de troupes qu'il fut possible. Les Etats des pays héréditaires entrerent dans ses vues. Les Hongrois sur-tout la seconderent. Ils lui demanderent que l'Archiduc voulût établir sa résidence parmi eux; elle leur promit qu'à sa majorité il se rendroit à Offen, & les Etats lui firent bâtir un Palais magnifique : aussi, lorsqu'elle donna ses soins au rétablissement du commerce, pour faciliter l'exportation des vins de Hongrie chez l'Etranger, réduisit-elle à peu de chose le droit du *transit*, dans l'Archiduché. Elle envoya des Commissaires dans la Haute-Autriche, pour s'assurer des moyens d'y faire fleurir le commerce &

l'agriculture. En faveur de la derniere, elle publia une amnistie générale pour les déserteurs, & la permission en même temps à ceux de ses soldats qui voudroient quitter le service pour retourner à la charrue, d'acheter leur congé. Ces Edits opérerent tout l'effet qu'elle pouvoit en espérer : quelque temps après, elle abolit la peine de mort contre les déserteurs, & y substitua la condamnation aux travaux publics (*a*).

Le commerce avoit beaucoup souffert pendant la guerre ; elle rétablit les fabriques de toiles, en encourageant la culture des matieres premieres : elle veilla aux travaux des manufactures de toute espece : elle récompensoit ceux qui contribuoient à augmenter le débit des marchandises fabriquées dans ses Etats. Toute marchandise étrangere dans

(*a*) Lors de la naissance de l'Archiduchesse Josephine, en 1751, l'Impératrice donna la liberté à ceux qui étoient condamnés à ces travaux, & les rétablit dans leurs régimens.

laquelle il entroit de l'or ou de l'argent, fut proſcrite; elle ne permit que l'uſage du galon fabriqué dans le pays. Elle mit un nouvel ordre dans ſes Conſeils, qu'elle préſida elle-même; les Miniſtres n'en furent que les organes, de maniere que leur changement ne put jamais cauſer d'embarras dans l'Adminiſtration. Elle réforma les abus des Cours de Juſtice: elle ordonna que les procès les plus compliqués ne ſe prolongeaſſent pas au-delà d'une année. Elle viſita une partie de ſes Etats. Voulant, autant qu'il étoit poſſible, tout voir par elle-même, elle faiſoit la revue de ſes troupes, & préſidoit ſouvent à leurs exercices. Elle faiſoit en général un accueil gracieux aux Officiers, mais en diſtinguant ceux qui le méritoient. L'étiquette gênante de la Cour de Vienne nuiſoit à ſes projets pour le bien public; d'accord avec l'Empereur, elle réforma l'ancien uſage, qui ne permettoit qu'aux Grands d'approcher de leurs Maîtres. Ils ſe rendirent acceſſibles au peuple, & n'en furent que plus aimés, ſans en être moins reſpectés.

Ces ſoins importans furent troublés par la guerre qui ſe ralluma en 1755. L'Angleterre, jalouſe du rétabliſſement de la marine Françoiſe, réſolut de l'anéantir. Les Anglois, par le frivole motif de quelques prétentions ſur un petit terrain dans l'Acadie, enlevoient nos vaiſſeaux marchands, ſans avoir déclaré la guerre. Le Roi d'Angleterre, qui prévit les ſuites de ces pirateries, & qui craignoit pour ſes Etats d'Hanovre, ſe hâta de conclure un traité avec le Roi de Pruſſe, qui, de ſon côté, craignant une alliance ſecrete entre l'Impératrice-Reine, l'Electeur de Saxe, Roi de Pologne, & la Czarine, s'engagea de s'oppoſer à l'entrée des troupes étrangeres dans l'Empire. L'Europe vit alors avec étonnement le traité d'alliance conclu à Verſailles, entre Louis XV & l'Impératrice Reine, traité qui renverſoit le mur de ſéparation poſé par le Cardinal de Richelieu, entre les Maiſons d'Autriche & de Bourbon.

Les victoires de MM. de Montcalm & de Vaudreuil, dans l'Amérique ſeptentrionale;

une bataille gagnée fur mer, par M. de la Galiffonniere contre les Anglois; la prife de Port-Mahon par le Maréchal de Richelieu, furent les premiers trophées des François. Aucune de leurs guerres n'avoit jamais eu de début auffi impofant.

Le Roi de Pruffe entra dans Leipfig, qu'il livra au pillage; il fe préfente enfuite aux portes de Drefde, dont l'Electeur venoit de fortir, pénetre dans le Palais, & malgré les pleurs de la Reine, il enfonce les archives, croyant y trouver le Traité qu'il craignoit; il n'y trouve rien, & Drefde n'en eft pas moins dévaftée. Les plus beaux monumens des Arts furent faccagés. Alexandre, brûlant Perfépolis, détruifit moins de chef-d'œuvres.

La bataille de Lowozitz, entre ce Prince & le Général Brown, laiffa la victoire indécife; mais l'affoibliffement des Autrichiens les empêcha de fe joindre à l'armée Saxonne, que Frédéric tenoit bloquée au camp de Pirna, & qu'il y fit prifonniere. Augufte,

ſans armée & ſans Electorat, fut trop heureux d'obtenir la liberté de retourner dans ſon Royaume de Pologne.

Bientôt Frédéric, avec cent mille hommes, paroît à la vue de Prague, gagne une bataille contre Brown qui périt dans le combat, force le Prince Charles de rentrer dans la ville, & la bloque; mais peu de jours après, le Comte de Daun remporte ſur lui la célebre victoire de Chotemitz. Lorſque Marie-Thérefe & l'Empereur en apprirent la nouvelle, ſans égard pour l'étiquette, ils coururent l'annoncer à l'épouſe du vainqueur, & partager ſa joie. L'Impératrice voulut perpétuer le ſouvenir de cette victoire; &, dans cette vue, elle inſtitua l'Ordre de *Marie-Thérefe*, en faveur des Officiers qui s'étoient ſignalés dans ce combat: les réglemens de cet Ordre reſpirent l'honneur & la ſageſſe. L'Impératrice & ſon époux voulurent que le Comte de Daun, à qui Prague & la Boheme devoient leur ſalut, fît lui-même une promotion dans leurs armées.

Cependant le Maréchal de Richelieu avoit fait mettre bas les armes aux Hanovriens que le Maréchal d'Etrées avoit vaincus près d'Hastembeck. Nous ne suivrons pas le cours de cette guerre, l'une des plus sanglantes qui ayent affligé l'humanité. Qui ne sait comment Frédéric, dont Haddik mettoit la Capitale à contribution, ne pouvant donner aucun secours à la Silésie envahie par les Russes, ayant à craindre l'armée du Maréchal de Richelieu & celle de l'Empire, surmonta tous ces obstacles par la défaite des François & des Impériaux à Rosbach? Comment, vainqueur à Lissa, il dégage la Silésie, tandis que les Russes dévastent son royaume, & qu'il désole la Saxe? Comment, forcé de lever le siege d'Olmutz, disputant & cédant la victoire aux Russes près de Zorndorff, obligé de céder encore près d'Hockirchen, au génie de Daun & de Loudhon, il étonne ses vainqueurs, & justifie dans ses défaites même, le titre de GRAND, que l'Europe lui donne? Jusques alors ses succès n'en avoient

fait qu'un Héros ; sa fortune lui ménagea des revers, pour en faire un grand Homme.

Depuis la bataille de Rosbach, les François essuyerent de grandes défaites, & remporterent des victoires qui n'eurent point de suites. M. le Duc de Broglie fut vainqueur à Berghen, à Sundershausen & à Corbach ; M. le Prince de Soubise à Lutzelberg ; M. le Marquis de Castries à Clostercamp, & M. le Prince de Condé à Lutzelberg : mais ces victoires qui couvrirent les Généraux de gloire, ne réparerent pas les pertes de Rosbach, de Crevelt, de Varbourg, de Filingshausen, & sur-tout de Minden.

Enfin le Roi de Prusse, vaincu à Siplitz par le Maréchal de Daun, devant Schweidnitz par le Baron de Loudhon, à Toplitz par le Prince de Levenstein, fut vengé par le Prince Henri, dont la victoire détermina la paix d'Hubertsbourg ; le Traité signé le 15 Février 1763, entre l'Impératrice-Reine, le Roi de Pologne & le Roi de Prusse, assura à Frédéric

la ville & le Comté de Glatz, que Loudhon lui avoit enlevés, & tous les Etats qu'il possédoit en Silésie, avant la guerre. Ainsi finit cette querelle, qui, depuis six ans, faisoit couler inutilement des torrens de sang, & pendant laquelle Marie-Thérese trouvoit des ressources dans l'amour de ses Sujets. Ils n'attendoient point qu'elle créât des impôts; ils lui faisoient des avances sur les impositions ordinaires, & lui fournissoient des troupes.

A peine commençoit-elle à profiter du calme de la paix pour réparer les ravages de la guerre, que de nouveaux malheurs vinrent troubler la Famille Impériale. L'Archiduc Joseph perdit son épouse. L'élection de ce Prince à la dignité de Roi des Romains, & son second mariage avec une Princesse de la Maison de Baviere, n'avoient pas encore mis fin à ses regrets, que la Cour fut accablée d'un désastre inopiné.

Tranquille dans ses Etats, victorieuse de ses ennemis, entourée d'une famille nom-

breuse, adorée de ses Sujets, l'Impératrice se livroit à la satisfaction d'avoir assuré le trône de l'Empire dans sa Maison, lorsque la mort vint frapper l'Empereur, au sein des fêtes qu'il donnoit à l'occasion du mariage de l'Archiduc Léopold avec l'Infante d'Espagne. La fermeté de Marie-Thérese ne résista point à ce coup affreux, qui rompoit un lien de trente années, formé par l'amitié, resserré par l'amour & la confiance. Ces époux, modeles l'un de l'autre, déposoient mutuellement dans leurs cœurs leurs plaisirs & leurs peines. Marie-Thérese ne pouvoit supporter l'idée de cette privation, & bientôt, succombant à son désespoir, elle donna à ses enfans & à ses peuples de nouveaux sujets de crainte. Une maladie violente menaça ses jours : la consternation publique suspendit dans tous les cœurs les regrets de la mort de l'Empereur. Enfin, sa religion & sa tendresse pour une famille éplorée & tremblante, calmerent ses transports, & l'accoutumerent à une douleur concentrée, qui l'a suivie jusqu'au tombeau.

C'eſt ſur leurs exemples que s'eſt formée la grande ame de Joſeph II, également célebre par mille traits de bienfaiſance, & par des vertus politiques & militaires, dont il a donné des preuves ſi éclatantes. Il mérita que l'Impératrice Douairiere lui donnât après la mort de l'Empereur, la co-régence de ſes Etats. Les peuples furent gouvernés avec la même ſageſſe; les Arts furent également protégés. François, qui les aimoit & qui les cultivoit, avoit tranſmis à ſes enfans les mêmes ſentimens & le même goût. Marie-Thérefe conſentit que les Archiducheſſes Marie-Anne & Marie-Charlotte ſollicitaſſent leur admiſſion à l'Académie de Gravure qu'elle avoit fondée en 1766; elle voulut qu'elles fuſſent aſſujetties aux mêmes lois que les Artiſtes qui la compoſent. Elles préſenterent pour pieces de réception, l'une une tête de femme qu'elle avoit gravée ſur un jaſpe ſanguin; & l'autre un payſage deſſiné au crayon. L'honneur que reçut cette Société, excita l'émulation des Artiſtes, & hâta les progrès

de l'Art. C'eſt ainſi que la Muſique Françoiſe doit, en grande partie, ſes ſuccès au goût, au talent & à la protection de notre auguſte Souveraine.

Marie-Thérefe étoit trop bien récompenſée de l'attention qu'elle avoit portée à l'éducation de ſes enfans, pour ne pas donner les mêmes ſoins à l'inſtruction de ſes peuples. Nous voudrions pouvoir entrer dans le détail de tous les établiſſemens qu'elle a faits dans cette vue; tels que le College Théréſien; la Chaire d'Economie Politique, établie à Milan; un College particulier, où ceux qui ſe deſtinent à être Maîtres d'Ecole dans les campagnes, ſont obligés d'aller ſe former eux-mêmes; il ne leur eſt permis d'enſeigner qu'autant qu'ils ont obtenu des Supérieurs de ce College, les atteſtations les plus authentiques. Telle eſt encore cette Ecole pratique de commerce, où quatre Maîtres enſeignent toutes les connoiſſances relatives à cette profeſſion importante.

Des malheurs domestiques vinrent encore affliger Marie-Thérese. L'Impératrice Josephe fut attaquée de la petite vérole, qui l'enleva le 20 Mai 1767. Aux premieres atteintes du mal, l'Impératrice Douairiere accourt, & bravant toute crainte, lui prodigue les soins d'une mere; mais elle est bientôt elle-même la victime de sa tendresse; la maladie contagieuse se déclare avec les symptômes les plus effrayans. Vienne consternée retentit de gémissemens; le Ciel fut touché des vœux & de l'affliction du peuple; des transports de joie succéderent aux alarmes, & l'Impératrice versa des pleurs de tendresse en apprenant les terreurs & l'alégresse de ses Sujets; elle les exempta de la capitation, & fit rembourser ceux qui l'avoient payée. Les Arts célébrerent sa convalescence. Des médailles furent frappées, avec l'inscription flatteuse : A LA MERE DE LA PATRIE.

Ces heureux momens furent encore empoisonnés. On préparoit des fêtes pour le

mariage de l'Archiducheſſe Joſephe avec le Roi des deux Siciles. Elle devoit partir dans peu de jours, lorſqu'elle fut attaquée de la même maladie. Marie - Thérefe, à peine échappée au danger, n'en fut pas moins aſſidue auprès de ſa fille; mais ni ſes ſoins, ni l'amour de la famille Impériale pour cette Princeſſe, que tant de qualités aimables lui rendoient ſi chere, ni les vœux des peuples ne purent la ſauver du trépas; elle mourut le 15 Octobre de la même année. Les regrets de cette perte furent ſuivis de nouvelles alarmes. La contagion s'étendit ſur l'Archiducheſſe Eliſabeth, mais la mort épargna ſa victime. Alors l'Impératrice, dont la ſenſibilité avoit été miſe à de ſi cruelles épreuves, ſurmontant les préjugés que fomentoient des Médecins ignorans ou timides, fit faire de nouvelles expériences de l'inſertion de la petite vérole, & raſſurée par le ſuccès, elle ſoumit à cette pratique les Archiducs Ferdinand & Maximilien, & l'Archiducheſſe Thérefe : leur ſalut ne laiſſa d'autre

regret à leur mere, que de n'avoir pas tenté plutôt les mêmes moyens; depuis cette époque, qu'elle célébra par des fêtes, elle n'a cessé de favoriser l'inoculation.

Nous ne mettrons point au rang de tant de désastres qu'essuya Marie-Thérese, sa séparation d'avec l'Archiduchesse Marie-Antoinette, la plus chere de ses filles, la plus digne de sa tendresse, par son ame généreuse & bienfaisante, par cette candeur que les graces, unies à la beauté, annoncent dans chacun de ses traits, par mille vertus qui la rendent si ressemblante à sa mere. Quelque effort qu'il en coûta à l'Impératrice-Reine, elle savoit que sa fille alloit faire le bonheur d'un Prince, la plus chere espérance d'un Royaume florissant, & qui déjà s'étoit fait connoître par sa bienfaisance; que son mariage devoit resserrer les liens formés depuis peu entre deux Maisons long-temps désunies pour le malheur du monde; qu'elle devoit un jour partager avec Louis, la douce satis-

faction de rendre les François heureux. De si belles destinées consolerent la Reine, & rendirent le sacrifice moins pénible.

Tandis que Marie-Antoinette alloit contribuer au bonheur de la France, Marie-Thérese reprenoit l'ouvrage de la félicité de ses Etats. Elle tiroit parti des moindres circonstances: dans ces voyages que l'Empereur entreprit pour son instruction, il communiquoit à sa mere tout ce qu'il découvroit d'utile. D'accord avec elle, il diminua les impôts en Italie, & la suppression des droits produisit une augmentation de revenus, en doublant la consommation. Elle détruisit les Fermes de la Lombardie, pour y établir une régie éclairée & sage. Elle abolit dans ses Etats héréditaires l'impôt odieux du *collatéral*, ou du dix pour cent sur les successions collatérales; imposition que les Monasteres, abonnés pour une somme une fois payée tous les cent ans, exigeoient de leurs vassaux à chaque mutation d'Abbé. Elle mit un

frein à l'avidité de quelques Eccléſiaſtiques & Religieux qui abuſoient des fonctions de leur miniſtere, pour ſe procurer ou pour procurer à leurs Maiſons ou Chapitres, des legs conſidérables. Véritablement Chrétienne, elle a épuré la Religion des abus que la cupidité, le fanatiſme & l'ignorance y avoient introduits. Elle a éloigné le terme de l'émiſſion des vœux monaſtiques. Elle avoit réduit au ſilence l'Inquiſition de Milan; & l'Archiduc Ferdinand a aboli ce Tribunal.

La légiſlation de Marie-Thérefe, ſur toutes les parties de l'adminiſtration, exigeroit des détails immenſes, que nous ſommes forcés de ſupprimer, & cependant cette partie de ſon Hiſtoire eſt peut-être la plus intéreſſante. L'agriculture lui doit les inſtitutions les plus ſages; elle reſſerra la chaſſe dans des bornes ſi étroites, qu'elle ceſſa d'être nuiſible aux campagnes. La Boheme, inculte, ſouffroit de fréquentes diſettes; l'Empereur s'y tranſporta; il découvrit que l'eſclavage

des Payſans & la dureté des Seigneurs en étoient la principale cauſe. Auſſi-tôt, par un Edit de Marie-Thérefe, l'eſclavage fut détruit; l'Empereur lui-même pour encourager l'agriculture, ſi dédaignée des Grands, mit la main à la charrue, & des monumens publics conſacrerent cet acte d'humanité.

Mais comme, ſans le commerce, la fertilité deviendroit funeſte à l'agriculture, Marie-Thérefe lui accorda une protection particuliere; elle ſupprima les droits établis ſur les grains; elle fit viſiter les rivieres, & dreſſer des projets de canaux; elle s'attacha ſur-tout à augmenter la population dans ſes Etats. Parmi les moyens qu'elle employa, un des plus efficaces fut la faveur accordée aux mariages des Soldats; elle défendit très-ſévérement aux Supérieurs territoriaux, Eccléſiaſtiques & ſéculiers, de s'y oppoſer. Quatre ans après, on compta quatre mille enfans, nés de ces mariages. On peut juger par cet exemple, combien la proſcription des mariages dans nos troupes, eſt deſtructive.

Peu de Souverains ont fait autant de bien que Marie-Thérefe ; aucun n'a joui d'une deftinée plus glorieufe, malgré les revers qui l'ont traverfée. Née d'une famille féconde en Héros, Souveraine de deux Royaumes & de vaftes Etats, elle voyoit trois de fes enfans placés fur les premiers Trônes du monde ; alliée & refpectée des Puiffances qu'elle avoit eues pour ennemies ; fouvent couronnée par la victoire ; toujours grande dans fes profpérités comme dans fes difgraces ; avec de fi grands avantages, modefte & populaire, on la vit fous l'humble toit de l'indigence, porter elle-même des fecours à l'humanité fouffrante. Acceffible aux pauvres & aux opprimés, elle confoloit les uns & vengeoit les autres. Elle a mis à profit tous les momens de fa vie ; & afin que fes vertus fuffent encore utiles après fa mort qu'elle fentoit approcher, dans fes derniers jours elle a écrit à chacun de fes enfans les lettres les plus touchantes, remplies des confeils les plus fages, & des inftructions les

plus

plus ſublimes. Elle a témoigné à ſes braves Hongrois, ſa reconnoiſſance de tout ce qu'ils ont fait pour elle ; elle leur recommande l'Empereur ſon fils, en leur demandant pour lui le même amour & la même fidélité qu'ils ont témoigné à leur Reine. Le Ciel, qui avoit ſi ſouvent éprouvé ſa conſtance, a voulu lui épargner de longues ſouffrances avant ſa mort ; elle a été enlevée le troiſieme jour d'une maladie qui ſembloit d'abord n'annoncer rien de funeſte. Elle ceſſa de vivre le 29 Novembre 1780.

Par M. Castilhon.



DESCRIPTION

DE L'APOLLON DU BELVEDERE.

De toutes les productions de l'art qui ont échappé à la puiſſance du temps, cette ſtatue d'Apollon eſt ſans contredit la plus ſublime. L'Artiſte a conçu cet ouvrage ſur l'idéal, &

n'a employé de matiere que ce qu'il lui en falloit pour exécuter sa pensée & la rendre sensible. Autant la description qu'Homere a donnée d'Apollon, surpasse les descriptions qu'en ont fait après lui les autres Poëtes, autant cette figure l'emporte sur toutes les représentations de ce Dieu. La stature est au-dessus de celle de l'homme, & son attitude respire la majesté. Un éternel printemps, tel que celui qui regne dans les champs fortunés de l'Elysée, revêt son beau corps d'une aimable jeunesse, & brille avec douceur sur la noble structure de ses membres. Tâchez de pénétrer dans l'empire des beautés incorporelles; cherchez à devenir créateur d'une nature céleste, pour élever votre ame à la contemplation du beau surnaturel: car ici il n'y a rien qui soit mortel, rien qui soit sujet aux besoins de l'humanité. Ce corps n'est ni échauffé par des veines, ni agité par des nerfs; un esprit céleste répandu comme une eau tranquille, circule, pour ainsi dire, sur toute la circonscription de cette figure. Le Dieu a poursuivi Python,

contre lequel il a tendu pour la premiere fois son arc redoutable ; dans sa course rapide il l'a atteint, & lui a porté le coup mortel. De la hauteur de sa joie, son auguste regard pénetre dans l'infini, & s'étend bien loin au-delà de sa victoire. Le dédain siege sur ses levres ; l'indignation qu'il respire, gonfle ses narines & monte jusqu'à ses sourcils. Mais une paix éternelle est empreinte sur son front, & son œil est plein de douceur comme s'il étoit au milieu des Muses, empressées à lui prodiguer leurs caresses. Parmi toutes les figures de Jupiter parvenues jusqu'à nous, vous ne verrez dans aucune le Pere des Dieux approcher de cette grandeur, & se manifester jadis avec autant de majesté à l'intelligence du Poëte, comme dans les traits que nous offre ici son fils ; les beautés individuelles de tous les Dieux sont réunies dans cette figure comme dans celle de Pandore. Ce front est le front de Jupiter, renfermant la Déesse de la Sagesse ; ces sourcils, par leur mouvement, annoncent leur volonté ; ces yeux, ce sont les yeux de la Reine

des Déesses, & c'est cette bouche qui inspiroit la volupté au beau Branchus. Semblables au tendre rejeton du pampre, ses beaux cheveux flottent autour de sa tête, comme s'ils étoient légérement agités par l'haleine des Zéphyrs; ils semblent parsemés de l'essence des Dieux, & attachés négligemment par les mains des Graces. A l'aspect de ce chef-d'œuvre j'oublie tout l'univers; je prends moi-même une position plus noble pour le contempler avec dignité. De l'admiration je passe à l'extase: je sens ma poitrine qui se dilate & s'éleve: sentiment qu'éprouvent ceux qui sont remplis de l'esprit de prophétie. Je suis transporté à Délos & dans les bois sacrés de Lycie, lieux qu'Apollon honoroit de sa présence; car la figure que j'ai devant les yeux paroît recevoir le mouvement, comme le reçut jadis la Beauté qu'enfanta le ciseau de Pygmalion. Comment pouvoir te décrire, ô inimitable Apollon! Il faudroit pour cela que l'art même daignât m'inspirer & conduire ma plume. Les traits que je viens de crayonner, je les dépose à

tes pieds. Ainsi, ceux qui ne peuvent atteindre jusqu'à la tête de la Divinité qu'ils réverent, mettent à ses pieds les guirlandes dont ils auroient voulu la couronner.

Par M. l'Abbé Winckelmann.



PORTRAIT DE CLÉOPATRE.

Cléopatre étoit belle; mais l'éclat de cette beauté, qui lui avoit suffi pour subjuguer le cœur de César, & suivant quelques-uns celui de Cneïus, fils du grand Pompée, étoit devenu le plus foible de ses charmes. L'amour de César l'avoit remplie d'une noble ambition. Elle se sentoit digne du trône du monde, & pour y parvenir elle n'avoit que la route des cœurs.

Il étoit pour elle de la derniere importance d'étudier l'art de plaire, & personne ne s'y appliqua avec autant de succès. Avec une ame forte, élevée, audacieuse, elle avoit

reçu de la nature un esprit vif, brillant & enjoué. Elle avoit tous les goûts, elle prenoit tous les tons, elle aimoit tous les plaisirs & les varioit sans cesse. Moins occupée à satisfaire ses désirs qu'à en inspirer de nouveaux, la certitude de plaire ne lui fit jamais négliger les moyens de paroître plus aimable; & quoiqu'elle aimât de bonne foi, il n'est point d'artifice qu'elle ne mît en usage pour être aimée.

Habile à observer tous les mouvemens du cœur qu'elle vouloit ou gagner ou retenir, elle savoit y jeter à propos la crainte, le désir, l'espérance, la confiance & la jalousie, le ravissement & la douleur, employant avec un art inconcevable la tendresse & le caprice, l'ingénuité, la dissimulation, la froideur & l'emportement. Dans le temps où elle pensoit le plus à se livrer à ses penchans, elle les régloit sur ses vues, & son ivresse étoit politique. On ne sait ce qui l'emportoit en elle, des graces de la nature ou des raffinemens de

l'art. Mais elle portoit si loin l'un & l'autre de ces avantages, que réduite au plus foible des deux, elle n'eût pas laissé appercevoir la perte de l'autre. Cléopâtre réunissoit enfin tout ce qui peut enflammer les passions d'un homme, & flatter l'orgueil d'un héros.

Par M. Marmontel.



DES ÉPREUVES
OU
ANCIENS JUGEMENS DE DIEU.

Ce ne sont pas toujours les points d'histoire traités par un plus grand nombre d'Auteurs, qui sont les mieux éclaircis; les Historiens sont souvent les échos les uns des autres. Un lecteur, après avoir parcouru une histoire, la trouve à peu-près la même dans un autre Historien; où s'il y remarque quelques endroits opposés, il manque souvent de moyens pour discerner la vérité. Ainsi, il lira plu-

ſieurs Auteurs, ſans rien apprendre de nouveau, ou ſans éclaircir ce qui ſera douteux ou contradictoire.

Si les faits ſont obſcurs, on trouve encore moins de lumiere ſur ce qui concerne les uſages d'une ancienne nation : l'obſcurité qu'on rencontre à cet égard dans l'Hiſtoire, vient de ce que les Auteurs qui écrivent celle de leur temps, ne s'aviſent guere d'expliquer les uſages connus auxquels ſont relatifs les faits qu'ils rapportent; mais leurs ouvrages venant à paſſer à la poſtérité, & ces uſages étant abolis ou changés, on trouve beaucoup d'obſcurité dans des choſes qui étoient fort claires pour des contemporains. C'eſt ainſi que la lettre la plus ſimple d'un ami à un autre, ſeroit ſouvent une énigme pour un tiers.

Parmi les coutumes qui ont régné anciennement dans la monarchie, il n'y en a peut-être point de plus ſingulieres & de moins éclaircies que les épreuves dont on appuyoit

le ferment dans les affaires douteuſes, ſoit civiles ſoit criminelles. Les Juges déféroient alors le ferment à l'accuſé, qui, pour preuve de la vérité de ſon affirmation, ſubiſſoit quelques-unes des épreuves dont je vais parler. Ces jugemens étoient nommés *jugemens de Dieu*, parce que l'on étoit perſuadé que l'événement de ces épreuves, qui auroit pu en toute occaſion être imputé au haſard, étoit dans celle-ci un jugement formel par lequel Dieu faiſoit connoître clairement la vérité en puniſſant le parjure.

Les Auteurs qui parlent de ces épreuves, rapportent ſimplement des faits ſans liaiſon, ſouvent contradictoires & plus propres à faire naître des doutes qu'à les réſoudre.

Je vais tâcher d'éclaircir ce point d'hiſtoire, & pour le traiter avec plus d'ordre, j'expoſerai ſommairement ce qui ſe pratiquoit dans les épreuves; j'examinerai enſuite quel jugement on en peut porter.

Lorſque les Romains s'emparerent des Gaules, ils trouverent des peuples barbares, & qui par conſéquent ne devoient pas être encore aſſez corrompus pour avoir multiplié les lois qui ne naiſſent qu'avec les crimes; mais les Romains qui vouloient que leur empire ne fût qu'un grand corps gouverné par un même eſprit, portoient par-tout leurs lois avec leurs conquêtes. Ils y aſſujettirent les Gaulois; & ce fut peut-être à ces lois que ceux-ci dûrent la première connoiſſance des crimes, du moins des crimes réfléchis. D'ailleurs ces Barbares, frappés d'admiration pour les Romains, voulurent les imiter; ils cherchèrent à ſe polir, & le premier pas vers la politeſſe n'eſt que trop ſouvent contraire à l'innocence; ils affecterent le luxe de leurs vainqueurs; ils ne ſongerent plus à ſecouer le joug, & ils devinrent polis & eſclaves. Ainſi la Gaule étoit devenue toute Romaine, lorſque les Francs s'en emparerent.

Les Francs, aſſez ſemblables aux anciens

Gaulois, bornoient leurs lois aux usages qu'ils avoient reçus de leurs ancêtres. Il suffit de jeter les yeux sur les codes des lois antiques, pour juger de leurs mœurs; tous les cas détaillés ou prévus ne sont que des larcins, des querelles & tout ce qui peut naître de la violence.

Nos premiers Rois, en conservant leurs usages, laisserent vivre suivant la loi Romaine les Gaulois & les Romains, qui ne formoient alors qu'un peuple dans les Gaules.

Cependant le mélange des peuples fit qu'insensiblement les vainqueurs emprunterent les lois des vaincus; & ceux-ci adoptant plusieurs usages des vainqueurs, il y en eut qui leur furent absolument communs : tels étoient ceux qui concernoient les épreuves comprises sous le nom général de *Jugement de Dieu.*

Les Francs, avant que d'avoir l'usage de l'écriture, & même depuis, se servoient plus, dans leurs procès, de témoins que de

titres. Mais soit que le nombre des témoins ne fût pas suffisant ; ou que leur témoignage ne fût pas assez clair, les affaires paroissoient souvent douteuses. C'étoit dans ces occasions que l'on recouroit au serment & aux épreuves. Il y en avoit de plusieurs especes, mais elles se rapportoient toutes à trois principales, sçavoir : le serment, le duel & l'ordalie, ou l'épreuve par les élémens.

Le *serment* qu'on nommoit aussi *purgation canonique*, se faisoit de plusieurs manieres. L'accusé prenant une poignée d'épis, les jetoit en l'air en attestant le ciel de son innocence. Quelquefois une lance à la main, il déclaroit qu'il étoit prêt à soutenir par le fer ce qu'il affirmoit par serment ; mais l'usage le plus ordinaire & le seul qui subsista dans la suite, étoit de jurer sur un tombeau, sur des reliques, sur des autels, ou sur les Évangiles.

Quand il s'agissoit d'une accusation grave, formée par plusieurs témoins, mais dont le nombre étoit moindre que celui que la loi

exigeoit, ils ne pouvoient former qu'une présomption plus ou moins grande, suivant le nombre des accusateurs. Ce cas étoit d'autant plus fréquent, que la loi, pour convaincre un accusé, exigeoit beaucoup de témoins. Il en falloit soixante-douze contre un Évêque, quarante contre un Prêtre, plus ou moins contre un laïque, suivant la qualité de l'accusé ou la gravité de l'accusation. Lorsque ce nombre n'étoit pas complet, l'accusé ne pouvoit être condamné ; mais il étoit obligé de présenter plusieurs personnes, ou le Juge les nommoit d'office, & en fixoit le nombre suivant celui des accusateurs, mais ordinairement à douze. Ces témoins attestoient l'innocence de l'accusé, ou, ce qu'il est plus raisonnable de penser, certifioient qu'ils le croyoient incapable du crime dont on l'accusoit ; & par-là formoient en sa faveur une présomption capable de détruire ou de balancer l'accusation formée contre lui. Nous trouvons dans l'Histoire un exemple bien singulier d'un pareil serment.

Gontram, Roi de Bourgogne, faisant difficulté de reconnoître Clotaire II pour fils de Chilpéric son frere, Frédegonde, mere de Clotaire, jura non-seulement que son fils étoit légitime, mais fit jurer la même chose par trois Évêques & trois cents autres témoins. Gontram n'hésita plus à reconnoître Clotaire pour son neveu. S'il formoit des doutes, il n'étoit pas du moins fort difficile sur les preuves.

Quelques lois exigeoient que dans une accusation d'adultere, l'accusée fît jurer avec elle des témoins de son sexe. Etoit-ce de la part de la loi, faveur ou sévérité?

Il est certain que la loi du serment étoit en grande vénération chez ces peuples; ils avoient peine à supposer qu'on osât être parjure; mais en louant ce sentiment, on ne sauroit assez admirer par quelles ridicules & basses pratiques ils croyoient qu'on pouvoit en éluder l'effet.

Le Roi Robert voulant exiger un serment de ses sujets, & craignant de les exposer au au châtiment du parjure, les fit jurer sur une châsse sans reliques ; comme si le témoignage de la conscience n'étoit pas le véritable serment, dont le reste n'est que l'appareil.

Quelquefois, malgré le serment de l'accusé ; l'accusateur persistoit dans son accusation ; alors celui-ci pour preuve de la vérité, & l'accusé pour preuve de son innocence, ou tous deux ensemble, demandoient le combat. Il falloit y être autorisé par sentence du Juge. S'il jugeoit qu'il échéoit gage de bataille, l'accusé jetoit un gage, qui d'ordinaire étoit un gant. Ce gage étoit relevé par l'accusé ou par l'accusateur avec permission du Juge ; ensuite les combattans étoient constitués prisonniers, ou remis à la garde de gens qui en répondoient. Les gages étant reçus, les parties ne pouvoient plus s'accommoder que du consentement du Juge ; & on ne l'obtenoit qu'avec peine & en payant l'amende que le Seigneur

avoit droit de prétendre ſur les biens ou la ſucceſſion du vaincu. Si avant le combat l'un des deux s'enfuyoit, il étoit déclaré infame, & convaincu du crime, ou d'accuſation calomnieuſe.

Le Juge fixoit le jour, le lieu & la durée du combat; régloit & viſitoit les armes; il faiſoit déshabiller les combattans pour ſavoir s'il n'y avoit ni fraude ni charme, car on croyoit auſſi aux charmes; il leur partageoit le ſoleil & l'avantage du champ de bataille.

Avant que d'entrer en lice on dépoſoit des gages devant le Juge, pour tenir lieu de l'amende du vaincu; on faiſoit la bénédiction des armes avec des prieres, dont nous avons encore des formules; & les combattans, après s'être donnés réciproquement pluſieurs démentis, en venoient aux mains. Le temps du combat étant expiré, ou durant juſqu'à la nuit avec un ſuccès égal, l'accuſé étoit regardé comme vainqueur. La peine

du vaincu ; étoit celle qu'eût méritée le crime dont il étoit question.

La preuve par le *duel* étoit ordinairement celle des Nobles ; mais les Ecléfiaftiques, les malades, les eftropiés, les jeunes gens au-deffous de vingt-un ans, & les hommes au-deffus de foixante, en étoient difpenfés. Quelquefois on le leur permettoit, quelquefois on étoit obligé de faire combattre un champion à leur place.

Les champions étoient des braves de profeffion, qui pour une fomme d'argent, entroient en lice pour quelqu'un difpenfé du combat ; les femmes pouvoient auffi en employer. Les champions étoient réputés infâmes ; ils combattoient toujours à pied avec un habit. Celui qui les employoit reftoit en otage ; & fi fon champion étoit vaincu, l'un & l'autre fubiffoient la même peine. La condition des champions dans quelques endroits, étoit encore plus dure, car ils avoient le poing coupé ou étoient mis à mort ; quoique

celui qui les avoit employés, en fût quitte pour une amende, quand il ne s'agissoit pas de crime capital.

L'accusé pouvoit seul employer un champion, car l'accusateur devoit combattre en personne.

Gontram, Roi de Bourgogne, ayant trouvé dans une forêt un buffle nouvellement tué, un Garde-bois en accusa un Chambellan. Celui-ci niant le fait, Gontram voulut que le duel en decidât, & obligea le Chambellan, qui étoit âgé & infirme, de faire combattre son neveu à sa place. Ce jeune homme blessa & terrassa le Garde; mais voulant le désarmer, il s'enferra lui-même dans l'épée de son ennemi & tomba mort. Son oncle voulut s'enfuir, mais il fut arrêté & lapidé sur le champ. Cet exemple pourroit prouver que la peine du vaincu comme parjure, étoit plus sévere que celle qu'eût méritée le crime dont il s'agissoit, d'autant qu'il ne paroît pas que celui du Chambellan eût mérité la mort chez des

peuples où la peine des crimes capitaux se rachetoit par des amendes.

La preuve par le duel étoit si commune, & devint si fort du goût de ces temps-là, qu'après avoir été employée dans les affaires criminelles, on s'en servit indifféremment pour décider toutes sortes de questions, soit publiques, soit particulieres. S'il s'élevoit une dispute sur la propriété d'un fonds, sur l'état d'une personne; si le droit n'étoit pas bien clair de part & d'autre, on prenoit des champions pour l'éclaircir.

L'Empereur Othon, vers l'an 968, ayant consulté les Docteurs pour savoir si en ligne directe la représentation pouvoit avoir lieu; comme ils étoient de différens avis, on nomma deux braves pour décider ce point de droit. L'avantage étant demeuré à celui qui soutenoit la représentation, l'Empereur ordonna qu'elle eût lieu à l'avenir. Les épreuves auxquelles recouroient ceux qui ne por-

toient pas les armes, étoient toutes comprifes dans l'Ordalie.

L'*Ordalie*, terme faxon, ne fignifioit originairement qu'un jugement en général; mais comme les épreuves paffoient pour les jugemens par excellence, jufque-là qu'on les nommoit *jugemens de Dieu*, on n'appliqua ce nom qu'à ces derniers, & l'ufage le détermina dans la fuite aux feules épreuves par les élémens, & à toutes celles dont ufoit le peuple.

La premiere, & celle dont fe fervoient auffi les Nobles, les Prêtres & autres perfonnes libres qu'on difpenfoit du combat, étoit l'épreuve par le fer ardent. C'étoit une barre de fer d'environ trois livres pefant; ce fer étoit béni avec plufieurs cérémonies; & gardé dans une Eglife qui en avoit le droit; car toutes ne l'avoient pas, & c'étoit une diftinction auffi utile qu'honorable; car avant que de toucher le fer, on payoit un droit à l'Eglife où fe faifoit l'épreuve.

L'accusé, après avoir jeûné trois jours au pain & à l'eau, entendoit la Messe; il y communioit, & faisoit, avant que de recevoir l'Eucharistie, serment de son innocence. Il étoit conduit à l'endroit de l'Eglise destiné à faire l'épreuve; on lui jetoit de l'eau-bénite, il en buvoit même; ensuite il prenoit le fer qu'on avoit fait rougir, plus ou moins, selon les présomptions & la gravité du crime; il le soulevoit deux ou trois fois, ou le portoit plus ou moins loin, suivant la sentence. Pendant cette opération, les Prêtres récitoient les prieres qui étoient d'usage; on lui mettoit ensuite la main dans un sac que l'on fermoit exactement, & sur lequel le Juge & la partie adverse apposoient leurs sceaux, pour les lever trois jours après. Alors, s'il ne paroissoit point de marque de brûlure, ou ce qu'il est important de remarquer, suivant la nature & à l'inspection de la plaie, l'accusé étoit absous ou déclaré coupable.

La même épreuve se faisoit encore en

mettant la main dans un gantelet de fer rouge, ou en marchant ſur des barres de fer brûlantes qui étoient ordinairement au nombre de neuf.

L'épreuve par l'eau bouillante ſe faiſoit avec les mêmes cérémonies, en plongeant la main dans une cuve pour y prendre un anneau qui y étoit ſuſpendu plus ou moins profondément.

Le Pape condamna toutes ces épreuves comme fauſſes & ſuperſtitieuſes, & Frédéric II les défendit comme folles & ridicules.

L'épreuve par l'eau froide, qui étoit celle du petit peuple, ſe faiſoit aſſez ſimplement. Après quelques oraiſons prononcées ſur le patient, on lui lioit la main droite avec le pied gauche, & la main gauche avec le pied droit, & dans cet état on le jetoit à l'eau ; s'il ſurnageoit on le traitoit en criminel, s'il s'enfonçoit il étoit déclaré innocent. Sur ce pied-là il devoit ſe trouver peu de coupables, parce qu'un homme ne pouvant faire aucun

mouvement, & son volume étant d'un poids supérieur à un égal volume d'eau, il doit nécessairement enfoncer. On n'ignoroit pas sans doute un principe de Statique aussi simple & d'une expérience si commune; mais la simplicité de ces temps-là attendoit toujours un miracle, qu'on ne croyoit pas que le Ciel pût refuser, pour faire connoître la vérité. Il est vrai que dans cette épreuve le miracle devoit s'opérer sur le coupable, au lieu que dans celle du feu il devoit arriver dans la personne de l'innocent.

L'épreuve par l'eau froide étoit en usage dès le neuvieme siecle, puisque Louis le Débonnaire la défendit par un capitulaire exprès de 829. Cependant, quelque temps après, elle reprit faveur & continua d'être pratiquée jusqu'en 1215, qu'elle fut absolument défendue par le Concile de Latran. Dans le quinzieme siecle elle recommença en Westphalie, d'où elle repassa insensiblement en France. Le Parlement de Paris la défendit par

un arrêt de la Tournelle du premier Décembre 1601. On dit qu'on en trouve encore des vestiges, mais non pas juridiques, dans quelques provinces. Il est encore parlé, dans les lois anciennes, de l'épreuve de la *Croix* & de celle de l'*Eucharistie*.

Dans l'épreuve de la *Croix*, les deux parties se tenoient devant une croix les bras élevés; celle des deux qui tomboit de lassitude la premiere, perdoit sa cause. L'Empereur Lothaire la défendit.

L'épreuve par l'*Eucharistie* se faisoit en recevant la communion. Le Pape Adrien II la fit faire à Rome par Lothaire Roi de Provence & de Lorraine, & par les Seigneurs François qui l'accompagnoient. Le Prince jura avec eux, en recevant la communion, qu'il avoit renvoyé Waldrade sa concubine; ce qui étoit faux. On attribua à ce parjure sacrilege la mort de Lothaire, qui arriva un mois après, en 868. Cette épreuve fut abolie par le Pape Alexandre II.

Parmi

Parmi les différentes épreuves qui étoient en usage, on doit distinguer celles dont la pratique est naturelle, & celles qui supposent du surnaturel.

Lorsque dans les affaires douteuses on déféroit le serment à l'accusé, il n'y avoit rien que de raisonnable & d'humain. Dans le risque de condamner un innocent, il étoit juste d'avoir recours à son affirmation & de laisser à Dieu la vengeance du parjure. Cet usage subsiste encore parmi nous; il est vrai que nous l'avons borné à des cas de peu d'importance, parce que notre propre dépravation nous ayant éclairés sur celle des autres, nous a fait connoître que la probité des hommes tient rarement contre de grands intérêts.

Quant au *duel*, il n'y avoit dans l'exécution nul caractere sensible de miracle; il étoit naturel qu'un homme triomphât d'un autre; la superstition ne consistant qu'à regarder la victoire comme la preuve de l'inno-

cence ou de la vérité de l'accusation, sans songer que le droit & la raison ne dépendent ni de la force ni de l'adresse. Lorsque deux combattans périssoient, l'accusé étoit censé convaincu; & l'on supposoit apparemment que Dieu punissoit quelque crime secret de l'accusateur.

Plusieurs de ceux qui étoient sortis vainqueurs du combat, furent dans la suite reconnus coupables; mais la loi défendoit de rechercher pour le même fait ceux qui avoient subi l'épreuve. Il semble qu'on auroit dû se détromper de cette épreuve; mais les erreurs les plus absurdes trouvent toujours des défenseurs.

Un certain Ausel ayant volé des vases sacrés dans l'Eglise de Laon, un marchand qui les avoit achetés, avec serment de tenir le vol secret, fut effrayé de l'excommunication qui fut lancée à ce sujet. Ce receleur timoré alla déclarer Ausel; celui-ci fit serment de son innocence, &, pour la prouver,

offrit de combattre son dénonciateur : Aufel sortit vainqueur du combat, & par conséquent innocent. Quelque temps après, encouragé par le succès ou entraîné par l'habitude, il vola la même Eglise, & fut convaincu, il avoua même le vol précédent. Les Casuistes du duel furent consultés ; ils n'avoient pas l'esprit assez juste pour être détrompés ni même embarrassés : ils répondirent que le marchand avoit été puni pour avoir trahi le serment qu'il avoit fait à Ausel.

Que les événemens soient suivis ou opposés, l'opinion ne manquera jamais d'expliquer ce qui arrête la raison. Si l'innocence est persécutée, c'est Dieu qui éprouve ; si le coupable devient malheureux, c'est Dieu qui châtie : le préjugé téméraire sonde & dévoile les décrets divins que le vrai Philosophe adore comme impénétrables.

Rien ne fortifie le préjugé, comme un ancien usage.

Les Francs & tous les peuples qui vinrent du Nord étoient des Barbares, sans police, sans autre éducation que l'exercice des armes; accoutumés à la guerre qui faisoit leur unique profession, à charge par leur nombre à leur propre pays qui ne pouvoit les nourrir tous, & par conséquent destinés à la violence & à l'usurpation, autant par la nécessité que par leurs mœurs féroces; ces peuples ne reconnoissoient de droits que celui de l'épée; leurs descendans en se poliçant, conserverent toujours quelque chose des mœurs de leurs peres. Les droits de l'épée leur furent toujours chers; c'étoit le génie de la nation, & l'épreuve du duel fut celle qui subsista plus long-temps; mais une aventure qui arriva sous le regne de Charles VI, la fit absolument défendre.

La femme d'un Chevalier, nommé *Carrouge*, fut violée par un homme masqué; elle crut cependant le reconnoître, & accusa un Chevalier nommé *le Gris*. Carrouge fit

ajourner le Gris, & le Parlement déclara qu'il *échéoit gage de bataille*. Le Gris fut bleſſé & terraſſé; mais comme il perſiſtoit toujours à ſoutenir ſon innocence, Carrouge le tua; ce qui étoit permis au vainqueur. Quelque temps après, un homme au lit de la mort, déclara qu'il étoit coupable du crime dont le Gris avoit été fauſſement accuſé.

Cet exemple précédé de pluſieurs autres, fit enfin proſcrire le duel, du moins il ceſſa d'être juridique, quoiqu'on en trouve encore quelques-uns d'autoriſés ſous François I.er & ſous Henri II.

Suivant toutes les apparences, la premiere origine du duel n'a pas été juridique. Un homme accoutumé à ſe ſervir de ſon épée, a-t-il été accuſé de quelque crime dans une querelle particuliere, il a eu recours aux armes, ſans doute pour prouver ſon injure plutôt que pour prouver ſon innocence. Quand il eſt ſorti vainqueur du combat, on a été

plus circonspect à lui faire quelque reproche ; insensiblement, & par un sentiment secret de crainte ou d'admiration, on l'a jugé innocent ; on a cru qu'il étoit naturel que le Ciel favorisât la bonne cause ; on a regardé ce pressentiment comme un jugement infaillible ; le courage de l'innocent outragé en est devenu plus vif, & c'est un grand pas vers la victoire : plusieurs succès favorables ont fait adopter ce sentiment par les lois, qui d'ailleurs se prêtoient au génie de la nation ; & ce n'a été qu'une expérience réitérée de faux jugemens portés sur ce principe, qui a fait proscrire le duel par les lois. Mais le génie du peuple ne change que bien difficilement ; & c'est sans doute à ses anciennes mœurs qu'on doit rapporter la fureur des duels, que la sagesse & la sévérité de nos Rois ont eu tant de peine à réprimer, & dont il reste toujours un levain dans le cœur de ceux qui sont destinés aux armes. Ils croient que l'épée est le seul moyen noble qu'ils aient pour décider les querelles qu'on appelle de point d'honneur.

D'ailleurs ce point d'honneur, quelquefois chimérique, peut avoir l'avantage d'entretenir une certaine ſenſibilité d'ame plus généreuſe & plus puiſſante que le ſimple devoir; il a même mérité d'avoir un tribunal particulier & reſpectable, dont les déciſions promptes & ſages, ne font acheter la juſtice ni par la longueur ni par les frais; & qui en conſervant les droits d'un honneur délicat, en préviennent les effets dangereux.

Les épreuves par les élémens, ou les différentes Ordalies, n'étoient point approuvées par l'Egliſe. Si l'on trouve un canon du Concile de Tivoli en 495 qui les tolere, c'étoit pour ne pas heurter abſolument les lois civiles qui les ordonnoient. Dès le commencement du neuvieme ſiecle, Agobard, Archevêque de Lyon, écrivit avec force contre cet uſage. Yves de Chartres, dans le onzieme ſiecle les a attaquées, & il cite à ce ſujet une lettre du Pape Etienne V à Lambert Evêque de Mayence, qui eſt auſſi

rapportée dans le décret de Gratien. Les Papes Céleſtin III, Innocent III, & Honorius III, réitérerent ces défenſes. Nous voyons enfin que l'Egliſe en général, bien loin d'y reconnoître le doigt de Dieu, les a toujours regardées comme lui étant injurieuſes & favorables au menſonge. Le prétendu merveilleux des épreuves les plus célebres dans ce temps, trouvoit dès-lors des contradicteurs. Inſenſiblement les yeux s'ouvrirent : des accuſés, qu'on eût pu autrefois contraindre juridiquement à ſubir ces épreuves, les refuſerent hautement. George Logothete parle d'un homme qui dans le treizieme ſiecle refuſa de ſubir l'épreuve, diſant qu'il n'étoit point charlatan. L'Archevêque ayant voulu lui faire quelque inſtance à ce ſujet, il lu répondit qu'il prendroit le fer ardent, pourvu qu'il le reçût de ſa main : le Prélat trop prudent pour accepter la condition, convint qu'il ne falloit pas tenter Dieu.

C'eſt ainſi que les épreuves ne pouvoient

réussir que par ceux qui avoient la foi. Ce qui est un miracle aux yeux d'un homme, seroit pour un autre un artifice & une chose fort naturelle. Rien ne porta plus d'atteinte aux épreuves que celle qui fut tentée sous Andronic, fils de Michel Paléologue. Le Clergé étoit divisé sur l'élection du Patriarche & sur plusieurs autres articles. Les deux partis convinrent d'écrire leurs raisons, chacun dans un cahier séparé; que les deux cahiers seroient ensuite jetés au feu, & que celui qui échapperoit aux flammes donneroit gain de cause à son parti. La cérémonie se passa de bonne foi de part & d'autre; aussi l'événement fut-il fort simple, les deux cahiers furent consumés; & les Ecclésiastiques, honteux du succès, n'oserent plus autoriser de pareilles épreuves, qui cependant ne s'abolirent pas encore par-tout. Si cette épreuve n'eût pas été aussi publique, les parties intéressées auroient tâché de la tenir cachée, ou d'y donner une explication; c'est ce qui arrivoit dans les épreuves parti-

culieres où l'ignorance & l'artifice entretenoient la superstition.

Une autre épreuve qui se fit avec le plus grand appareil en 1103, fut celle de Luitprand, Prêtre de Milan. Il accusa de simonie Grosessan son Archevêque, & offrit de prouver la vérité de son accusation en traversant un bûcher allumé. Il y entra, dit-on, au travers des tourbillons de flammes qui se divisoient devant lui, & en sortit aux acclamations du peuple. On remarqua simplement que sa main avoit reçu quelque atteinte du feu en jetant de l'eau-bénite & de l'encens dans le bûcher, & qu'il avoit eu le pied froissé. Il semble qu'on ne devoit pas chicaner un homme, qui après avoir traversé un large bûcher où il devoit périr, en étoit quitte à si bon marché; cependant cette épreuve fut jugée insuffisante à Rome; le Pape renvoya l'Archevêque absous, & Luitprand se retira dans la Walteline: & c'est ce qui me fait penser qu'on ne fut pas si frappé

de cette prétendue merveille. En effet interprétons un peu ce récit; diminuons un peu la grandeur du bûcher & la vivacité du feu; augmentons la plaie de la main & du pied de Luitprand; & regardons sa retraite dans la Walteline comme un exil de la part du Pape prononcé contre un fanatique: nous serons à-peu-près au vrai, sur-tout sachant que cette épreuve est rapportée par Landolfé le jeune, neveu de Luitprand, qui aura voulu présenter le tout à l'avantage de son oncle. Il paroît que Pierre Ignée & Luitprand ont été fabriqués sur le même modele.

Souvent le même fait est attribué à différentes personnes. Cunegonde, femme de l'Empereur Henri II, étant accusée d'adultere, se justifia, dit Baronius, en prenant des fers rouges comme un bouquet de fleurs. D'autres font faire cette épreuve par Eunilde, femme de l'Empereur Henri III. Quelle certitude doivent avoir sur le fait ceux qui ne s'accordent pas sur la persoune? C'est ce qui

fait voir que la plupart de ces hiſtoires étoient écrites d'après une tradition vague & populaire.

On peut objecter qu'à la vérité les anciens hiſtoriens ont écrit beaucoup de fables, mais que ces fables même ſervent cependant de preuves au fond de l'hiſtoire. Il y a eu pluſieurs épreuves faites pour des affaires d'État devant des perſonnes qui avoient intérêt, droit & pouvoir de les éclaircir. Il falloit que ces épreuves fuſſent vraies pour donner occaſion de les preſcrire par des lois, au point que Charlemagne les ordonna par un capitulaire exprès de 808.

Mais enfin pour montrer le peu d'avantage qu'on peut tirer des épreuves qu'on dit avoir été faites avec plus d'éclat, examinons celle qui fut faite devant Lothaire en faveur de la Reine Thetberge, accuſée d'adultere inceſtueux avec un de ſes freres. L'époque en eſt d'autant plus importante, qu'elle

arriva environ cinquante ans après le capitulaire de Charlemagne en faveur des épreuves ; & dans le plus fort de leur crédit.

Un homme prouva l'innocence de la Reine, en faisant l'épreuve de l'eau bouillante sans se brûler. Les Évêques déclarerent Thetberge innocente, & Lothaire la reprit. Deux ans après, elle avoua le même crime dont elle avoit été si parfaitement justifiée. Le Roi qui aimoit Waldrade sa concubine, & qui ne cherchoit qu'une occasion de divorce avec la Reine, la crut sur sa parole & fit casser son mariage par quelques Évêques, qui assurerent, dans le second Concile d'Aix-la-Chapelle, que toutes ces épreuves n'étoient que des artifices propres à confondre le vrai & le faux.

Tout le monde n'eut pas la même foi pour la Reine, & il y a peu de femmes à qui on la refuse en pareille occasion.

Hincmar soutint qu'on devoit s'en rapporter

à l'épreuve qui avoit été faite, & composa à ce sujet son traité du divorce de Lothaire & de Thetberge. Les raisonnemens qui furent faits à l'occasion de cette épreuve, sont encore plus admirables : les Docteurs, pour en soutenir l'honneur, sacrifioient celui de la raison, & prétendoient que celui qui l'avoit faite, avoit été préservé du feu, parce que la Reine s'étoit confessée auparavant. D'autres disoient qu'en faisant serment de son innocence, la Reine avoit détourné son intention sur un autre de ses freres, qui n'étoit pas coupable. Hincmar n'adopta pas à la vérité ces explications, mais il soutint toujours la validité de l'épreuve : cependant quelque temps après il refusa au Moine Gottescalc, condamné par un Synode, la permission de se justifier par le feu; ce qui prouve qu'il ne croyoit pas les épreuves infaillibles, à moins qu'il ne craignît que l'épreuve ne démentît le Synode.

Il faut convenir que dans les disputes qui

s'éleverent alors à l'égard des épreuves, les raisons qu'on alléguoit de part & d'autre étoient de la même force ; c'étoit une logique bien singuliere. Les adversaires de Hincmar lui objectoient, au sujet de l'épreuve par l'eau froide, que bien loin que les coupables dussent surnager, ils avoient été ensévelis sous les eaux du déluge ; que Pharaon l'avoit été pareillement dans la mer Rouge. Hincmar répond que, depuis que les eaux du Baptême ont chassé le Démon, l'eau sanctifiée ne peut recevoir que ce qui est coupable & impur. Quoique la question fût assez mal discutée, on voit que dans ces temps même de crédulité, la foi des épreuves n'étoit pas uniforme, & que plusieurs Evêques les regardoient comme un artifice.

Il seroit inutile de rapporter un plus grand nombre de faits : vouloir examiner tous ceux de cette nature, ce seroit discuter d'anciennes légendes, aussi peu dignes de critique que d'apologie. Il suffit d'avoir développé le ridi-

cule, l'ignorance, & l'artifice des épreuves qui eurent le plus de crédit. Nous devons juger de là que toutes les autres se réduiroient à aussi peu de chose, si nous étions instruits des circonstances qui nous en donneroient le dénouement, & les feroient regarder comme des fables ridicules.

J'ajouterai encore que plusieurs de ceux qui demandoient les épreuves, pouvoient connoître les drogues qui empêchent l'effet du feu, & qui sont fort communes. Nous voyons d'ailleurs qu'on faisoit chauffer le fer plus ou moins, suivant la gravité de l'accusation; n'étoit-ce point aussi suivant le crédit & la générosité de l'accusé? Ne pouvoit-on pas employer assez de temps dans les prieres, l'aspersion & les autres cérémonies, pour laisser refroidir le fer de façon qu'on pût le toucher impunément?

Il étoit de l'intérêt des lieux privilégiés, où les fers destinés aux épreuves étoient gardés,

que ces usages subsistassent ; c'étoit un droit utile ; on entretient souvent des superstitions que l'ignorance a fait naître.

Dans l'épreuve par l'eau froide, il y avoit des patiens chargés d'une si grande quantité de cordes, qu'elles étoient suffisantes pour les faire nager ; cette circonstance se trouvant principalement dans les épreuves de ceux qu'on jugeoit les plus coupables, l'événement favorisoit le jugé & entretenoit la superstition.

Il n'est pas inutile d'observer qu'il y avoit beaucoup d'accusés, dont la condamnation intéressoit foiblement le public, qui gagnoit au contraire un prodige à leur justification. Il est souvent parlé des femmes accusées d'adultere, c'est-à-dire, qui n'ont qu'un homme pour partie, & qui trouvent dans les autres des juges fort indulgens. Il étoit naturel que le prodige s'opérât en leur faveur.

Mais, dira-t-on, tous ne subissoient pas l'épreuve avec succès. Je réponds, que si un

miracle étoit continuel, il perdroit tout crédit; les plus malheureux à cet égard, pouvoient bien n'être pas les plus coupables : il étoit même assez naturel qu'un innocent superstitieux y apportât moins de précautions. D'ailleurs on étoit quelquefois obligé de subir l'épreuve à toute rigueur, soit faute de crédit, soit parce que les accusateurs examinoient avec trop de soin pour qu'on eût pu user de fraude; dans ce cas on se brûloit immanquablement; mais après cela il restoit encore une ressource. Nous voyons dans les Auteurs, & je l'ai rapporté, qu'après l'épreuve par le feu on renfermoit dans un sac la main de celui qui l'avoit subie, pour examiner trois jours après l'effet de la brûlure; d'où il est d'abord aisé de juger que ce qui devoit d'abord se décider par un miracle formel, dépendit dans la suite d'une espece d'augure qu'on avoit la faculté d'interpréter. Ce furent de telles fraudes & de telles puérilités qui firent enfin regarder ces épreuves comme fausses, ridicules, & plus propres à favoriser le crime qu'à justifier l'innocence.

Chaque ſiecle a ſes folies & ſes erreurs; le commun des hommes penſe d'après le génie de ſon ſiecle; mais lorſque l'ivreſſe en eſt paſſée, on eſt ſurpris de voir à quel point on a été dupe: la ſuperſtition, & le goût pour le merveilleux, ont toujours été les maladies incurables de l'eſprit humain. Parmi le vulgaire, & il y en a de tous états, un homme qui a cru voir un prodige, s'en eſtime infiniment plus; ceux à qui il le raconte l'écoutent avec avidité, ils croient du moins en le publiant participer à l'honneur de l'avoir vu: ces ſortes de gens en voient ſouvent, parce qu'ils voient les choſes comme ils les déſirent; & dans les fables qu'ils racontent, ce ſont des menteurs de la meilleure foi. Dans le fort du fanatiſme, les perſonnes raiſonnables n'oſent ou ne daignent contredire; voilà préciſément ce qui arrivoit dans les épreuves. Les hommes ont toujours aimé à prendre le ſort pour arbitre, & les peuples les plus anciens ont eu leurs épreuves; elles ſont encore en uſage dans les Royaumes de Congo, Matamba &

Angola. Ce n'eſt pas que ces Nations aient pris ces uſages des anciens peuples, mais il y a dans l'eſprit humain des germes univerſels de folie qui écloſent d'eux-mêmes. Au Royaume de Thibet, lorſque deux parties ſont en procès, on jette dans une chaudiere d'eau bouillante deux pieces, l'une blanche & l'autre noire. Les deux parties plongent enſemble le bras dans l'eau; celui qui rencontre la piece blanche gagne ſon procès, & pour l'ordinaire ils ſont tous deux eſtropiés. Nous admirons avec raiſon leur ſtupide ſuperſtition, ſans faire réflexion que ce qui ſe pratiquoit autrefois parmi nous n'étoit pas plus merveilleux, mais que nous étions auſſi barbares. Nous ſerions encore heureux, ſi les lumieres que nous avons acquiſes, en nous détrompant de nos anciennes erreurs, nous en faiſoient éviter de nouvelles.

Extrait d'un Mémoire de DUCLOS.





LA PROMENADE CHAMPÊTRE.

J'ai chanté le pere du jour, cet aſtre de feu, qui, du ſommet des cieux, inondant les airs de torrens de lumiere, couvre la terre & les mers d'un voile reſplendiſſant.

Tableaux majeſtueux de la nature, objets ſublimes qui raviſſiez mon ame! vous n'avez plus ſur elle le même empire.

Que les jeunes amans de la renommée s'égarent donc à l'envi dans les ſentiers gliſſans de l'Hélicon: que les enfans des Dieux, les Poëtes lyriques, encouragés par mes chants, célebrent avec plus d'enthouſiaſme encore, & plus de magnificence, le flambeau de l'univers: qu'ils peignent à leur gré les ſombres horreurs d'une nuit orageuſe, le Vulturne grondant au haut des nues, & le vent du Midi qui agite ſur ſes ailes la foudre

étincelante, & l'Océan qui mugit du fond de ses abîmes, & les vastes forêts retentissant du bruit des rochers qui se heurtent, entraînés par de rapides torrens, & les fleuves débordés qui roulent dans les vallons à vagues épandues, & les monts antiques ébranlés par les bruyantes tempêtes.

Pour moi, qui n'aime aujourd'hui que le bord des fontaines & le silence des bois; moi qui, loin des regards du profane vulgaire, ne veux crayonner, à l'ombre des hêtres, que de simples paysages, j'abandonne à jamais la carriere périlleuse de la gloire, & la lyre sacrée d'Apollon. Heureux d'en avoir tiré des sons harmonieux, auxquels Nivernois & Bernis ont applaudi, ma Muse va moduler des airs plus tendres & se reposer sur des objets plus doux.

Laissons les vains mortels prodiguer à l'oisiveté déshonorante la moitié d'une vie plus fugitive que l'onde. Tandis que plongés

dans le ſommeil, ils perdent ſans regret des heures ſi précieuſes au génie, allons admirer la naiſſante aurore, le lever paiſible du ſoleil & le réveil attendriſſant de la nature.

Déjà le jour pur & ſerein blanchit l'horizon & le faîte des montagnes; le ramage des oiſeaux recommence; je les entends, ils m'appellent : célébrons avec eux le retour du printemps.

Que ces lieux ſont beaux, & que cette vue m'enchante ! arrêtons-nous ſur cette longue terraſſe qu'embaument ces orangers en fleurs, & contemplons à loiſir le ſpectacle le plus frappant.

Ici je domine ſur une plaine immenſe, ou plutôt ſur une ſuite de rians jardins, couverte en toute ſaiſon de fruits & de verdure : là, je découvre une foule de maiſons charmantes, dont chacune offre à l'œil ravi de nouvelles beautés ; plus loin, ſe préſente une ville ſuperbe, qui étonne la vue par ſes riches

édifices, & ſes hautes tours qui s'élevent dans les nues.

J'apperçois encore le grand fleuve qui coule majeſtueuſement le long des murs de cette ville opulente, & ce pont hardi qu'éleva naguere la magnificence royale, & que l'antiquité eût mis au rang de ſes merveilles.

En parcourant des yeux ces rives fleuries; avec quel attendriſſement mes regards ſe portent vers la retraite fortunée de ce Poëte célebre, qui a préféré à l'éclat des vains honneurs la dignité d'homme de Lettres, & ſa noble indépendance ! Il nageroit dans les richeſſes, s'il eût écouté l'aveugle fortune; mais il eût vécu eſclave, & fût deſcendu ſans gloire dans le tombeau.

Heureux, & mille fois heureux celui qui chérit la vie champêtre & les doux travaux de la campagne! heureux le mortel aimé des Dieux, qui, lorſque le triſte hiver a pris la fuite,

ſuite, errant en liberté dans la prairie, peut voir les premiers rayons du ſoleil dorer ſes vignobles, & de nouveaux tapis de verdure dorer ſes champs ; qui voit les amandiers refleurir, ſes troupeaux bondir dans les vallons ; & qui, aſſis auprès d'une ſource ſacrée, à l'ombre d'un arbouſier, mêle ſa voix à celle du roſſignol, & ne chante ſur ſa lyre que Palès & les bois.

Et que peut déſirer le ſage qui coule de ſi paiſibles jours ? quels autres vœux ſon cœur peut-il former ? & quel ſort doit lui faire envie, quand, viſité dans ſa retraite par un petit nombre d'amis fidelles, ſouvent ſans les attendre, il a le délicieux plaiſir de les appercevoir de loin, de précipiter ſes pas pour aller à leur rencontre, de les ſerrer tendrement dans ſes bras, & de leur offrir ſur ſa table frugale les ſimples mets que lui fournit ſon domaine paternel ?

Ah ! l'homme qui mene une ſi douce vie, n'a plus rien à ſouhaiter ici bas ; & les

Monarques eux-mêmes, les Monarques tout-puissans, au milieu de la gloire & de la pompe qui assiegent leur trône, envieroient sans contredit un tel bonheur, s'ils pouvoient le connoître.

Je te salue, côteau gracieux, que le ciel a bordé de prodiges! toi qui fais l'ornement de ces fertiles contrées, je te salue. Amoureux de tes sentiers solitaires, je viens y respirer l'air vivifiant du matin, & le parfum de l'aubépine fleurissante.

Quelles douces impressions les objets champêtres font sur une ame pure! je ne les contemple qu'avec un ravissement inexprimable: des larmes délicieuses coulent de mes yeux. Ah! dans ce moment, la nature entiere est dans mon cœur.

Je t'entends, humble fontaine, murmurer mollement au bas de ce buisson où croissent l'yeuse & la viorne. Aucun reptile venimeux ne corrompt ton onde; aussi transparente que

le criſtal, elle coule au pied de ces ormes tranquilles qui te doivent la vie.

Avant de m'éloigner, je vais cueillir ces plantes odorantes qui naiſſent dans ces lieux humides; j'irai les porter moi-même au bon vieillard qui, depuis treize luſtres, cultive en paix cette vigne qu'ont plantée ſes pauvres ayeux. Hélas! il ſouffre : peut-être que ces ſimples ſalutaires pourront calmer ſes douleurs.

Jeune arbriſſeau, que la froidure a ſi ſouvent défleuri, objet de ma tendre pitié, ne crains plus la rigueur des hivers, ni les flétriſſures de la perfide gelée! l'haleine du zéphyr careſſe maintenant & ranime tes rameaux; le printemps te couvre de nouvelles fleurs; le ſoleil te chérit, il te protege, & ſe plait à faire briller, à travers ton feuillage verdoyant, ſes rayons d'or.

Avec quel plaiſir je revois ce paiſible ruiſſeau, dont l'onde vive & frémiſſante jaillit de mille ſources, & s'échappe en fuyant dans

un long canal femé de cailloux argentés ! Quand le fpectacle douloureux des vices, & la méchanceté des hommes fatiguent mon ame, c'eft-là que je viens refpirer & chercher le doux repos.

Arbres antiques & vénérables qui aimez ce ruiffeau, platanes élancés dans les airs, fombres fycomores, aliziers fleuris qui vivez fur fes bords, courbez-vous en voûte le long de fon cours, & qu'il ne ceffe de couler fous l'ombrage de vos branches pendantes jufqu'à l'endroit où, vous quittant avec regret, il fe précipite en murmurant, dans ce magnifique baffin que la nature a formé pour effacer à jamais tous les prodiges de l'art.

Image de la rapidité du temps & du néant des vanités humaines, fes flots paffagers fe perdent fans ceffe dans cette riviere merveilleufe qui, fe dérobant trop tôt à nos regards, va, non loin de fa fource, fe jeter dans le grand fleuve, qui difparoît bientôt lui-même au fein des mers immenfes.

Ainſi, d'un cours inſenſible, nos triſtes journées s'écoulent ſans retour, & nous conduiſent au tombeau : ainſi, tout ce qui enflamme l'inſatiable ambition ; gloire, naiſſance, fortune ; tout, dans un inſtant, s'abyme dans l'éternité.

Ruiſſeau tranquille ! combien de fois ſuis-je venu épancher ici les ſentimens de mon cœur, méditer près de toi le ſombre, le terrible avenir, & me familiariſer avec mes derniers momens !

Combien de fois tu m'as vu aſſis ſur tes bords, & l'ame émue de cette paix profonde, de ce calme ſilencieux qui la rempliſſent d'une mélancolie ſi douce, mêler à ton onde pure de tendres larmes, quand il falloit quitter ces bords ; y revenir encore, rappelé par mes déſirs, m'en éloigner lentement, les regarder de loin en ſoupirant, &, le cœur ſerré de douleur, m'écrier en gémiſſant : Hélas ! que ne puis-je ici finir ma vie !

Vous qui faites mes délices, séjour de l'innocence & du repos, vallons toujours présens à ma mémoire, solitude toujours chere à mon cœur, je ne vous oublierai jamais !

O fortunés mortels, mortels trop peu connus, qui cultivez ces rians vignobles & ces plaines fécondes, hélas ! que je vous porte envie ! Quand s'accompliront mes vœux ? Quand vivrai-je avec vous, & pourrai-je enfin, dégagé de tant de liens importuns qui m'accablent, habiter ces humbles retraites, qui seront jusqu'à mon dernier soupir l'objet de mes amours ?

Confident de mes plus secretes pensées ; vous qui, depuis mon jeune âge, connoissez le fond de mon cœur, dites si j'enviai jamais d'autre bonheur.

Combien de fois, dans nos promenades paisibles, nous avons célébré les douceurs de la vie champêtre ! L'autre jour encore, dans cette allée où la vigne, unie aux jeunes tilleuls,

étend de l'un à l'autre ses pampres suspendus en longs festons, je vous disois: Vivons ici, vivons dans ces hameaux charmans. Mes amis! c'étoit mon ame qui vous parloit; je ne vous exprimois que mes sentimens les plus chers.

Ah! si le ciel propice me rend un jour à moi-même; si la liberté, trop tardive, prend pitié de ma peine, avec quelle ardeur j'irai m'ensévelir à la campagne! Là, on me verra, philosophe solitaire, enfermer d'une haie vive le champ modique cultivé de mes mains, cueillir le premier la violette printanniere, tailler à loisir mes espaliers nombreux, diriger leurs branches chargées de fruits, tondre le chevre-feuille & l'acanthe, appuyer de foibles arbrisseaux, jouet des vents, arrondir en berceau ma treille docile, & assis à son ombre, contempler chaque jour d'un œil satisfait ses grappes naissantes: on me verra retirer à l'approche des climats glacés l'oranger frileux, serrer les derniers fruits de l'automne;

&, dans ces heureux soins de l'âge d'or ; achever une innocente vie qu'aucune amertume ne viendra corrompre. Oh ! comme je bénirai le ciel d'être éloigné des hommes & d'en être oublié !

Cependant il m'est doux de ne les avoir jamais offensés ; il m'est doux aussi de n'avoir jamais rien écrit que d'après mon cœur. Le fiel de la satire & l'envie n'ont jamais souillé ma plume ; elle est pure & sans tache ; & si mon nom ne brille point avec éclat parmi ceux de ces génies sublimes admirés du monde entier, du moins il est cher aux ames sensibles & vertueuses. Un bonheur si consolant vaut bien la gloire : il me fait aimer la vie, il embellit mes jours, & je l'emporterai dans le tombeau.

Par M. l'Abbé DE REYRAC.





DISCOURS

DE L'ANCIEN PHILOSOPHE FAVORINUS;

Sur l'obligation où ſont les meres de nourrir leurs enfans.

De grace, Otacille, ſouffrez que votre fille ſoit tout-à-fait mere de ſon enfant. Qu'eſt-ce que ce partage odieux & maudit par la nature ? Qu'eſt-ce donc que cette demi-maternité qui conſiſte à donner le jour à une innocente créature & à la rejeter auſſitôt loin d'elle ? Cet être informe & que vous ne pouviez appercevoir lorſqu'il étoit enfermé dans votre ſein, qu'alors cependant vous avez nourri du plus pur de votre ſang, meres indolentes, quelle horrible inconſéquence de lui refuſer votre lait; actuellement qu'il eſt ſous vos yeux, qu'il participe à la vie, qu'il eſt homme; actuellement que ſes careſſes & ſes cris réclament la

tendresse & les droits inviolables de la maternité !

Pensez-vous donc, pensez-vous que ces globes séduisans qui parent votre sexe, aient été arrondis par la main des Graces pour être l'ornement du sein, & ne savez-vous pas qu'ils furent placés par la nature pour être la ressource des nouveaux nés ? Me préservent les Dieux de vous appliquer ce que j'ajoute ; mais enfin n'a-t-on pas vu des femmes détestables, que dis-je, des monstres affreux, dans la crainte que l'abondance du lait ne nuisît à l'élégance de leur gorge, s'efforcer de dessécher & de tarir jusqu'à la derniere goutte cette source sacrée, le premier aliment du genre humain, au risque de périr, en corrompant leur lait pour s'en délivrer ? Parlerai-je de l'exécrable raffinement de la coquetterie qui fait recourir à certains remedes pour procurer l'avortement, afin d'épargner à une jolie femme les incommodités de la grossesse, le tourment de la délivrance, & sur-tout les

formes désagréables que pourroit contracter, en s'abaissant, un flanc élevé pendant quelques mois ?

Mais si c'est un attentat odieux & digne de toute l'exécration de la terre, de faire périr une créature innocente dans les premiers instans de la vie, de l'étouffer, pour ainsi dire, entre les mains de la nature, qui l'ébauche, & qui commence à la former ; croyez-vous que c'en soit un bien moindre lorsqu'elle a acquis sa perfection, lorsque vous l'avez mis au monde, lorsqu'elle est votre enfant, de lui refuser avec dureté cette nourriture qui lui est destinée, nourriture qu'il connoît & à laquelle il est accoutumé depuis si long-temps ?

Eh ! qu'importe, répond-on, quelle espece de lait il suce, pourvu qu'on lui en fournisse & qu'il le fasse vivre ? Que n'ajoutes-tu donc aussi, pere dénaturé, Que m'importe de quel sang mon fils soit issu, & dans quel sein il prenne la vie ? Car enfin cette liqueur pré-

cieuse que l'abondance des esprits & la fermentation intérieure ont blanchie, n'est-elle pas ce même sang qui vient de former l'enfant dans les entrailles de sa mere ? N'est-ce pas ce sang qui, après avoir fini d'animer l'homme dans le sein maternel, par une économie admirable de la nature au moment de sa délivrance, remonte à la poitrine, s'y fixe pour étayer les foibles débuts d'une existence fragile, pour fournir au nouveau né un aliment doux & familier ?

Aussi la philosophie a-t-elle bien judicieusement observé, que si la qualité du sang influe sur l'organisation du corps & sur la trempe de l'ame, la vertu du lait & ses propriétés produisent absolument les mêmes effets, comme on le remarque, non-seulement parmi les hommes, mais dans le regne purement animal & dans la classe des végétaux. Faites teter une brebis par un chevreau; faites allaiter un agneau par une chevre, la toison de l'une sera plus forte, & le poil de

l'autre beaucoup plus fin. Voyez deux plantes, deux arbres fortis du même germe, quelle différence dans la faveur & dans l'acabit du fruit, fi l'on en a mis dans le choix de la terre qui les nourrit & des eaux qui les abreuvent ! Cet arbre qui plein de vie & de gaieté faifoit l'ornement d'un côteau, ne le voit-on pas fe deffécher & périr après le tranfport, faute d'une bonne nourriture ?

Quelle manie dès-lors & quel dommage de livrer, pour ainfi dire, au fein d'une vile mercenaire, & la nobleffe de l'ame de l'enfant qui vient de naître, & la vigueur de fon tempérament, au rifque de voir l'une fe corrompre, & l'autre s'énerver dans un lait ignoble & étranger; fur-tout, fi la nourrice que la mere fe fubftitue eft efclave ou de race fervile, fi elle fort d'un peuple barbare, fi elle eft méchante, contrefaite, libertine, adonnée au vin; car en pareille occafion on prend fans difcernement la premiere femme qui peut mettre à prix fes foins & fon lait.

Souffrirons-nous donc, Otacile, que ce cher enfant qui vous appartient par les droits du ſang, & que j'oſe appeler mon fils, par la vive tendreſſe que j'ai conſervé pour ſon pere, mon illuſtre diſciple; ſouffrirons-nous que ce cher enfant ſoit la victime d'un uſage auſſi pernicieux? Vous verrai-je le préſenter à la mamelle d'une étrangere mal-ſaine & corrompue, pour lui faire puiſer dans ſon ſang les vices du caractere & le germe des maladies? Chaſtes matrones, vous êtes déſolées de voir des enfans qui dégénerent. Souffrez qu'on vous le diſe, c'eſt votre faute; il falloit, avec votre lait, leur communiquer la pureté de vos mœurs & la force de votre conſtitution.

Rappelez-vous ces vers du Prince des Poëtes.

Non cruel, non, tu n'es ni le fils de Pélée, *ni celui de* Thétis. *Tu reçus la naiſſance dans les gouffres de l'Océan, ou dans les murailles des plus affreux rochers; puiſque ton ame eſt ſans pitié.*

C'eſt avec beaucoup de raiſon, que *Virgile* en imitant ce morceau d'*Homere*, non-ſeulement fait reprocher à *Enée* ſa naiſſance comme l'Auteur de l'Iliade l'avoit fait à l'égard d'*Achille*; mais parle encore du monſtre qui l'a nourri; lorſqu'il dit :

Oui, barbare, tu ſuças le lait d'une tigreſſe d'Hyrcanie.

Car il n'ignoroit pas que le caractere de la nourrice & la qualité du lait, déterminent preſque ſeuls les penchans & les goûts du nourriſſon.

Jeunes épouſes, ſi tous ces dangers ne font ſur vous qu'une légere impreſſion; qu'au moins l'intérêt de votre cœur le plus cher vous réveille & vous touche. Faites bien attention que la mere qui abandonne ſon fruit, qui l'éloigne d'elle, qui le livre à l'étrangere, rompt par-là même ce lien ſi doux d'affection & d'amour, dont la nature ſe ſert pour attacher l'ame des enfans à celle des parens, ou du moins qu'elle l'affoiblit.

ou qu'elle le relâche étrangement. Car dès que vos yeux ne rencontreront plus ce fils que vous avez exilé, vous ſentirez s'amortir peu-à-peu & s'éteindre enfin ces flammes ſacrées de l'amour maternel, dont rien, dans le cœur des bonnes meres, ne peut arrêter l'impétuoſité & l'énergie; vous n'entendrez plus ces murmures toujours renaiſſans d'inquiétude & de tendreſſe; & le ſouvenir d'un enfant donné à la nourrice, s'effacera preſque auſſi vîte que ſi la mort l'avoit arraché d'entre vos bras.

Mais la nature ne tarde pas à venger ſon outrage. L'enfant de ſon côté ne connoît que le ſein qui l'allaite; ſentimens, affections, careſſes, tout eſt pour la nourrice. La véritable mere ne recueille que l'indifférence & l'oubli, de la part de celui qui l'auroit aimée, & à qui elle doit être ſi chere; en ſorte que toutes les impreſſions du ſang, tous les germes de l'amour filial ayant été étouffés dans le cœur du fils dès les premiers

inſtans de ſa vie, ſi par la ſuite on le voit témoigner quelque attachement aux auteurs de ſes jours, il n'eſt point guidé par le cri de la nature; c'eſt une démonſtration de pure civilité; & elle dépend preſque uniquement de l'opinion qui lui aſſigne telles perſonnes pour ſes parens.

*Traduit par M. l'Abbé de V.***



LETTRE DE M.lle LE COUVREUR, *A M.* ***.

Vous connoiſſez la vie diſſipée de Paris & les devoirs indiſpenſables de mon état: je paſſe mes jours à faire les trois quarts au moins de ce qui me déplaît; des connoiſſances nouvelles, mais qu'il m'eſt impoſſible d'éviter, tant que je ſerai liée où je ſuis, m'empêchent de cultiver les anciennes, ou de m'occuper chez moi ſelon mon gré; c'eſt une mode établie de dîner ou ſouper avec moi, parce que quelques Ducheſſes m'ont

fait cet honneur. Il eſt des perſonnes dont les bontés me charment & me ſuffiroient, mais auxquelles je ne puis me livrer, parce que je ſuis au public, & qu'il faut abſolument ou répondre à toutes celles qui ont envie de me connoître, ou paſſer pour impertinente. Quelque ſoin que j'y apporte je ne laiſſe pas de mécontenter pluſieurs perſonnes. Si ma pauvre ſanté, qui eſt foible comme vous ſavez, me fait refuſer ou manquer à une partie de Dames que je n'aurai jamais vues, qui ne ſe ſoucient de moi que par curioſité, ou ſi je l'oſe dire par air, car il en entre dans tout: – Vraiment, dit l'une, elle fait la merveilleuſe; une autre ajoute: – C'eſt que nous ne ſommes pas titrées. Si je ſuis ſérieuſe, parce qu'on ne peut pas être fort gaie au milieu de beaucoup de gens qu'on ne connoît pas: – C'eſt donc là cette fille qui a tant d'eſprit, dit quelqu'un de la compagnie! – Ne voyez-vous pas qu'elle nous dédaigne, dit un autre, & qu'il faut ſavoir du grec pour lui plaire? Elle va chez M. de Lambert. – Je ne ſais pas pourquoi je

vous fais tout ce détail, car j'ai bien d'autres choses à vous dire ; mais c'est que je suis encore toute remplie de nouveaux propos de cette espece, & plus occupée que jamais du désir de devenir libre, & de n'avoir plus de cour à faire qu'à ceux qui ont réellement de la bonté pour moi, & qui satisferont & mon cœur & mon esprit. Ma vanité ne trouve point que le grand nombre dédommage du mérite réel des personnes. Je ne me soucie point de briller ; j'ai plus de plaisir cent fois à ne rien dire, mais à entendre de bonnes choses ; à me trouver dans une société douce de gens sages & vertueux, qu'à être étourdie de toutes les louanges fades que l'on me prodigue à tort & à travers en bien des endroits. Ce n'est pas que je manque de reconnoissance ni d'envie de plaire ; mais je trouve que l'approbation des sots n'est flatteuse que comme générale, & qu'elle devient à charge quand il la faut acheter par des complaisances particulieres & réitérées.



L'HOMME JUSTE.

Pendant une belle ſoirée d'automne, le vieillard Lyſandre, aſſis devant ſa cabane expoſée au couchant, jouiſſoit encore une fois des rayons du ſoleil, devenu comme lui plus foible & moins ardent.

De temps en temps il levoit les yeux vers le Ciel, & lui demandoit un terme auſſi paiſible au déclin de ſon âge. Quelques momens après, le ſpectacle de la nature lui faiſoit oublier le grand nombre de ſes années: pour la quatre-vingt-dixieme fois il la voyoit ſubir les changemens des ſaiſons. Lyſandre l'avoit toujours vue & admirée; Lyſandre la voyoit & l'admiroit encore : la nature eſt ſi belle!

Preſſentant qu'il en jouiſſoit pour la derniere fois, il demeura long-temps dans une

pieufe extafe. Tout doucement & fans être vu, Philandre, l'aîné de tous fes enfans, s'étoit approché derriere lui. Il refpecta d'abord le filence éloquent du vénérable vieillard ; mais le refpect céda bientôt à l'amour. Le fils fe précipite dans les bras de fon pere, qui s'écrie : » Si je finiffois ma vie » en ce moment, mon dernier jour feroit » un jour heureux «. Ils s'embraffent de nouveau, & il reprend : » Mon fils, je t'ai promis » depuis long-temps un Cantique, le *Can-* » *tique du Jufte.* L'heure pour laquelle je te » le réfervois eft, je crois, arrivée. Philandre » tu m'entends peut-être pour la derniere » fois.... Ma voix eft foible : mais elle aura » toujours affez de force pour un fujet fi » beau «.

Et il chanta ainfi :

Qu'il eft doux d'être vertueux !

La vie de l'homme jufte fe paffe auffi paifiblement que les eaux tranquilles du ruiffeau pur s'écoulent avec lenteur à travers la prairie,

Comme elles, le juſte laiſſe après lui l'abondance & la félicité ; comme elles, on le déſire, on le chérit, on le regrette.

Qu'il eſt doux d'être vertueux !

La nature veille en tout temps ſur l'homme juſte. Elle préſide à ſa naiſſance, & lui donne des parens auſſi ſages que tendres, qui prennent ſoin de ſa jeuneſſe & le forment à la vertu. Dans peu il devient robuſte comme eux. Le premier uſage de ſes forces eſt d'en aider ſes parens déjà débiles ; il voudroit leur rendre tout ce qu'il en a reçu. Mais bientôt la nature parle à ſon cœur : il ſent le beſoin d'une compagne. Une digne amante vient s'offrir à ſes innocens déſirs. Le plus tendre amour les captive bientôt dans les plus doux liens. Une aimable & nombreuſe poſtérité eſt le fruit d'un ſi ſaint hymen : ils ſont leur bonheur de celui de leurs enfans, pour en mériter dans la ſuite un juſte retour. Les années ſe multiplient : ces vertueux époux courbent peu-à-peu ſous leur poids ; enfin ils

y ſuccombent, regrettés des leurs. Contens d'eux, ils meurent comme ils ont vécu.

Qu'il eſt doux d'être vertueux !

Les infortunés béniſſent l'homme juſte ; ſes compatriotes l'aiment; l'étranger l'eſtime ; les plaiſirs les plus doux ſe raſſemblent tous ſous ſon humble toît. Les propos gais, les jeux innocens charment ſes loiſirs, couronnent ſes repas & le diſpoſent à de nouveaux travaux ; & pour compléter ſon bonheur, l'amitié, la tendre amitié s'aſſit à ſa table.

Qu'il eſt doux d'être vertueux !

Pour l'homme juſte l'aurore eſt toujours belle, le jour toujours ſerein, la nature toujours dans ſon printemps. Le réveil de l'homme juſte eſt le ſignal du bonheur ; ſes momens ſont tous remplis : l'infortuné les compte preſque tous pour lui. La nuit ne ſurprend pas le juſte avant d'avoir profité du jour. Le doux ſommeil vient alors fermer ſes paupieres ; il dort & ne craint pas d'être réveillé

au bruit des remords. La paix est la compagne de l'innocence. Le calme de la nuit n'est pas plus profond que celui de son cœur.

Qu'il est doux d'être vertueux !

Le méchant, il est vrai, partage avec le juste la lumiere du jour. La nuit étend ses voiles paisibles sur l'un comme sur l'autre. Sur l'un & sur l'autre la nature répand ses bienfaits; mais, qu'elle discerne cependant bien la vertu du vice! Ces mêmes présens de la bonne nature qui font le bonheur du juste qui en fait jouir, sont une source de maux pour le méchant qui en abuse. La liqueur vermeille de Bacchus, donne à l'homme sobre les forces qu'elle ôte à l'homme intempérant.

Qu'il est doux d'être vertueux !

Quelquefois aussi des nuages sombres viennent obscurcir les beaux jours de l'homme juste : ses plaisirs sont quelquefois traversés de peines; mais c'est une ingénieuse précau-

tion

tion de la nature, pour lui faire mieux sentir le prix du bonheur. Quelque revers qu'il lui arrive, il conserve toujours un bon cœur, un esprit droit, une belle ame. Une voix consolante lui crie sans cesse : Ne crains rien, tu es juste.

Qu'il est doux d'être vertueux!

La nature aime le juste; elle lui accorde une heureuse enfance, une belle jeunesse, une vieillesse aimable. Elle lui donne des parens sages, une épouse chaste, de tendres enfans, de vrais amis, une santé parfaite, une terre fertile, une vie fortunée, une mort consolante. Le juste est heureux fils, heureux époux, heureux ami.

Qu'il est doux d'être vertueux!

» Mais des larmes coulent de tes yeux; » mon fils! (reprit le vieillard en l'embras- » sant); j'aime à te voir sensible à cette image. » Sois donc toujours juste, & tu seras tou- » jours heureux. Cherche à faire le bien, tu » trouveras le bonheur «.

Ce furent les dernieres paroles de Lyſandre. Il ignoroit que la mort placée derriere lui depuis quelques inſtans, n'avoit oſé interrompre par ſa préſence, une ſcene auſſi touchante. A peine le vieillard eut-il fini, qu'elle s'offre à ſes regards. Lyſandre la vit ſans effroi ; il l'attendoit ſans crainte. Il embraſſe encore une fois Philandre. La mort ſaiſit cet inſtant, le frappe.... & l'ame du pere paſſa dans celle du fils.

*Par M. S** MAR**.*





PORTRAIT
DU DUC DE MARLBOROUGH,

Traduit de l'Anglois du Comte de CHESTERFIELD.

De tous les hommes que j'ai vus, je n'en ai jamais connu à qui la nature ait donné en partage autant de graces qu'au feu Duc de Marlborough. Il ſemble qu'elle ait pris plaiſir à les lui prodiguer au ſuprême degré; & en effet, elles lui furent d'un grand ſecours; car je ne ſuis point comme ces grands Hiſtoriens qui aſſignent toujours de grandes cauſes aux grands événemens, & je ne crains point de dire que ce fut aux graces que le Duc de Marlborough dut la plus grande partie de ſa fortune & de ſon élévation. Il n'étoit rien rien moins que lettré, il écrivoit mal l'anglois, & le parloit encore plus mal. Il ne lui échappoit point de ces ſaillies heureuſes, de ces traits brillans qui caractériſent l'homme d'eſprit; mais il ne le cédoit à perſonne en bon

ſens, en pénétration, en diſcernement. Cependant ces dernieres qualités ne l'auroient pas mené bien loin, lorſqu'il n'étoit encore que Page de la femme de Jacques II. C'étoit aux graces qu'il étoit réſervé de le protéger & de l'avancer. Étant Enſeigne dans les Gardes, la Ducheſſe de Cléveland, Favorite de Charles II, frappée de ſes manieres vraiment gracieuſes, lui fit préſent de 5000 livres, dont il acheta auſſi-tôt une annuité à vie de 500 liv. par an de mon grand'pere Halifax, & ce fut là l'origine de ſa fortune. Doué de la plus heureuſe phyſionomie, il faiſoit tout avec une grace à laquelle rien ne pouvoit réſiſter. Ce fut par ſes manieres engageantes & affables, que, pendant tout le temps qu'il fit la guerre, il eut le ſecret de réunir les différentes Puiſſances de la grande alliance, & de les porter toutes au principal objet de la guerre, quoique diviſées entr'elles par leurs intérêts particuliers, leurs défiances & leurs fauſſes vues. Le Duc de Marlborough fut ſouvent obligé de ſe rendre auprès de certaines Cours inac-

tives ou prêtes à ſe détacher de la cauſe commune, & il réuſſit conſtamment dans ſes négociations, & ſut toujours ramener ces différentes Cours à ſes vues.

Le Penſionnaire Heinſius, ce vieux & reſpectable Miniſtre qui avoit gouverné abſolument la République des Provinces-Unies pendant plus de 40 ans, fut entiérement gouverné par le Duc de Marlborough; & cette République le reconnoît bien encore aujourd'hui. Le Duc de Marlborough avoit une tête froide, & jamais on n'apperçut la moindre altération ſur ſon viſage. Il refuſoit plus gracieuſement que d'autres n'ont coutume de donner: ceux qui ſortoient de ſon audience, quoique très-mécontens par rapport à la tournure de leurs affaires, étoient enchantés de ſa perſonne, &, pour ainſi dire, conſolés par ſes manières honnêtes. Malgré tant de graces & d'urbanité, jamais homme ne ſut auſſi bien que lui conſerver les dehors de la repréſentation, & ſoutenir avec plus de nobleſſe le haut rang où la fortune l'avoit élevé.



BIOGRAPHIE
DE
QUELQUES LORRAINS CÉLEBRES.

DENIS RIVARD, né à Neufchâteau, fut un Chirurgien habile pour l'opération de la taille; il exerçoit depuis deux ans ſon art à l'Hôtel-Dieu de Paris, lorſque le Duc Léopold le rappelant en 1725, le nomma Démonſtrateur d'Anatomie en l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon. Depuis ce temps juſqu'en 1737, on compte qu'il fit l'opération du calcul ſur plus de 600 pauvres de la Lorraine & du Barrois, qu'il tailla dans l'hôpital de Luneville. Cet établiſſement utile fut très-encouragé par Staniſlas. Mais il eſt vrai que la réputation de Rivard rendit cet hôpital très-fameux; il jouiſſoit lui-même de beaucoup de réputation: MM. la Peyronie & Morand l'eſtimoient ſinguliérement. Il continua d'opérer les pauvres

jusqu'à sa mort, arrivée à Pont-à-Mousson, le 17 Mars 1746. Il forma d'excellens éleves.

GIRARDET, Peintre du Roi de Pologne, & l'un des membres de l'Académie de Peinture de Paris, fut un très-bon Artiste que la mort a récemment moissonné. Ce fut au château de Luneville, & sous les yeux de Stanislas, qu'il commença, le 25 Novembre 1652, ses exercices de dessin, de peinture & de sculpture. Girardet, né à Luneville en 1709, petit-neveu de Charles Meslin, fut le meilleur éleve de Claude-Charles. Nul Artiste n'a rendu plus de services à sa Patrie, ne fût-ce que par l'instruction gratuite qu'il aimoit à donner de son art. Par brevet du 10 Mai 1758, Stanislas le nomma son Peintre ordinaire. A la science Girardet joignoit les qualités les plus respectables du cœur, & il s'acquit une estime qui ne périra point.

FRANÇOISE D'ISSEMBOURG D'APPENCOURT DE GRAFFIGNY, née à Nancy,

mourut à Paris le 12 Décembre 1758, âgée de 64 ans. Cette femme vraiment illuſtre dans la littérature, étoit fille unique de François-Henri d'Iſſembourg, Seigneur d'Appencourt, de Grieux, &c. Lieutenant des Chevau-Légers & Major des Gardes-du-Corps de S. A. R. le Duc de Lorraine, Gouverneur de Boulay & de la Sarre. – Mademoiſelle d'Iſſembourg fut mariée à François-Hugues de Graffigni, Exempt des Gardes-du-Corps, & Chambellan du Duc de Lorraine. Son aieul fut le premier de ſon nom qui s'attacha à la Cour de Lorraine, en qualité de Colonel des Gendarmes de la Garde. Nommer les ouvrages de Mad.^e de Graffigni, eſt le plus bel éloge qu'on puiſſe faire de ſes talens. Ses Lettres Péruviennes ont paſſé en Europe pour un modele de graces, d'eſprit & de délicateſſe. Les nations étrangeres ſe ſont empreſſées de le traduire. *Cénie*, comédie en cinq actes, eut le ſuccès le plus éclatant & le plus mérité. *La fille d'Ariſtide*, à la vérité, ne réuſſit point au théâtre, mais

elle mérite cependant des éloges. Madame de Graffigni étoit du plus aimable caractere, de la plus rare sensibilité; elle n'eut qu'une passion, celle de faire le plus de bien qu'il lui étoit possible. La Cour de France, l'Empereur & l'Impératrice-Reine l'honorerent de leur estime & de leurs bontés; elle reçut plusieurs fois de l'Empereur des présens, qui très-certainement n'avoient pas été mendiés; elle étoit en relation la plus intime avec le Prince Charles, Gouverneur des Pays-Bas, & feu Madame la Princesse Charlotte de Lorraine, oncle & tante de la Reine de France. Quoiqu'à l'avantage d'une naissance illustre, Madame de Graffigni réunît une grande fortune, des connoissances variées, les plus heureuses qualités de l'esprit, elle étoit simple, modeste, & ne parloit jamais d'elle ni de ses succès. Sa vie n'a été qu'un tissu déplorable de malheurs & de désagrémens; & c'est dans ses malheurs sans doute qu'elle puisa cette douce & sublime philosophie du cœur, qui caractérise ses ouvrages

& les fera paſſer à la poſtérité. Madame de Graffigni étoit petite-niece du célebre Callot.

JEAN LAMOUR, l'un des plus habiles Serruriers de ce ſiecle, naquit à Nancy en 1695. Il travailla d'abord à Metz, d'où il fit en 1724 deux voyages à Paris, pour ſe perfectionner dans l'art de la ferrurerie & dans le deſſin. Il fut très-employé pendant la régence de S. A. R. MADAME. Ce fut là qu'il inventa & fit exécuter les petites grilles qui décorent les deux extrémités de la promenade de la Carriere, celle de l'Hôtel-de-Ville, des fontaines & des iſſues de la place Royale de Nancy. Il a conſigné ces chef-d'œuvres dans un ouvrage de format grand Atlas, ſupérieurement gravé. On en trouve encore quelques exemplaires chez ſes héritiers. Lamour termina ſes plus beaux ouvrages ſous les yeux de Staniſlas, & ces morceaux feront perpétuellement l'objet de l'admiration des connoiſſeurs.

Jean-Léonard Bourciers, eſt regardé avec raiſon comme un des plus grands Magiſtrats de la Lorraine ; il naquit à Vezelize, au mois d'Août 1649. Il étoit éloquent, ſavant Juriſconſulte, & très-inſtruit : il écrivit beaucoup, eut grande part à la légiſlation de la Lorraine, fut employé aux affaires les plus importantes, par Louis XIV & par le Duc Léopold, dans des temps difficiles. Il avoit été Procureur-général du Roi à Luxembourg, & Procureur-général de la Cour ſouveraine de Lorraine. C'eſt pour lui que fut créée la place de Premier Préſident. Il mourut à Nancy le 3 Septembre 1726. Son mauſolée, dans l'Egliſe des Minimes de la même Ville, eſt un des plus beaux ouvrages de François Chaſſel.

Pierre Sigorgne, ancien Profeſſeur de Philoſophie au College Dupleſſis de Paris, Phyſicien connu par pluſieurs ouvrages, eſt né à Rembercourt-aux-Pots le 25 Octobre 1719.

Claude Varnerot, Auteur du livre ſi connu, & réimprimé tant de fois, appelé le

Bon Paroissien, étoit né à Stainville le 30 Août 1648. Il mourut dans sa Cure de Lucy, auprès de Toul, le 1 Novembre 1734. C'étoit un excellent Curé. Il donna l'exemple de toutes les vertus qui rendent ce ministere si bienfaisant & si utile. Le College royal de l'Université de Nancy possede actuellement un Professeur de Rhétorique du même nom, qui remplit dignement par ses talens la place qu'il occupe.

RICHARD DE VASSEBOURG, Auteur des Antiquités de la Gaule Belgique, né à Saint-Michel, mis au College de la Marche à Paris, en 1497, en devint Principal : il mourut Archidiacre de Verdun.

GABRIEL DE ROZIERES, Jésuite, né en 1690, fut un Prédicateur renommé.

PHILIPPE VAYRINGE, Professeur de Physique, Machiniste de l'Empereur, très-connu dans toute l'Europe par son génie, ses inventions & ses grands progrès dans la méca-

nique, naquit à Nouillonpont, le 20 Décembre 1684, & mourut en Toscane en 1746. L'Abbé des Fontaines parle de ce célebre Mécanicien dans ses Observations sur les écrits modernes, à l'occasion de la machine de M. Dupuy pour élever les eaux.

Vayringe inventa son instrument universel & l'exécuta en 1726, sur neuf pouces de diametre. Il en envoya la description & les usages à M. Jordan, pour l'insérer dans le Journal de Verdun. Cette machine doit être dans le cabinet du Grand-Duc. Vayringe a laissé beaucoup de filles; Chaman son ami en épousa une.

Jeanne d'Arc, héroïne célebre dans notre Histoire, naquit à Domp-Remy. Elle fit lever le siege d'Orléans aux Anglois en 1429. Son pere, sa mere & ses freres furent anoblis par Charles VII. On voit encore à Domp-Remy sa maison, sur la porte de laquelle sont une figure & ses armes; & sur le banc du

Village, les veſtiges de la Chapelle où elle alloit faire ſes prieres : ſes armes ſont d'azur, à deux fleurs de lis d'or, & une épée d'argent, à la garde dorée la pointe en haut, ſurmontée d'une couronne d'or.

Michel de Montaigne, qui paſſa à Domp-Remy en 1580, dit dans ſon Journal en parlant de Jeanne d'Arc : » Le devant de la maiſonnette où elle naquit, eſt tout peint de ſes geſtes ; mais l'âge en a fort corrompu la peinture. Il y a auſſi un arbre le long d'une vigne, qu'on nomme *Arbre de la Pucelle*, qui n'a nulle autre choſe à remarquer. «

LE P. NORBERT, Capucin, (depuis Abbé Curel, Pariſot dit Platel) fameux par ſes écrits ſur les Indes & les Miſſions étrangeres, eſt né à Bar-le-Duc.

PIERRE ALLIOT, premier Médecin de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, eſt auſſi né à Bar-le-Duc.

Adrien Lallemant, Médecin très-habile du ſeizieme ſiecle, & qui a beaucoup travaillé à Paris ſur le texte d'Hippocrate, étoit né à Sorey, en Mars 1321. Le College royal de Médecine de Nancy, a pour Aggrégé un Docteur de ce nom, Praticien habile & bon obſervateur dans l'art de guérir.

Ignace-Isidore Mengin, grand Médecin, a écrit ſur la catalepſie & ſur les eaux de Plombieres.

Nuisemant, Auteur de quelques traités de Chimie & de pluſieurs autres ouvrages, eſt né à Ligny.

Jean-Daniel Laur, & Jean-Jacques Laur ſon frere, Minéralogiſtes célebres, étoient nés à Sainte-Marie-aux-Mines.

Guillaume Hain, né à Etain, fit de grands progrès dans les Lettres & la Juriſprudence. En 1431, les Evêques aſſemblés au Concile de Bâle l'inviterent à s'y trouver;

& l'en firent Promoteur général. Il aida à la déposition d'Eugene IV. Félix, qui succéda à Eugene, lui donna le chapeau en 1440. Nicolas V le fit de nouveau Cardinal, & en 1449 l'envoya Légat en Lorraine. Il mourut à Rome en 1458. On croit qu'on en rapporta son corps, & qu'il fut inhumé dans le chœur de l'Église paroissiale d'Étain, qu'il avoit fait bâtir par un Architecte & des ouvriers venus de Rome, avec beaucoup de magnificence pour ce temps : on y voit encore une inscription avec une effigie & ses armes.

Claude Joly, grand Prédicateur plein de zele & de science, dont les prônes ont été réimprimés plusieurs fois après sa mort, & qui avoit été Curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, mourut Évêque d'Agen en 1678. Il étoit né à Buzy en 1610.

Le Frere Paulus, Jésuite, d'abord Menuisier, puis Mécanicien très-habile & Astronome, étoit né à Veselize le 19 Octobre 1710.

Jean-Joseph Fleurot, Chirurgien habile pour les fractures & les luxations, fut très-connu en Lorraine sous le nom de *Valdajol.* On l'appela à Versailles au mois d'Octobre 1759, pour visiter M. le Duc de Bourgogne. Ce Prince demanda que la famille de Fleurot fût exemptée de la milice, attendu les grands services qu'elle rend à la Lorraine. Cet homme estimable a conservé sa simplicité & a acquis les plus grandes connoissances. Il demeure à la Brogne, maison qui lui appartient dans le Hirmont d'Aval, à une demi-lieue du Prieuré d'Hérival, & à une lieue de Laître, sa patrie. Son cabinet est rempli de curiosités analogues à son état, principalement sur l'Anatomie, & d'excellens livres.

François-Thimothée Thibault, né à Nancy en 1700, mort aux eaux à Bains au mois de Juillet 1774, étoit fils de Claude Thibault, Avocat fort savant & Expéditionnaire en Cour de Rome. Il fut anobli par le Duc Léopold le 20 juin 1711. François-Thimothée

fut auſſi Expéditionnaire, & plaida avec beaucoup de ſuccès au Barreau de Nancy. Il entra dans la Magiſtrature & en remplit pluſieurs places ; il fut Cenſeur Royal & l'un des premiers Académiciens de Nancy. Il eſt Auteur de pluſieurs ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés ; le *Tableau de l'Avocat.* Le plus important eſt ſon *Hiſtoire des lois & uſages de la Lorraine & du Barrois dans les matieres bénéficiales*, *in-fol.* Nancy. 1763. Il avoit fait imprimer *la Femme jalouſe*, comédie, & compoſé une tragédie de *Judith.* Celle-ci eſt reſtée manuſcrite ; mais ce n'eſt pas ſur ſes vers qu'il faut juger du Magiſtrat.

JEAN-FRANÇOIS NICOLAS, Marchand & Libraire, né à Nancy le 29 Février 1710, mourut le 28 Novembre 1761. Il a continué juſqu'en 1742 la Diſſertation hiſtorique de Balthazar de Rennel ſur la ville de Nancy. Il avoit formé une collection conſidérable & très-curieuſe de toutes ſortes d'écrits & d'eſtampes concernant la Lorraine & les Lorrains.

La maniere franche & obligeante avec laquelle il communiquoit ses ouvrages aux Artistes & à ceux de ses compatriotes qui s'occupoient de l'histoire du pays, mérite de la reconnoissance. Il a donné beaucoup d'articles à la Bibliotheque de Lorraine.

Nicolas Ferri, Nain du Roi de Pologne, si connu sous le nom de *Bébé*, mourut le 9 Mai 1764. Il étoit né le 15 Octobre 1741 à Plaint, village de la Principauté de Salm. A sa naissance il pesoit douze onces ; c'étoit un homoncule au physique & au moral. Il y a un monument aux Minimes de Luneville, qui donne sa mesure exacte. Il est parlé de ce Nain dans l'ouvrage Anglois intitulé, *le Monde ;* & il est remarquable que dans la Principauté de Salm il étoit né un Géant qui fut au service de Léopold. On montre à Sénones les gants du Géant & les souliers du Nain. M. le Comte de Tressan a composé une épitaphe pour Bébé, qui est rapportée dans le supplément de l'Encyclopédie, tom. 1. pag. 6.

Extrait de M. Durival.



LA SANTÉ,

ÉGLOGUE.

DANS le temps que des Bergers imprimoient les traces profondes de leurs pas ſur la verdure que l'Aurore venoit d'arroſer de ſes pleurs, le jeune Damon, libre des ſoins de la Ville, traverſoit un champ nouvellement moiſſonné. Une maladie de langueur l'obligeoit à chercher des lieux conſacrés au ſilence & au contentement. Il les trouve; & ſentant ſes forces renaître, il dirige ſa promenade vers un berceau qu'il apperçoit dans l'éloignement. Là, il s'arrête, & chante, après quelques momens de repos, une hymne en l'honneur de la Divinité dont il commence à éprouver le pouvoir bienfaiſant.

Viens, Déeſſe des champs, belle Santé! Arrive ici, portée ſur les aîles des Zéphyrs Etéſiens. Que je reſpire tes dons avec l'air frais du matin!

Les fontaines, les fleurs, & tant d'autres merveilles qui parent nos champs, s'évanouiſſent toutes en ton abſence, & ne reparoiſſent qu'à ton retour.

Quelle touchante émotion ! Je ſens la Déeſſe qui approche, & la face de la nature s'égaie avec moi. Le ſouffle des vents coule légérement ſur l'herbe tendre; les marguerites s'épanouiſſent aux rayons du ſoleil; les ruiſſeaux roulent, en murmurant, leurs flots argentés; & les feuilles des arbres ſont doucement agitées par l'haleine des Zéphyrs.

De tous côtés j'entends des oiſeaux inviter les échos des bois à répéter leur ramage; & ma vue eſt également charmée, ſoit qu'elle contemple ces collines dont l'aſtre du jour éclaire les ſommets, ou ces vallons où l'ombre ſe plaît à faire ſon ſéjour, ou ces bords tapiſſés de mouſſe, ou ces côteaux fleuris qui s'éloignent en ſerpentant. Viens, Déeſſe des champs, viens! mais amene avec toi l'Exercice ton

frere, qui habite les montagnes, & accourt à ta voix, dès que tu l'appelles. Toujours actif, il annonce la fin de la chasse en sonnant du cor. Il grimpe au haut des rochers, & semble glisser sur la surface des plaines : son teint hâlé brave les injures de l'air ; & les filets qu'il porte, flottent au gré des vents. Ces travaux accablans pour des hommes foibles, sont avec toi des sources de vigueur & de plaisir.

Que la Mollesse reste jusqu'à midi étendue sur le duvet ; qu'énervée par le repos, elle se berce, l'éventail à la main, dans une ville étouffée de chaleur ; qu'elle se serve de châtiment à elle-même, & que la langueur qui l'accable, aille toujours en augmentant. Pour moi je monte mon coursier ; j'appelle mes chiens, qui savent forcer le renard à quitter son terrier pour gagner un fort ; je les mene dans les endroits où le cerf traverse d'épaisses broussailles, & de son bois ébranle les arbrisseaux ; je lâche le faucon,

qui prend son essor vers le ciel, & ne s'arrête que pour fondre sur sa proie; j'offre au poisson un appât trompeur, ou je charge mon fusil d'un plomb meurtrier. C'est ainsi que je réunis constamment l'exercice & le plaisir.

Belle Santé! reste ici jusqu'à la fin de cette année. Quand l'année suivante arrivera, mes vers t'inviteront à rester encore.

Amene aussi avec toi ta fille, la Joie tranquille. Je la connois : elle a les joues vermeilles, & l'air riant; l'éclat qui l'environne chasse au loin les sombres nuages de la tristesse. C'est pour elle que je rends mes gazons unis, & que j'ai soin de courber mes berceaux, de tondre mes haies, & d'étayer mes fleurs. C'est en sa faveur que j'ai construit cette retraite; & je l'y recevrai avec amitié, quand elle me fera sentir qu'un repos studieux, qui succede aux exercices du corps, n'est, sous une nouvelle forme, qu'un plaisir continué.

Le commerce de mes amis releve les charmes de ce féjour, & le Tufcule de Ciceron revit dans le mien. Tantôt je m'occupe à lire des ouvrages que la fageffe même a dictés, & j'y puife des connoiffances moins propres à me faire confidérer dans le monde, qu'à me rendre meilleur. Tantôt parcourant d'un pas léger des lieux où regnent l'harmonie & l'innocence, j'y rencontre les mêmes objets que Théocrite chantoit dans les plaines de Sicile, & ceux que Virgile dépeignit avec de fi riantes couleurs. La joie aime à fe trouver au milieu de ces doux amufemens, & fa préfence eft annoncée par des chants.

Belle Santé! refte ici jufqu'à la fin de cette année. Quand l'année fuivante arrivera, mes vers t'inviteront à refter encore.

Traduit de l'Anglois de PARNELL.



LES



LES DEUX PALADINS
OU
L'AMITIÉ A L'ÉPREUVE;

Conte de Chevalerie.

Il y avoit à la Cour de l'Empereur Charlemagne deux jeunes Paladins, neveux du célebre Witikind, Duc des Saxons. Leur oncle les avoit envoyés, bien malgré lui, à Aix, en qualité d'otages. Ces deux freres se nommoient, l'un *Sigifrid*, & l'autre *Fridigerne*. Sigifrid étoit l'aîné; mais le droit d'aîneſſe étoit nul entre eux: une union, une amitié fraternelle juſqu'alors ſans exemple, avoient fait diſparoître toute inégalité dans l'ordre de la naiſſance. Leurs peines, leurs plaiſirs étoient les mêmes. L'un eût regretté de ne point partager la captivité de l'autre. Ils avoient les mêmes goûts, les mêmes volontés, les mêmes paſſe-temps, les mêmes habitudes. Ils partageoient par-tout la même table; à la ville,

le même hôtel ; au camp, la même tente. Mais ce qui surprenoit toute la Cour de l'Empereur, c'est qu'au milieu des plus célebres beautés de l'Europe, ces deux jeunes Seigneurs portoient encore l'écharpe blanche, symbole de leur insensibilité pour les Dames, & de leur éloignement pour l'esclavage amoureux. Cette inertie de leur cœur ne devoit pas long-temps durer. Elle cessa à l'arrivée de la belle Armonde, fille d'Amaury, Comte de Baviere. Tous deux la virent; tous deux, à sa vue, sentirent les premieres atteintes de l'amour; tous deux se les dissimulerent le plus long-temps qu'ils le purent. Il est naturel de tenir secret à son ami ce qu'on s'efforce de se cacher à soi-même. Les deux Paladins se renfermerent dans une réserve mutuelle. Ils se refusoient jusqu'à la douceur de prononcer en présence l'un de l'autre le nom de l'objet adoré. Ils craignoient qu'en proférant ce nom, leur trouble ne les trahît. Une telle discrétion est un crime en amitié ; aussi leur amitié en souffrit-elle; car Sigifrid se croyoit coupable

envers Fridigerne, comme Fridigerne envers lui ; & rien ne nous refroidit plus à l'égard de quelqu'un, que le sentiment de nos propres torts. Mais si leur flamme étoit pour chacun un mystere réciproque, elle n'en fut point un pour la clair-voyante Armonde, à qui cependant nul des deux n'avoit osé déclarer sa passion. Les femmes ont un sens particulier, par l'organe duquel elles démêlent ce qui se passe pour elles dans le cœur d'un cavalier; organe unique, supérieur & prophétique, qui les instruit de tout avant même la premiere déclaration ; & quand le cavalier s'avise enfin de cette déclaration tardive & qui lui coûte tant, *il est venu*, comme dit le Poëte, *avant que d'être arrivé.* Quand les deux freres, chacun à part, chacun sans se rien communiquer, eurent fait à l'objet de leur amour cet aveu discret & pénible, Armonde en sut moitié plus qu'elle n'avoit besoin d'en savoir. Elle les éconduisit tous deux sous différens prétextes, mais sans exclusion expresse, & avec l'amorce flatteuse de l'espérance. Ar-

monde avoit à choisir entre les deux freres; car rien à la Cour de l'Empereur n'égaloit ni le mérite de cette belle, ni le leur; & depuis la création du monde il est arrivé, on ne sait comment, que les analogues s'attirent; c'est-à-dire, que le beau recherche le beau, & que les perfections du même genre sympatisent entre elles. Mais le malheur que nous avons tous d'être nés avec un seul cœur, siege unique de nos sentimens, fait qu'entre deux objets dignes également d'être aimés, nous nous déterminons pour un seul. Fridigerne eut le choix d'Armonde; il ne dut point cette préférence à deux ans qu'il avoit de moins que son aîné (car ce n'est pas là une différence); il la dut à son heureuse étoile, si toutefois les étoiles entrent pour rien en tout ceci.

Armonde mit toute son habileté à cacher sa défaite à son vainqueur; mais elle faisoit de tous les deux une distinction assez particuliere, pour qu'on pût se douter que l'un des otages avoit son affection. Un événement,

aussi tragique qu'imprévu, confirma encore les soupçons de la Ville & de la Cour.

On surprit une lettre en chiffre adressée de Saxe au Comte Amaury. Il n'en voulut point donner l'explication ; & sur ce refus, il fut arrêté & conduit dans une Citadelle, où, le lendemain, on le trouva mort de poison. On présuma qu'il avoit lui-même attenté sur ses jours, & que la lettre interceptée étoit un monument de sa correspondance avec son allié le Duc Witikind. Les politiques se figurerent que sa fille Armonde pouvoit être sa complice. Armonde fut arrêtée, & d'autant plus étroitement resserrée, que son pere s'étoit lui-même ôté la vie. Des Juges lui furent nommés, & les présomptions furent contre elle. Il eût fallu des preuves ; mais alors les présomptions suffisoient pour prononcer un jugement, dont une personne du rang d'Armonde avoit droit d'appeler au jugement de Dieu, c'est-à-dire, à celui des armes par la voie de deux champions. Elle eut recours dans cette crise à ce moyen

extrême, & nomma sans hésiter, pour ses défenseurs, les deux nobles & preux Chevaliers & Paladins Sigifrid & Fridigerne, à chacun desquels, en marque de clientelle, elle envoya une écharpe de couleur orangée.

Chacun des deux otages se persuada que son frere n'entroit dans cette association que comme adjoint honorable. Ni l'un ni l'autre ne soupçonna son frere d'avoir fixé l'attention & la confiance de l'aimable fille du Comte Amaury. Cette erreur, au reste, ne fut que celle de Sigifrid; car son frere Fridigerne lui étoit secrétement préféré.

Peu de temps avant la triste aventure du Comte Amaury, l'Empereur avoit donné un Tournois célebre. Plusieurs Paladins étrangers y avoient figuré, entre autres les deux jumeaux Almaric & Giseric, Chevaliers Vandales, de la plus illustre naissance & très-renommés dans les combats & dans les joûtes, mais bossus l'un & l'autre & d'une figure

hideuse. Il y avoit eu quatre prix à disputer. Deux avoient été remportés par les deux freres Saxons, & les deux autres par les freres Vandales. La rare beauté d'Armonde l'avoit fait choisir par l'Empereur pour être ce jour-là la Dame du camp, c'est-à-dire, la dispensatrice des quatre prix. Quand les vainqueurs vinrent se présenter devant elle pour recevoir de sa belle main l'illustre récompense, Armonde cacha assez bien son émotion à la vue des deux héros Saxons; mais elle ne put, quelque violence qu'elle se fît, contenir ses éclats de rire à la vue des deux jumeaux Vandales. A cette premiere insulte, qui pouvoit passer pour involontaire, elle en ajouta une seconde moins susceptible d'excuse. Dans le compliment qu'elle leur fit en les couronnant, elle eut la malice de les comparer à Castor & Pollux, ces deux jumeaux immortels que leur beauté, leur force & leur adresse firent jadis mettre au rang des Dieux. Almaric & Giseric dissimulerent pour le moment qu'ils eussent fait

attention à ce sarcasme qui les immoloit au mépris & aux risées de toute une Cour ; mais de retour dans l'hôtel que Charles leur avoit assigné, à leur arrivée, pour demeure, ces deux freres en parlerent entre eux, & jurerent une haine éternelle à la Maison d'Amaury. Le hasard les servit à souhait dans leur vengeance ; car le soir même un Courrier lointain, trompé par la ressemblance des noms d'*Amaury* & *Almaric*, remit au Chevalier Vandale les dépêches en chiffre dont on a parlé, & qui étoient destinées au Bavarois. Les deux bossus, tous deux outragés & tous deux vindicatifs, n'hésiterent pas à porter à Charles cette lettre, & à se rendre les accusateurs du Comte & de sa fille. Leur dénonciation n'eut d'abord de force effective que contre le pere ; mais celui-ci ayant été trouvé empoisonné en prison, les charges commencerent à produire leur effet contre la belle & innocente Armonde. Elle fut, dans le court espace de trois jours, arrêtée, emprisonnée, interro-

gée, & condamnée à perdre la tête. Ce jugement de rigueur alloit être exécuté, lorsque les deux freres Saxons, acceptant avec empressement la qualité de ses défenseurs, se présenterent dans la place publique, y jeterent leur gantelet aux deux délateurs, & firent surseoir d'un jour l'exécution. Le combat ne fut point évité par les deux freres Vandales; mais le sort des armes leur fut contraire : ils faillirent à y perdre la vie, & les vainqueurs ne la leur accorderent qu'après leur avoir fait reconnoître & déclarer à haute voix le Comte Amaury & sa fille innocens de la correspondance criminelle qu'ils leur avoient imputée. Charles, témoin de la valeur de Sigifride & de Fridigerne, leur prodigua mille louanges ; & préférant l'avantage de se les attacher comme ses sujets, à la politique de les tenir près de lui en qualité d'otages, il leur proposa en France des dignités, des terres & des châteaux qu'ils accepterent, & pour lesquels ils prêterent à l'instant serment de fidélité. Il

reſtoit à ſtatuer ſur le ſort d'Armonde. L'Empereur ratifia ſon innocence & ſa liberté, à condition qu'elle choiſiroit un époux parmi les Paladins de ſa Cour, & il lui donna un mois pour faire ce choix. Il eſt facile à la bouche d'articuler le nom que le cœur a indiqué ; mais une fille de haute naiſſance ſe croit obligée à mille réſerves qui enchaînent long-temps cet aveu. Celles qui aiment le plus ſont ſouvent embarraſſées de le faire à l'oreille de l'objet aimé, à plus forte raiſon à un tiers. Pour ménager en cette occaſion la pudeur ou l'amour propre des belles, Charlemagne avoit imaginé une urne, à l'orifice de laquelle chaque Demoiſelle alloit prononcer le nom de celui qu'elle déſiroit pour époux. Cette urne, imperceptiblement ouverte au fond, portoit ſur une baſe dans laquelle s'introduiſoit par un canal ſouterrain, un très-petit nain d'une ouïe très-fine, & qui avoit ſoin de retenir le nom prononcé. Il l'écrivoit auſſi-tôt ſur un morceau de velin qu'il rouloit entre ſes doigts & qu'il faiſoit

paſſer dans l'urne par l'ouverture inférieure. La belle diſcrétement retirée, l'accès de l'urne devenoit permis à tous les cavaliers intéreſſés à la conſulter, & la cédule de velin étoit leur oracle. Trente jours s'étant écoulés, Armonde confia ſon ſecret à l'urne myſtérieuſe. Les deux freres Saxons ne manquerent pas de s'y rendre après elle. Ils y trouverent une cédule roulée qu'ils déployerent, & dans laquelle ils lurent diſtinctement le nom de *Fridigerne.*

Il n'eſt donné à perſonne de peindre ce qui ſe paſſa alors dans l'ame & dans les yeux des deux Paladins; mais Fridigerne étoit trop occupé à la lecture du billet propice, pour s'appercevoir du trouble qu'il eût aiſément pu remarquer ſur la phyſionomie & dans toute la perſonne de ſon frere. Sigifride eut donc le temps de ſe remettre de ſa conſternation, avant que Fridigerne eût eu celui de revenir de la plus douce des extaſes.

Je vous félicite, dit-il à ſon frere avec une

fausse joie, Armonde se déclare pour vous, & sans doute sa tendresse ne couronne point un insensible. Pour toute réponse Fridigerne, les yeux mouillés de larmes de plaisir, embrasse son frere, & lui fait ainsi l'aveu de sa passion pour l'aimable fille d'Amaury, aveu qu'il ne croyoit pas faire à un rival.

Tandis que les apprêts de cet illustre mariage se font à Aix, la nouvelle imprévue d'une émeute survenue dans l'Austrasie, force Fridigerne à partir promptement pour Mets, dont Charles lui avoit donné le gouvernement. Il confia, en partant, la belle Armonde à son frere Sigifride.

Celui-ci venoit d'obtenir des bienfaits de l'Empereur, un château fortifié au voisinage d'Aix. Il y transporta aussi-tôt le précieux dépôt qu'un frere, un ami, avoit remis à sa garde.

Vers ce même temps, une contagion effrayante par la rapidité de ses ravages, se

répandit dans Aix & dans ses environs. On ne voyoit dans les rues & sur les routes, que morts ou mourans. Ce fléau terrible n'épargnoit ni les grands ni le peuple, ni sexe ni âge. Sigifride, que la jalousie même avoit rendu plus passionné, & dont les vues secretes, sur-tout depuis le départ de son frere, étoient de s'approprier la possession exclusive d'Armonde; Sigifride, dis-je, profita de la contagion dont on vient de parler, pour faire courir le bruit qu'elle avoit atteint sa future belle-sœur, & qu'elle l'avoit emportée en trois jours. Comme tous les gens du château étoient ses créatures, il en disposa à son gré pour accréditer cette fable. Il fit faire à la prétendue morte des obseques magnifiques, & lui fit ériger un tombeau vide dans sa chapelle seigneuriale.

Cependant Armonde, tandis que l'on rendoit ces vains honneurs à son cénotaphe, gémissoit dans un donjon sous la garde de deux geoliers infléxibles & farouches, qui

ne répondoient à aucune de ses questions, & qui lui refusoient jusqu'à la consolation de lui dire pourquoi on la traitoit avec cette rigueur. La visite de Sigifride vint lever ses doutes. Il lui apprit qu'au moyen des mesures qu'il avoit prises, elle étoit morte pour tout autre que pour lui. Il lui annonça qu'elle ne devoit plus songer à Fridigerne, & qu'elle ne sortiroit de ce donjon qu'épouse de Sigifride. Il la quitta après cette déclaration sans oser la regarder, ni attendre sa réponse, en supposant que la surprise, la douleur & l'indignation qu'elle éprouvoit lui eussent permis d'en faire une.

Le ravisseur, tourmenté par de secrets remords (Sigifride en étoit susceptible), n'osa se présenter devant sa proie que trois jours après sa premiere visite. Il s'excusa avec un embarras qui n'étoit point feint, & dont Armonde lui sut gré. Elle profita de cet avantage qu'elle se voyoit sur lui, pour lui faire des reproches sensibles, pathétiques,

mais ſans aigreur ni amertume, ſur l'attentat auquel il s'étoit porté.

Sigifride ſe troubla, rougit, frémit, ſoupira, ſe jeta aux pieds d'Armonde ; mais toujours commandé par une paſſion effrénée, il jura, même à ſes genoux, qu'il pourſuivroit le deſſein coupable, funeſte, irréſiſtible, qu'il avoit formé de s'aſſurer de ſa poſſeſſion à quelque prix que ce pût être. Que me reprochez-vous, Madame, lui diſoit-il ? les excès, les crimes que vous m'avez fait commettre, ma félonie envers mon frere, mes parjures envers mon ami ? Ah ! plus je me ſuis rendu coupable, moins je puis me réſoudre à perdre le fruit de mes forfaits. Que dis-je, Madame, il ne tient qu'à vous de les légitimer ; de les abſoudre ; partagez ma faute, tranſportez-moi votre affection & le don de votre main. Mon frere, quelque irrité qu'il puiſſe être, quand il ſera inſtruit de mon attentat, n'oſera murmurer de votre ſecond choix. Il reſpectera en moi,

je ne dis pas son frere ou son ami, mais le possesseur de votre main, l'époux adoptif d'Armonde.

Un silence morne fut cette fois la réponse de la fille du Comte de Baviere. Une tête à demi-tournée, un regard sans colere prononcée, mais fixé vers un des angles du plafond de la chambre, & non sur la personne du coupable, apprirent à Sigifride l'arrêt tacite émané de l'ame de sa Dame. Il se retira triste, confus, accablé, dans l'état d'un homme condamné & qui a souscrit à son jugement.

Une semaine se passa sans que Sigifride osât retourner au donjon. Comme il prenoit sur lui d'y remonter, on lui annonça le retour de son frere, qui étoit revenu de son voyage d'Austrasie sans même être entré dans cette Province, sur l'avis qu'il avoit reçu que tous les troubles y étoient appaisés.

Ce fut Charlemagne lui-même qui, trompé par le faux bruit de la mort d'Armonde, communiqua à Fridigerne ses regrets & son erreur. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour l'ame sensible de cet amant. Il courut au château de son frere, & se prosternant sur le marbre de la tombe où il se figuroit que reposoit l'objet unique de ses pensées; il colla sur cette pierre froide ses baisers brûlans, entremêlés de sanglots & noyés d'un déluge de pleurs. Son frere accourut pour l'embrasser & pour le relever; mais Fridigerne protesta qu'il resteroit sans manger & sans boire dans cette triste attitude, jusqu'à ce que la froideur mortelle de la pierre sépulcrale eût pénétré jusqu'à son cœur, & eût forcé son ame tardive de rejoindre celle de sa bien aimée. Sigifride se retira dans son appartement plus confus, plus interdit, plus désespéré que jamais. Ses instances auprès de son frere furent inutiles, & ce jour-là & le jour suivant. L'état de Sigifride empiroit en proportion du danger de Fridigerne, pour qui

toute sa tendresse fraternelle s'étoit réveillée. Voici bientôt trois jours, disoit-il en lui-même, que mon frere, mon ami, est sans nourriture ; & c'est moi qui le mets au tombeau ! Voici bientôt un mois que j'alarme, que j'afflige, que je désespere l'objet même de son amour & du mien ! Qu'il soit enfin un terme à ce double crime ; & quelque effort qu'il puisse m'en coûter, sauvons au moins deux têtes si cheres.

Il dit, & rempli d'un projet héroïque, il monte au donjon, congédie les deux geoliers ; & présentant le bras à la belle prisonniere, il l'invite à descendre. Elle le suit en tremblant jusqu'à la Chapelle, où elle voit un Chevalier étendu sans mouvement sur une tombe. Que devient la belle Armonde à cette vue ? Ce tombeau trompeur porte son nom, & l'écharpe est bien celle, celle même qu'elle se souvient d'avoir brodée pour Fridigerne. Armonde jette un grand cri ; ses genoux se dérobent sous elle. Elle se laisse

tomber sur son époux gissant sur une tombe, & à demi-saisi des glaces de la mort. Elle l'appelle, l'anime, le réchauffe par ses tendres embrassemens. Fridigerne, incertain s'il rêve ou s'il veille, se releve avec effort; il rappelle à lui tout ce qui lui reste d'ame & de force. *Qu'est ceci*, dit-il en fixant Sigifride? *Tu vois*, lui dit le coupable, *le crime & la réparation. L'amour, ô mon frere! avoit mis entre nous l'amitié à une rude épreuve.*

Par M. POINSINET DE SIVRY.





LETTRE DE L'ACTEUR QUIN, ANGLOIS.

Vous me demandez, mon cher, ce que je pense de l'Ecosse, dont je suis de retour depuis quelques jours; je vous satisferai en peu de mots.

Si vous me parlez du bas-peuple, j'aurai peine à vous satisfaire, car je ne l'ai jamais connu que par l'odorat: quant à la noblesse, elle est nombreuse, & en général très-brave, mais extrêmement pauvre.

Y arrivant par l'Irlande, je débarquai dans un misérable village, consistant en une douzaine de cabanes dans le goût de celles des Hottentots: la principale étoit une hôtellerie tenue par un *Comte*. Tout le village s'assembla en un instant pour venir me saluer, s'imaginant, d'après mon train & ma mine, que

je devois être un grand Seigneur. Le Comte accourut, & tint mon étrier pour m'aider à descendre de cheval: puis se tournant du côté de son fils aîné qui n'avoit pas de culottes, il lui dit : Milord, conduisez le cheval de Monsieur à l'écurie, & priez votre sœur Lady Betsi de lui tirer pinte à deux sous; car je présume que Monsieur voudra boire de notre meilleure biere.

Je fus obligé de passer en ce lieu la nuit; & de faire un souper de pommes de terre brûlées & d'œufs pourris.

A cela près le Gentilhomme fut fort complaisant; il me força d'accepter la moitié de son lit. Sa chambre n'étoit pas la plus magnifique du monde; une vieille cassette y tenoit lieu de siege, & le lit manquoit de rideaux.

Lady Betsi eut la bonté de me demander grace *pour le pauvre* état de l'appartement, en m'assurant que plusieurs personnes de qualité y avoient souvent logé. Elle ajouta qu'à

la verité les couvertures étoient bien ſales & bien noires, & que cependant il n'y avoit pas encore quatre ans qu'elles avoient été lavées par la Comteſſe ſa mere & par Lady Mathilde-Caroline-Ange-Eléonore-Sophie, une de ſes ſœurs cadettes. Elle me ſouhaita une bonne nuit, & me promit que le Vicomte ſon frere ne manqueroit pas de graiſſer mes bottes pour le lendemain.....





RAPPROCHEMENT

DE L'HOMME ET DU CHIEN.

PENDANT que les épithetes *lion*, *aigle*, &c. sont acceptées avec reconnoissance par les héros & par les plus grands hommes, l'épithete *chien* n'est prise qu'en mauvaise part chez plusieurs Nations. Les Turcs la donnent aux Chrétiens. Les Grecs appelerent, & l'on appelle encore *Ciniques*, du mot *Κυν Κυνος*, ces sectaires de Diogene qui faisoient profession de fouler aux pieds la pudeur & les bienséances. Les Italiens appellent *canaglia*, du mot *cane*, cette portion de l'espece humaine qui ne rougit d'aucune infamie. Chez les François, cette épithete n'est pas, à la vérité, si humiliante; elle exprime plutôt le dépit que le mépris ; ils disent, Ce chien d'homme! de tout homme qui croise leurs desseins. Les femmes nous obligent plus qu'elles

ne nous offenſent, quand elles nous donnent cette épithete, fût-ce avec la plus forte expreſſion poſſible.

Chez les Anglois, donnée au maſculin; elle n'eſt pas bien offenſante : on l'accouple toujours avec un adjectif qui en détermine le ſens. *A sly dog, a ſilly dog; ſot chien, niais chien.* Il n'en eſt pas de même lorſqu'elle eſt donnée au féminin. Le mot *bitch*, eſt de toutes les invectives celle que les femmes ſupportent le plus impatiemment; elle les affecte enfin beaucoup plus que les imputations les plus déterminées. . . . . Tant qu'il vous plaira, diront-elles : *But why a bitch? Mais pourquoi chienne?*

Chez les Allemands, ce mot iſolé n'emporte pas un ſens bien offenſant; mais certaines fonctions auprès des chiens, celle, par exemple, de gardeur, de meneur, de prévôt de chiens, exprimée par le mot *hundes vogt*, devient une injure ſi atroce dans leur langue, qu'il

qu'il faut nécessairement du sang pour la réparer.

J'ignore l'acception de l'épithete *chien* dans les autres langues ; mais je crois voir, dans ce que je viens d'avancer, une injustice d'autant plus grande à l'égard de l'espece canine, qu'il me semble qu'on a été peu conséquent dans les motifs des épithetes prises des autres animaux pour représenter les vertus des hommes. Je prends l'aigle pour exemple. J'ai étudié, j'ose le dire, plus à fond que personne, la nature des oiseaux de proie. Or, j'ai trouvé que l'aigle, mis à l'épreuve de l'affaitage, qui est la pierre de touche de ses qualités, n'en a guere plus qu'une buse ; ainsi, rien n'empêche qu'on ne prodigue l'épithete *aigle*, en la donnant à ceux qui la prétendent le plus présomptueusement.

Les détracteurs de l'espece canine n'ont voulu la considérer que par un côté ; ils l'ont observée avec la lunette des préjugés

de l'espece humaine habitante des Villes. Ils ont vu dans les rues, dans les places publiques, des chiens satisfaisant au vœu de la nature, sans égard pour les spectateurs; de là ils ont choisi le chien pour être le symbole de l'impudicité.

Les chiens de rue, rebutés par-tout, maltraités sans cesse par les hommes dont ils implorent avec importunité les secours, contractent à la longue cet air humble & rampant qu'ont les esclaves de maîtres injustes; là-dessus on a fait du chien le symbole de la bassesse d'ame.

Pour juger sainement d'une espece, il faut la voir dans l'état de sa premiere institution, & s'attacher sur-tout à la portion d'individus qui est rapprochée le plus sensiblement du modele que la nature a dû se proposer.

Or, plusieurs considérations nous induisent à croire, que dans l'état de nature, l'espece canine fut faite pour être associée à l'espece humaine.

L'affection remarquable qu'ont tous les chiens pour les petits enfans ; la patience qu'ils ont à souffrir tous les caprices de ceux-ci ; le zele qu'ils mettent à leur défense à l'approche de tout être suspect, sont autant de traits qui induisent à regarder les chiens comme gardiens naturels des petits enfans que leurs meres, appelées ailleurs par la nécessité de pourvoir aux besoins communs, sont forcées de laisser au gîte. Cette conjecture est justifiée par une foule de faits avérés, qui exigeroient un volume à part.

D'autres observations font voir l'attachement inviolable qu'ont les chiens à garder & défendre les choses inanimées qu'on leur confie. Ainsi, dans l'état de nature, lorsque l'homme étoit obligé d'abandonner pour quelque temps le dépôt de ses provisions, son chien lui en répondoit. Vouloit-il pourvoir à sa subsistance par la chasse, ou assurer sa personne contre des attaques ? il emmenoit un chien.

Sans doute il avoit distingué dans les divers sujets, les caracteres qui annonçoient leurs différentes aptitudes pour chacune de ces fonctions ; car le chien de garde & le chien de chasse en ont de sensibles.

Quoique à la rigueur tout chien soit propre à quelque espece de chasse, il en est dont les caracteres sont si déterminés à cet égard, qu'on ne peut hésiter à les choisir pour un tel emploi. Tout paroît, dans leur conformation, tendre par excellence au but de leur destination ; & plus on les observe, plus on a de peine à se rendre à l'ingénieuse hypothese du Pline moderne, qui suppose accidentel, ce qui paroît essentiel à l'espece. On pourroit même combattre cette hypothese avec succès par des expériences, si l'on dispersoit en divers climats plusieurs couples de chiens de berger. Quelques années suffiroient pour que chaque couple eût fait un certain nombre de portées ; peut-être se trouveroit-il que la race dégénéreroit en certains climats ;

mais il n'est guere probable qu'il sortît jamais, de deux chiens de berger, des chiens conformés, par exemple, comme les chiens-courans, les braques. Il le seroit davantage qu'il en sortît des levriers francs, qui, pour la conformation, ne sont qu'un raffinement du chien de berger.

Le chien de garde en état de nature paroît avoir dû être le chien de berger de race primitive. Cependant il est probable que l'homme a choisi des chiens plus renforcés, sur-tout dans des régions où des ennemis formidables par leur corpulence étoient à combattre. Que le chien de berger de race primitive soit ou ne soit pas la souche de ces chiens que nous regardons actuellement comme étant les chiens de garde de race pure, il est certain que ceux que nous appelons chiens de garde de race pure sont uniformes pour la conformation ainsi que pour les mœurs.

On les distingue très-bien des chiens dégé-

nérés ; ceux-ci ont des mœurs incertaines. Chaque individu tient plus ou moins des eſpeces mêlées à la ſouche principale. On ne reconnoîtroit aucune des qualités eſſentielles au vrai chien de garde, ſi l'on n'avoit eu ſous les yeux que des individus bâtards.

La différence, quant aux mœurs, du vrai chien de garde au chien dégénéré, paroît être la même que celle qui ſe trouve entre une garde compoſée de troupes réglées, & une garde compoſée de gens ramaſſés au haſard.

Et ſi les chiens parloient, ceux de race pure appelleroient ces chiens dégénérés que l'on prend pour être de leur ordre, l'*hommaille* de l'eſpece canine, comme nous diſons la *canaille* de l'eſpece humaine, quand on nous aſſimile à ce qui n'eſt que le rebut de notre eſpece.

Tout le monde ſait que nul n'eſt bon Anatomiſte s'il ne poſſede à fond ce qu'on appelle l'*Anatomie comparée*. Ne pourroit-on pas faire

avec le même fruit, dans le moral, ce qu'on fait avec tant de succès dans le physique ? Et nos assertions sur les mœurs d'une espece n'acquerroient-elles pas un plus grand degré de force par la voie de leur analogie avec les mœurs d'une autre ? C'est ce que nous allons essayer dans le parallele de l'homme & du chien.

Les chiens de garde de race pure ont l'instinct de démêler les cas où il faut qu'ils aboient, d'avec ceux où il faut qu'ils se taisent. L'expérience sans doute ne peut qu'ajouter à cette qualité ; mais il est certain que, sans expérience, l'instinct suffit dans la plupart des cas. Or, qu'est-ce que l'instinct chez les animaux, si ce n'est le bon sens chez les hommes ? La nature a pourvu les uns & les autres de ce guide sûr, mais l'excédant dont elle a gratifié l'homme, lui fait trop souvent mépriser ce qui lui est commun avec les animaux ; il en arrive alors ce qui arrive aux especes dégénérées.

Les chiens dégénérés, au défaut d'un inſtinct parfait, préjugent ce qu'ils devroient ſentir. Certaines connoiſſances que l'expérience leur a procurées, deviennent pour eux la regle de leurs actions. Ils ſavent, par exemple, que l'on n'entre point dans l'enceinte qui leur eſt confiée, par tel ou tel endroit; leur attention ſe porte toute entiere vers les côtés acceſſibles de cette enceinte. Si les voleurs entrent du côté imprévu, les ſens abâtardis, ſoit par le mêlange de races, ſoit encore plus par la négligence à les conſulter; ces ſens, dis-je, ne les avertiſſent point de cette invaſion imprévue; l'hoſpice eſt impunément violé, parce qu'ils ont eu plus de confiance en leurs connoiſſances acquiſes qu'en leur inſtinct. Ne ſemble-t-il pas qu'il eſt ici queſtion d'hommes à ſyſtêmes? D'autres aboient ſans diſtinction à tout ce qui paſſe; ils aboïent à la lune; ils répondent aux chiens qui clabaudent à une lieue au moins à la ronde. Aboyant ſans ceſſe, leurs maîtres s'accoutument à ne plus tenir compte de leurs aboie-

mens ; & quand, par hasard, ils aboient pour juste cause, personne ne bouge, & le mal est fait sans qu'on ait le temps d'y porter remede.

Semblables en cela aux individus de notre espece, qui se plaignant sans cesse, ne sont point écoutés quand ils ont raison de se plaindre.

Mendaci nequidem verum dicenti creditur.

Au surplus, les connoissances que l'expérience a pu ajouter à l'instinct, ne déterminent jamais le chien de race pure, qu'après qu'il a consulté des sens qui ne le trompent jamais. Il a beau savoir par expérience, que jamais on n'essaya d'entrer dans l'enceinte par de certains endroits : se fiant à ses sens plus qu'à ses connoissances, il est averti de l'existence du cas imprévu dans l'instant même qu'il échoit.

Il seroit trop long de parler de son inviolable affection, de son intrépidité à toute

épreuve : qualités qu'il porte en général fort au-delà de tout ce qu'on peut attendre des autres especes d'animaux, sans en excepter même la nôtre. Ces qualités sont constatées par des faits qui nous présentent le chien comme un fidelle compagnon de l'homme, & qui vengent bien l'espece des vices de quelques individus.

J'observe que ces qualités & ces faits suffisent pour m'autoriser à faire regarder l'instinct du vrai chien de garde comme le symbole du bon sens de l'homme. Oui, le bon sens est l'instinct chez l'homme. Tandis que les brutes obéissent presque toujours à leur instinct, l'homme se refuse le plus souvent au sien. Mais suivons ce parallele dans les qualités & les défauts des chiens de chasse.

Le chien de chasse semble être destiné à la guerre offensive ; il doit non-seulement trouver la bête, objet de sa poursuite, au moyen d'une quête dirigée par le sentiment

physique ; il faut encore qu'il démêle, qu'il prévoie ses ruses dès le moment qu'elle est sur pied. Il faut, en un mot, qu'il emploie des facultés qui approchent fort de l'entendement humain.

Il faut qu'il ait assez de connoissance des forces de la bête poursuivie, pour les comparer avec les siennes propres & pour diriger ses poursuites.

L'énumération & la description des accidens qui peuvent survenir pendant la durée d'une poursuite de très longue haleine, méritent un discours à part. Je me hâte de rapporter des faits que j'ai observés & qui suffiront pour mon objet actuel.

Comme le chien-courant a d'ordinaire besoin d'aide, soit pour triompher des forces de la bête qu'il poursuit, soit pour démêler ses voies avec plus de diligence, il se fait accompagner d'un nombre plus ou moins grand de ses semblables, & il en connoît bientôt le fort & le foible.

Quand l'homme a composé une meute ; ce sont les bons chiens qui lui indiquent avec certitude les réformes à faire.

Chez eux, & ceci n'est pas une hypothese ni une déclamation philosophique à la mode, le mérite seul obtient le crédit ; tout chien qui parle à faux, s'il n'est tout-à-fait novice, n'est plus écouté, quelque bruit qu'il fasse. Il est des chiens bavards sans être précisément menteurs. Ils s'échauffent sur de légeres apparences & emportent les chiens les moins sûrs. Le silence des bons chiens les condamne, & fait revenir ceux qui n'ont d'autre défaut que d'être novices.

Il est des chiens lents à se décider ; ils s'amusent aux détails plus que de raison ; ils ravaudent sur la matinée : les bons chiens les laissent ravauder, & prennent leur parti avec une sagesse qui mérite l'estime des connoisseurs. D'autres ont le défaut de prendre le contre-pied. S'ils ne sont tout-à-fait no-

vices, ils doivent être réformés ; & ce sont les bons chiens qui déposent contre eux, avant même que le Piqueur s'en soit apperçu. D'autres ont le défaut de revenir sur leurs derrieres ; c'est-à-dire, qu'au lieu de prendre le seul parti qui reste, ils recommencent par où ils ont débuté. Quelques-uns s'y obstinent si fort, qu'ils ne sont pas redressés même par la voix des chefs de la meute. Ils restent seuls sur la place pendant que les autres vont en avant. Ceux-là méritent la plus prompte réforme, car ils corromproient la jeunesse. D'autres prennent le change : défaut pardonnable à un jeune chien sans expérience, mais impardonnable si l'expérience ne le corrige pas ; & si la voix des chiens qui méritent la confiance, ne les ramene pas sur les bonnes voies.

Il est des chiens-courans qui tiennent du braque, en ce qu'au lieu de suivre une piste, ils coupent & vont droit au corps de la bête ; l'ayant mise sur pied, ils laissent aux

autres le soin de la suivre pied-à-pied jusqu'au terme prescrit. C'est un défaut dans un chien-courant, mais il a son utilité ; les bons chiens en tirent parti & dispensent le lanceur du soin de suivre jusqu'à la définition ; ils en font même cas : ce qui se prouve par la foi qu'ils ont à sa parole ; car, à sa voix, ils abregent leur quête & vont droit à lui. Au reste, dans une meute bien créancée, ces défauts ne se trouvent presque jamais.

Ce seroit, sans doute, calomnier la nature, que de prétendre qu'elle a refusé à l'homme, pour sa destination, le guide sûr dont elle a doué les brutes pour la leur. Je suis persuadé qu'elle l'en a doué avec surabondance; mais une multitude de causes que j'appelle non-naturelles, en raison des progrès de la civilisation, a fait dégénérer à cet égard la majeure partie du genre humain. Le sens commun est devenu très-rare ; & s'il se manifeste, ce n'est guere que lorsqu'une nécessité urgente réveille en sursaut la nature endormie.

Une meute ressemble fort à une assemblée politique. L'objet de la poursuite de celle-ci est le nœud de la question proposée, c'est-à-dire, le plus grand bien de la chose publique, comme l'objet de celle-là est d'atteindre au but le plus intéressant pour son espece. L'esprit faux est la dépravation du bon sens, comme le sentiment faux est la dépravation de l'instinct. Malheureusement l'esprit faux soutenu par des sophismes adroits & insidieux, par une éloquence imposante, par une véhémence contagieuse, n'est pas démasqué dans les assemblées d'hommes avec cette promptitude, &, si j'ose le dire, cette infaillibilité qui le démêle chez les chiens-courans.

Il se rencontre souvent dans les assemblées politiques, des individus qui n'ont pas précisément l'esprit faux, mais qui s'échauffent sur des apparences qui trop souvent entravent les délibérations, & qui quelquefois entraînent la majorité. Ce sont les bavards de la meute: mais au lieu que dans l'espece canine, les

bavards perdent leur crédit dès que les bons chiens ont vérifié la chose; dans les assemblées des hommes, au contraire, les preneurs de contre-pieds ne sont pas combattus avec succès. J'en suis fâché : mais c'est un fait trop souvent répété pour être mis en doute.

Les chiens qui reviennent sur leurs derrieres sont le parfait symbole d'une espece d'hommes trop commune. On en voit partout que l'on veut en vain persuader en les conduisant à l'objet de la question, de conséquences en conséquences; quand on croit les tenir, ils reviennent aux premiers élémens, & c'est toujours à recommencer.

Les chiens qui prennent le change, sont le symbole de ces hommes qui prennent pour la chose tout ce qui a l'air de la chose.

Les lanceurs qui ne suivent pas les traces de la bête jusqu'à définition, sont le symbole de ces esprits prompts à saisir le nœud de la

question, mais incapables de la suivre par voie de discussion. Ces esprits-là ont leur mérite ; il en faudroit toujours, mais en petit nombre, dans les assemblées délibérantes. Ce sont les seuls qui fassent fortune dans les assemblées de pur agrément. Les esprits à discussion y sont déplacés, parce qu'ils n'y ont pas leur espace.

Cette distribution n'est point accidentelle ; elle paroît être dans l'ordre général, car elle est répétée dans la classe des oiseaux de proie. Les uns font leur coup d'un seul trait : ce sont les oiseaux de basse volerie ; les autres n'obtiennent du succès qu'après un travail obstiné : ce sont les oiseaux de haut vol. Les premiers sont déconcertés dès qu'ils ont manqué leur premier coup ; les seconds le sont dans de petits espaces. Il est probable que si l'on observoit toutes les especes, sur-tout dans la classe des animaux entreprenans, on retrouveroit la même distribution de propriétés.

Il est des chiens-courans également propres

à lancer, à relever les défauts, & à suivre pied à pied la bête jusqu'au terme fatal. Quelques-uns de ces chiens sont ce qu'on appelle *chiches de voix*, mais sûrs de leur fait quand ils se font entendre : aussi ont-ils bien vîte la confiance de leurs compagnons. Ces chiens sont le symbole de ces hommes qui méritent le titre d'oracles de leur compagnie. Peu communs dans leur espece, les hommes dont ils sont le symbole le sont encore moins dans la leur.

Il est des chiens qui, sans être chiches de voix, n'en sont pas moins sûrs. S'ils sont moins remarquables pour être moins rares que les précédens, ils n'en sont pas moins estimables. Les premiers parlent juste, mais leur langage trop sec n'est apprécié que par les chiens consommés; la jeunesse ne les écoute que lorsqu'elle voit les vieux chiens s'y fier.

Les autres parlent aussi justes : mais moins laconiques, ils font une sensation plus géné-

rale ; ils animent la meute sans l'égarer. Avec ceux-là, on pourroit se passer de chiens chiches de voix ; mais si tous les chiens étoient chiches de voix, la jeunesse seroit rebutée avant que d'apprendre à les apprécier.

L'âge qui perfectionne les meilleures dispositions, fait perdre aux meilleurs chiens qui ont passé un certain période, la finesse des sens d'où l'instinct tire sa principale force. Ils y suppléent, mais imparfaitement, à force d'expérience & de connoissances acquises. Quelque estime qu'ils méritent, il est temps de leur accorder une retraite digne de leurs exploits passés. Ce n'est pas que leur expérience & leurs connoissances ne leur fassent par fois rencontrer, par de savantes délibérations, aussi juste qu'ils le faisoient jadis par le sentiment ; mais tôt ou tard le défaut de tact les trahit. Si, par exemple, la bête se trouve en quelque lieu où jamais bête de son espece ne s'est rencontrée, ils passeront sans donner aucun signe de sentiment ; & des

novices bien organisés, qui viendront après eux, sans se formaliser des probabilités, iront droit au corps de la bête.

Ici, le parallele est en faveur de l'espece humaine. Plus l'homme a pris d'âge, lorsque d'ailleurs les facultés morales n'ont point été altérées, plus il doit avoir de prépondérance par ses lumieres, qu'une longue expérience dirige. On observe cependant, que tandis que chez les chiens l'instinct s'est perfectionné à mesure qu'ils ont avancé en âge, chez les hommes, au contraire, le bon sens s'est dépravé dès leur premiere jeunesse; ce qui les rend incapables de le recouvrer ensuite en entier, & les assimile de bonne heure aux vieux chiens.

Je ne veux pas agir en Avocat qui cherche à cacher les mauvais côtés de sa cause. Je ne dissimule pas que lorsqu'un chien passe son chemin après avoir subi la visite de ses semblables, une seule pierre jetée contre lui suffit pour les faire tomber sur cet animal.

Ce fait n'eſt que trop avéré ; mais d'abord ne peut-on pas le juſtifier par le dévouement envers l'homme, qu'il a reçu de la nature & dont il a contracté de plus en plus l'habitude ? Et n'exiſte-t-il pas tous les jours parmi les hommes, des traits encore plus humilians pour leur eſpece ? Combien de fois ne voit-on pas un ami, un bienfaiteur, abandonné, méconnu & perſécuté, uniquement parce que la faveur ou la fortune a changé à ſon égard ? Combien de perſonnes ont pour maxime de ne ſe ranger que du côté du plus fort ou du plus heureux ?

On reproche encore aux chiens ces querelles ſanglantes dont ils nous rendent ſi ſouvent témoins. Les maſſacres prémédités dont les faſtes de l'humanité ſont remplis, ne ſurpaſſent-ils pas ces cruautés accidentelles ?

Mais je m'apperçois qu'une apologie des chiens devient un eſſai ſur l'homme. Juſqu'ici

j'ai pu faire cette apologie aſſez heureuſement, pour qu'en attirant les regards ſur les actions de cette eſpece d'animaux les plus dignes d'admiration, l'on ne s'attache plus à la conſidérer du côté le plus défavorable. *J'ai dit.*

Par M. HUBER, *de Geneve.*





LE CHAMEAU ET L'ANE.

Fable.

Un chameau & un âne voyageoient de compagnie : ils arriverent sur les bords d'un grand fleuve. Le chameau y entra le premier ; arrivé au milieu, & voyant qu'il n'avoit de l'eau que jusqu'au ventre, il cria à l'âne : Holà ! tu peux entrer hardiment ; je n'ai de l'eau que jusqu'au ventre. Fort bien, répondit l'âne, mais nos tailles sont différentes. Si tu n'en as que jusqu'au ventre, j'en aurois par-dessus les oreilles. Que chacun se connoisse soi-même. Ne te fais pas de l'épaisseur d'un cheveu plus grand que tu n'es. Si quelque ignorant te prise plus que tu ne vaux, mesure tes forces & reste dans tes bornes.

Traduit du Persan, du Poëte MALADSAMI.



CLOU ANTIQUE,

TROUVÉ dans une Carriere, près du Port de Nice en Provence.

SI les reſtes des corps marins qu'on trouve en terre & dans les pierres, à des diſtances fort éloignées de la mer & fort au-deſſus de ſon niveau, excitent l'attention des Naturaliſtes, en leur offrant des preuves inconteſtables des étonnantes révolutions arrivées ſur le globe dans des temps fort reculés, je crois qu'un ouvrage de l'art trouvé entre deux couches de pierres, ne méritent pas moins l'attention de ces Philoſophes. C'eſt ce qui m'engage à donner en peu de mots l'hiſtoire d'un clou de cuivre, découvert avec des circonſtances très-remarquables dans la carriere qu'on exploite près du Port de Nice.

Ayant ſéjourné un hiver dans cette ville, le R. P. Roffredi, Théatin & Profeſſeur de

de Mathématiques au College de Nice, me raconta un jour qu'on avoit trouvé, quelque temps auparavant, un clou de cuivre au milieu d'un bloc de pierre à chaux tiré de la carriere. Frappé de la ſingularité de ce fait, je ne tardai pas à m'adreſſer à M. Michaud, Ingénieur-Architecte, prépoſé par le Roi de Sardaigne à l'exécution des ouvrages que l'on continue de faire pour la ſureté & l'agrandiſſement du Port de Nice.

M. Michaud témoigna beaucoup de regret de ne pouvoir ſatisfaire ma curioſité, parce que cette piece s'étoit perdue; cependant il me fit voir un deſſin colorié qu'il en avoit tiré. Le deſſin repréſentoit un clou, long d'environ un demi-pouce, courbé du côté de la tête, conſidérablement rongé par la rouille & couvert de vert-de-gris.

Ce clou tiré de la carriere dont je vais donner la deſcription, étoit placé dans une couche très-mince de terre graſſe rougeâtre,

qui féparoit deux lits de pierre. Cette carriere eft tout près du Port. A la diftance de huit ou dix toifes des eaux du Port, s'éleve une petite colline couverte en partie de terre, où font plantés depuis très-longtemps des oliviers.

Il y a plus de 25 ans que l'on travaille à l'exploitation de cette carriere; ce qui fe fait en ôtant toujours les lits qui font les plus élevés : & comme la quantité de pierres qu'on tire annuellement eft très-confidérable, on eft affuré qu'on a ôté ou détruit un bon nombre de lits fupérieurs à celui où exiftoit ce clou. M. Michaud m'a certifié que ce clou n'eft pas venu à l'endroit où il étoit, ni par la fouille des terres pour découvrir la carriere, ni par les eaux de pluie; mais qu'il y féjournoit depuis une longue fuite de fiecles.

J'ajoute à ce détail, comme une circonftance effentielle, que dans les terres qui cou-

vroient la carriere, on a rencontré quelques monnoies, mais dont le plus grand nombre a été détourné. Parmi celles qu'on a recueillies, il y en a de trois fiecles de date, & deux qui paroiffent être des premiers Empereurs Romains & du commencement de l'Ere Chrétienne. M. Michaud m'a fait obferver que cette colline étant la plus voifine de l'ancien Château de Nice, c'eft-là qu'on a dreffé plufieurs fois des batteries pour en faire le fiege, dans des temps poftérieurs à l'invention de l'artillerie; & c'eft à quoi il faut attribuer la rencontre des monnoies des temps plus modernes.

Quoi qu'il en foit, les médailles Romaines prouvent que les lits de pierre qui forment cette carriere, ont été couverts de terre depuis un grand nombre de fiecles.

Dans ces mêmes terres, on a trouvé de petites coquilles renfermées dans une terre verdâtre dont la confiftance approchoit de

celle de la pierre. Cette terre ou pierre verdâtre, renferme auſſi des ſubſtances étrangeres, qui reſſemblent à des vers pétrifiés. Ces pétrifications tiennent de l'agathe, & recevroient un beau poli.

J'obſerve enfin que cette colline dans ſon état d'intégrité, je veux dire avant qu'on en eût ôté les terres & exploité les pierres, peut avoir eu quatre à cinq toiſes au-deſſus du niveau de la mer.

Dans le temps où je m'occupois à mettre par écrit les circonſtances de la découverte de ce clou, M. Michaud eut la complaiſance de m'envoyer un autre clou, auſſi de cuivre, trouvé nouvellement ſur la même côte, avec trois autres parfaitement ſemblables à celui-ci.

A en juger par le deſſin du clou rouillé dont j'ai parlé, ces derniers étoient de la même grandeur & de la même eſpece. Ils reſſemblent tous parfaitement, tant par la

grandeur que par la forme, à ces clous de fer qu'on nomme à Berlin *gantze schloss nægel*, dont les Serruriers se servent pour clouer ou attacher les serrures aux portes des chambres dans les maisons. Ces quatre clous ont été trouvés dans la terre lorsqu'on fouilloit au bord de la mer, tout près de l'ancien Lazaret. Ce petit bâtiment ou plutôt ses décombres, sont situés sur le bord de la mer, qui en baigne une partie, à l'est du Port, & par conséquent de la carriere décrite, à la distance d'environ 150 toises. Les clous, après avoir été lavés pour en enlever la terre argileuse qui y restoit attachée, étoient comme absolument neufs. On voit d'abord que celui que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie, pour être déposé dans son Cabinet d'Histoire naturelle, n'a point essuyé des coups de marteau; les traces en seroient sensibles dans un métal aussi mou que le cuivre. La pointe, telle que dans les clous neufs, ne porte aucune marque qui indique que la piece ait déjà servi.

Je n'entreprends pas d'expliquer par quel accident, ou par quelle révolution ces clous ont été déposés dans les endroits où on les a trouvés. J'observe seulement que d'après toutes les circonstances citées, on peut conjecturer qu'ils ont une haute antiquité, & que leur origine remonte probablement au temps où le fer étoit encore inconnu ou très-rare. La forme de ces clous démontre qu'ils ont été fabriqués pour être employés dans le bois. Mais j'ai de la peine à croire que depuis que le fer est devenu commun, on ait continué à faire des clous de cuivre pour attacher des planches; or il y a près de trente siecles que le fer est connu en Europe.

Il n'est donc pas absurde de supposer que ces clous ayent été jetés sur le rivage de Nice par le naufrage de quelque vaisseau de Tyr, ou d'une autre ville de l'ancienne Phénicie, dans un temps antérieur à l'époque de la guerre de Troye.

En partant de cette ſuppoſition, on eſt frappé de la parfaite reſſemblance qu'ont ces clous avec une des eſpeces qu'on fabrique encore aujourd'hui. Il n'y a qu'un très-petit nombre de productions modernes des Arts Mécaniques qui reſſemblent entiérement à celles des Anciens. Quelques Arts ſe ſont perfectionnés entre les mains des Modernes; d'autres ſe trouvent conſidérablement détériorés. L'Art du Cloutier paroît encore tel qu'il étoit dans des temps fort reculés; c'eſt parce que c'eſt un Art dont les procédés ſont fort ſimples, & qu'il n'étoit pas fort difficile d'atteindre au point de le perfectionner.

Par feu M. SULZER, de Berlin.





L'OURS MARCO.

Depuis René II, les Ducs de Lorraine entretenoient conſtamment dans leur Cour un ours, en reconnoiſſance du ſervice que le Canton de Berne, qui porte l'effigie de cet animal dans ſes armes, rendit à ce Prince qui preſſa efficacement les autres Suiſſes à lui donner du ſecours contre le Duc de Bourgogne. L'ours du Duc Léopold s'appeloit *Marco*. Pendant l'hiver de 1709, un petit Savoyard mourant de froid dans la grange où une bonne femme le couchoit avec quelques-uns de ſes camarades, s'aviſa d'entrer dans la hutte de *Marco*, ne penſant pas au danger qu'il pouvoit courir en ſe livrant à la merci de l'hôte qui l'occupoit. *Marco*, bien loin de faire du mal à cet enfant, le prit pour le réchauffer entre ſes pattes & le ſerra près de ſa poitrine, juſqu'au lendemain matin

qu'il lui laiſſa la liberté d'aller courir la ville. Le Savoyard retourna le ſoir à la hutte & fut reçu avec la même affection. Les jours ſuivans il n'eut pas d'autre retraite ; mais il fut bien plus enchanté de voir que l'ours lui avoit réſervé une partie de ſa portion. Pluſieurs jours ſe paſſerent ſans qu'on s'apperçût de rien. Un jour que le valet vint apporter le ſouper de ſon maître plus tard qu'à l'ordinaire, il fut fort étonné de voir l'animal rouler des yeux furieux, & paroître lui indiquer de faire moins de bruit, de peur d'éveiller un enfant qu'il tenoit contre ſa poitrine. L'animal fort glouton, ne parut nullement touché des mets qu'on lui préſentoit. La nouvelle s'en répandit bientôt à la Cour & parvint aux oreilles de Léopold, qui voulut être témoin, avec une partie de ſes Courtiſans, de l'acte de généroſité de *Marco*. Pluſieurs y paſſerent la nuit, & virent avec ſurpriſe que cet ours ne remua pas tant que ſon hôte voulut dormir. Au point du jour l'enfant éveillé, fut fort

honteux de se voir découvert, & craignant d'être puni de sa témérité demandoit pardon. L'ours le caressoit & l'engageoit à manger de ce qu'on lui avoit apporté la veille ; ce qu'il fit sur l'invitation des spectateurs qui le conduisirent au Prince. Ayant appris toute l'histoire de cette singuliere alliance, & le temps qu'elle avoit duré, il prit soin de ce petit Savoyard, qui sans doute auroit fait fortune, si la mort ne l'eût enlevé peu de temps après.

Par l'Auteur de l'Essai historique sur la ville de Nancy.





PRÉAMBULE

DES LETTRES DE NOBLESSE

Accordées par Louis XVI à feu M. GRESSET.

LES avantages que les Sciences, les Belles-Lettres & les Arts procurent à notre Royaume, nous invitent à ne négliger aucun des moyens qui peuvent contribuer à leur maintien & à leur progrès. Les titres d'honneur répandus avec discernement sur ceux qui les cultivent, nous paroissent l'encouragement le plus flatteur que nous puissions leur donner. Parmi ceux de nos Sujets qui se sont livrés à l'étude des Belles-Lettres, notre cher & bien amé *Jean-Baptiste-Louis Gresset* s'y est distingué par des Ouvrages qui lui ont acquis une célébrité d'autant mieux méritée, que la religion & la décence, toujours respectées dans ses écrits, n'y ont jamais reçu la moindre atteinte. Sa réputation a depuis

long-temps engagé l'Académie Françoise à le recevoir au nombre de ses Membres ; & nous l'avons vu avec satisfaction nous offrir, en qualité de Directeur, les hommages de cette Académie, la premiere fois que nous avons bien voulu l'admettre à nous les présenter à l'occasion de notre avénement à la Couronne. Nous savons d'ailleurs qu'il est issu d'une famille honnête de notre ville d'Amiens ; que son aïeul & son pere y ont rempli différentes Charges municipales, & qu'ils y ont toujours, ainsi que le sieur Gresset lui-même, vécu de cette maniere honorable qui en rapprochant de la noblesse est en quelque sorte un degré pour y monter.

A CES CAUSES, &c.





RÉFLEXIONS

SUR la maniere dont l'Histoire Romaine est écrite.

L'HISTOIRE Romaine est encore à faire parmi nous. Il étoit pardonnable aux Historiens Romains d'illustrer les premiers temps de la République par des fables, qu'il n'est plus permis de transcrire que pour les réfuter. Tout ce qui est contre la vraisemblance, doit au moins inspirer des doutes; mais l'impossible ne doit jamais être écrit.

On commence par nous dire, que Romulus ayant rassemblé trois mille trois cents bandits, bâtit le bourg de Rome de mille pas en carré; or mille pas en carré suffiroient à peine pour deux métairies. Comment trois mille trois cents hommes auroient-ils pu habiter à Rome? Quels étoient les prétendus Rois de ce ramas de quelques brigands? n'étoient-ils

pas visiblement des Chefs de voleurs, qui partageoient un Gouvernement tumultueux avec une petite horde féroce & indisciplinée ? Ne doit-on pas, quand on compile l'Histoire ancienne, faire sentir l'énorme différence de ces Capitaines de bandits, avec de véritables Rois d'une nation puissante ?

Il est avéré par l'aveu des Écrivains Romains, que pendant près de quatre cents ans, l'État Romain n'eut pas plus de dix lieues en longueur & autant en largeur. L'État de Gênes est beaucoup plus considérable aujourd'hui, que la République Romaine ne l'étoit alors.

Ce ne fut que l'an 360 que Veïes fut pris après une espece de siege ou de blocus qui avoit duré dix années. Veïes étoit auprès de l'endroit où est aujourd'hui Civita-Vechia, à cinq ou six lieues de Rome ; & le terrain autour de Rome, Capitale du plus grand Empire, a toujours été si stérile, que le

peuple voulut quitter ſa patrie pour aller s'établir à Veïes.

Aucune de ſes guerres juſqu'à celle de Pyrrhus, ne mériteroit de place dans l'Hiſtoire, ſi elles n'avoient été le prélude de ſes grandes conquêtes. Tous ces événemens, juſqu'au temps de Pyrrhus, ſont pour la plupart ſi petits & ſi obſcurs, qu'il fallut les relever par des prodiges incroyables, ou par des faits deſtitués de vraiſemblance, tels que l'aventure de la louve qui nourrit Romulus & Remus, & depuis celles de Lucrece, de Clélie, de Curtius, juſqu'à la prétendue lettre du Médecin de Pyrrhus, qui propoſa, dit-on, aux Romains d'empoiſonner ſon Maître, moyennant une récompenſe proportionnée à ce ſervice. Quelle récompenſe pouvoient lui donner les Romains, qui n'avoient alors ni or ni argent ? Et comment ſoupçonne-t-on un Médecin Grec d'être aſſez imbécille pour écrire une telle lettre ?

Tous nos Compilateurs recueillent ces contes ſans le moindre examen ; tous ſont

copistes, aucun n'est philosophe. On les voit tous honorer du nom de vertueux, des hommes, qui au fond n'ont jamais été que des brigands courageux ; ils nous répetent que la vertu Romaine fut enfin corrompue par les richesses & par le luxe ; comme s'il y avoit de la vertu à piller les nations, & comme s'il n'y avoit de vice qu'à jouir de ce qu'on a volé. Si on a voulu faire un traité de morale au lieu d'une histoire, on a dû inspirer encore plus d'horreur pour les déprédations des Romains, que pour l'usage qu'ils firent des trésors ravis à tant de nations qu'ils dépouillerent l'une après l'autre. Nos Historiens modernes de ces temps reculés, auroient dû discerner au moins le temps dont ils parlent. Il ne faut pas traiter le combat peu vraisemblable des Horaces & des Curiaces ; l'aventure romanesque de Lucrece, celle de Clélie, celle de Curtius, comme les batailles de Pharsale & d'Actium. Il est essentiel de distinguer le siecle de Cicéron, de ceux où les Romains ne savoient ni lire ni écrire,

& ne comptoient les années que par des clous fichés dans le Capitole. En un mot, toutes les Hiſtoires Romaines que nous avons dans les langues modernes n'ont point encore ſatisfait les lecteurs.

Perſonne n'a encore recherché ce qu'étoit un peuple attaché ſcrupuleuſement aux ſuperſtitions, qui ne ſut jamais régler le temps de ſes fêtes, qui ne ſut même pendant près de cinq cents ans ce que c'étoit qu'un cadran ſolaire; un peuple dont le Sénat ſe piqua quelquefois d'humanité, & dont le même Sénat immola aux Dieux deux Grecs & deux Gauloiſes, pour expier la galanterie d'une de ſes veſtales. Un peuple toujours expoſé aux bleſſures, & qui n'eut qu'au bout de cinq ſiecles un ſeul Médecin, qui étoit à la fois Chirurgien & Apothicaire.

Le ſeul art de ce peuple fut la guerre; pendant ſix cents années; & comme il étoit toujours armé, il vainquit tour-à-tour les

nations qui n'étoient pas continuellement ſous les armes.

L'Auteur du petit volume ſur la grandeur & la décadence des Romains, nous en apprend plus que les énormes livres des Hiſtoriens modernes. Il eût ſeul été digne de faire cette Hiſtoire, s'il eût pu réſiſter ſur-tout à l'eſprit de ſyſtême, & au plaiſir de donner ſouvent des penſées ingénieuſes pour des raiſons.

Un des défauts qui rendent la lecture des nouvelles Hiſtoires Romaines peu ſupportable, c'eſt que les Auteurs veulent entrer dans des détails, comme Tite-Live; ils ne ſongent pas que Tite-Live écrivoit pour ſa nation, à qui ces détails étoient précieux. C'eſt bien mal connoître les hommes, que d'imaginer que des François s'intéreſſeront aux marches & aux contre-marches d'un Conſul qui fait la guerre aux Samnites & aux Volſques, comme nous nous intéreſſons à la bataille d'Ivry & au paſſage du Rhin à la nage.

Toute Hiſtoire ancienne doit être écrite différemment de la nôtre, & c'eſt à ces convenances que les Auteurs des Hiſtoires anciennes ont manqué. Ils répetent, & ils alongent des harangues qui ne furent jamais prononcées; plus ſoigneux de faire parade d'une éloquence déplacée, que de diſcuter des vérités utiles. Des exagérations ſouvent puériles, de fauſſes évaluations des monnoies de l'antiquité & de la richeſſe des États, induiſent en erreur les ignorans, & font peine aux hommes inſtruits. On imprime de nos jours qu'Archimede lançoit des traits à quelque diſtance que ce fût; qu'il élevoit une galere du milieu de l'eau & la tranſportoit ſur le rivage en remuant le bout du doigt; qu'il en coûtoit ſix cents mille écus pour nettoyer les égouts de Rome, &c.

Les Hiſtoires plus anciennes ſont encore écrites avec moins d'attention. La ſaine critique y eſt plus négligée; le merveilleux, l'incroyable y dominent. Il ſemble qu'on ait

écrit pour des enfans plus que pour des hommes. Le fiecle éclairé où nous vivons, exige dans les Auteurs une raifon plus cultivée.



PARALLELE

DE *TITE-LIVE* ET DE *TACITE.*

TITE-LIVE s'eft fait un devoir de ne rien rapporter qui fût étranger à l'hiftoire Romaine, parce qu'il trouvoit fa tâche affez étendue & affez importante en fe bornant à fon objet. *Tacite*, au contraire, femble fe plaire aux digreffions & aux écarts; il coupe fouvent fon récit par de longs détails fur les affaires étrangeres & fur les contrées les plus éloignées.

Tite-Live, quand il remonte à l'antiquité & en cite quelque trait ou quelque ufage, paroît avoir moins en vue d'humilier & d'aigrir fes contemporains, que de les éclairer & de les rendre meilleurs. *Tacite* eft plein

d'humeur, & cherche à répandre sa bile sur tout ce qui s'offre à lui; il défigure & dénigre également les personnes & les choses.

Tite-Live paroît avoir voulu donner à ses contemporains, & laisser à la postérité un véritable ouvrage classique qui servît à l'instruction publique. *Tacite* a fait uniquement la satire de son siecle.

Le style de *Tacite* est concis & piquant; celui de *Tite-Live* est plein & élevé. Les métaphores de *Tacite* sont de pures saillies, quelquefois trop fortes pour la poésie même. *Tite-Live* n'a point de cascades; c'est un fleuve qui roule majestueusement ses eaux.

Tacite fait paroître tant d'acteurs sur la scene, que souvent ils l'embarrassent; *Tite-Live* n'accumule point les personnages, mais il peint bien & l'on saisit avec netteté l'ensemble de ses tableaux. Il caractérise chaque action suivant les circonstances & les rapports; on est agréablement affecté de ce qu'il raconte;

au lieu que *Tacite* peint en noir & noircit l'esprit de ses lecteurs. Le choix des termes propres est admirable dans *Tite-Live* ; ses narrations, mettent les faits sous les yeux; on ne croit pas lire le récit des événemens, mais y assister. Dans *Tacite* ce sont des tâtonnemens perpétuels; vous entrez dans des labyrinthes dont vous avez peine à sortir. Chaque caractere demande une étude approfondie, encore n'est-on pas bien sûr de l'avoir saisi; cela dépend presque toujours du caractere personnel du lecteur, & *Tacite* a pour ainsi dire autant d'interpretes différens qu'il y a de diversité & de nuances dans le cœur humain. Mais dans *Tite-Live* tout est de plain-pied; vous allez tête levée droit à votre but, sans craindre de le manquer; vous entendez également les termes & les choses.

Les discours ou les harangues qui sont dans *Tite-Live*, portent l'empreinte de l'éloquence Romaine dans sa perfection; dans *Tacite* ce sont les subtilités d'un sophiste, ou les décla-

mations d'un pédant : ses finesses fatiguent, & ses tours de force sont toujours déplacés. *Tite-Live* plaît, enchante & séduit ; on ne se sépare de lui qu'à regret. *Tacite* fatigue & rebute d'abord ; si l'on s'obstine à le lire, ce n'est que par une espece de point d'honneur pour soutenir la gageure de l'avoir lu & entendu.

Il ne faut pas croire que *Tite-Live* manque d'art, mais il a l'art par excellence, celui de le cacher & de paroître le plus naturel des Ecrivains. Il se présente comme le feroit un homme de belle physionomie, d'une riche taille, élégamment vêtu. *Tacite* est un petit homme monté sur des échâsses, qui minaude & ne sort jamais de l'affectation. Il veut qu'on l'admire, & il est surprenant qu'il ait eu tant d'admirateurs.

Tite-Live blâme & censure quand il le faut, quoique son naturel ne l'y porte pas ; il le fait à propos & avec dignité. *Tacite*

est toujours de mauvaise humeur; ses censures sont en même temps des railleries mordantes, quelquefois des insultes atroces. On ne voit jamais dans le fond de son cœur ni l'humanité ni la compassion; il ne connoît point de malheureux, il ne connoît que des coupables.

Qu'on ne croie pourtant pas que le but de ce parallele soit absolument de dégrader *Tacite*. Il demeurera toujours, en fait d'histoire, un maître & même un grand maître; par cela même il aura sa maniere, & alors on pourra en faire un Michel-Ange, tandis que *Tite-Live* sera un Raphaël. *Tacite* ne se plaira, comme *Michel-Ange*, qu'aux scenes terribles, effrayantes & barbares. *Tite-Live*, comme *Raphaël*, n'offrira que le gracieux, le noble, le divin. Les objets favoris de *Michel-Ange* & les chef-d'œuvres de son pinceau, sont un patient à la torture, un malade à l'agonie. *Raphaël* vous jette dans un ravissement délicieux en peignant une

Vierge

Vierge ſage, douce & céleſte. Il y a autant de morale dans *Tite-Live* que dans *Tacite*; mais le premier ſuppoſe que ſon lecteur penſe, & qu'il ſait tirer les conſéquences qui découlent manifeſtement des faits qu'on lui expoſe. *Tacite* veut épuiſer les moralités, & chez lui elles abſorbent la partie hiſtorique. Il croit ſon lecteur incapable de les trouver; mais peut-il le croire capable de deviner toutes les énigmes morales qu'il lui offre?

Tite-Live reſſemble à *Germanicus*: même grandeur d'ame, même franchiſe de caractere. *Tacite* reſſemble à *Tibere*, toujours fourbe, enveloppé, artificieux, impénétrable. Ces Auteurs donnent à leurs perſonnages la teinte de leur caractere. Les Héros de *Tite-Live* ſont des Dieux; les Dieux de *Tacite* ſont des Diables.

Traduit de l'Anglois de M. Thomas HUNTER.





LE MARQUIS SECRÉTAIRE,

NOUVELLE ESPAGNOLE.

LE Marquis *de Peralvo* tenoit un rang diſtingué à Madrid, & jouiſſoit d'une fortune conſidérable. Il n'avoit pour héritiere qu'une fille unique, Dona *Cécilia*, une des plus belles perſonnes de la Capitale. Son pere la deſtinoit au fils de ſon ami, d'une naiſſance & d'une fortune égales à la ſienne.

Comme ce n'étoit encore qu'un projet, le Marquis n'avoit pas même cru devoir en faire part à Dona *Cécilia*, qui touchoit à peine à ſa quinzieme année; il ne pouvoit imaginer que le cœur de ſa fille ne fût pas libre; l'amour cependant en avoit déjà diſpoſé. Elle fréquentoit ſouvent, accompagnée d'une de ſes parentes, les belles promenades des environs de Madrid. Ce ſont de grandes

allées bien plantées d'arbres, & qui deviennent dans les beaux jours le rendez-vous de tout ce que la Cour & la Ville ont de plus brillant. Les Dames s'y promenent en voiture, les Cavaliers suivent à pied, & causent à la portiere. Il n'y a pas encore long-temps qu'ils pouvoient s'y rendre en *enbocado*, c'est-à-dire, avec un manteau qui enveloppe tout le corps & un chapeau rabattu. C'étoit le costume que l'amour adoptoit le plus volontiers. On pouvoit, au moyen de cette sorte de négligé, rester inconnu aux regards des indifférens, & se faire reconnoître de ceux à qui on vouloit plaire.

Parmi ceux qui abordoient le carrosse de Dona *Cécilia*, il y en avoit un de la taille la plus noble & la plus distinguée ; ces avantages l'avoient fait remarquer, & Dona *Cécilia* voyoit avec plaisir que de tous les cavaliers c'étoit le plus assidu auprès d'elle. C'étoit un jeune homme nommé Dom *Philippe de Claxara* ; sa naissance étoit noble ;

mais sa fortune étoit bornée. Il avoit vu Dona *Cécilia* chez son pere une seule fois; elle lui avoit inspiré la passion la plus vive: & sans s'occuper des obstacles que son peu de fortune pouvoit apporter à son union, il s'y rendit tous les jours, & crut devoir faire usage de l'*enbocado*. Cette espece de déguisement ne lui fit rien perdre aux yeux de celle qu'il vouloit intéresser. Mais une conversation entrecoupée, au milieu d'une promenade à la portiere d'un carrosse, en présence de témoins, ne satisfaisoit pas le cœur de Dom *Philippe*. Dona *Cécilia* voyoit dans ses regards la douleur que lui donnoit cette contrainte. Il résolut bientôt d'y mettre fin, & le hasard favorisa son projet. Il apprit que le Marquis *de Peralvo* cherchoit dans Madrid un Secrétaire qui pût mettre en ordre les archives de sa maison. Cet emploi étoit au-dessous de sa naissance, mais il le rapprochoit de Dona *Cécilia*. Il se présente, & l'obtient.

Quelle fut la ſurpriſe de Dona *Cécilia* de trouver dans le Secrétaire de ſon pere, l'homme qui depuis long-temps lui avoit inſpiré les ſentimens les plus tendres. Elle ne ſavoit ſi elle devoit attribuer cette aventure à quelque ſtratagême de l'amour ou à un revers de ſa fortune ; elle étoit réduite ou à plaindre Dom *Philippe*, ou à le blâmer d'une démarche ſi hardie. Pluſieurs jours s'écoulerent ſans que Dom *Philippe* pût trouver une occaſion de lui dévoiler cette énigme ; tout entretien particulier devenoit impoſſible & eût été fort ſuſpect. Cependant Dom *Philippe* ne négligea rien pour ſatisfaire le Marquis *de Peralvo* ; qui enchanté de l'intelligence de ſon nouvel Archiviſte, s'étendoit avec complaiſance ſur ſes excellentes qualités, & montroit à ſa fille le plus grand déſir de rétablir la fortune de ce jeune homme, qu'un procès avoit réduit à prendre un emploi ſi peu digne de ſa naiſſance.

Cependant *Cécilia* déſiroit vivement un

entretien avec Dom *Philippe*; comme celui-ci ne le désiroit pas avec moins d'impatience, l'occasion s'en présenta bientôt; ils n'avoient qu'un moment. Dom *Philippe* exposa rapidement le motif qui l'avoit amené chez le Marquis. Cet emploi est au-dessous de moi, lui dit-il; mais il me rapproche de vous, & je le préfere à l'état le plus brillant. -- Hélas! qu'espérez-vous? Ecoutez, le temps est cher, je ne le perdrai pas à dissimuler. Je vous aime, Dom *Philippe*, mais vous m'avez mis hors d'état de vous offrir ma fortune, en vous mettant au service de mon pere; vous ne pouvez devenir mon époux sans renoncer à votre patrie. La même loi qui permet à une fille de se marier sans l'aveu de ses pere & mere, interdit à tout homme qui leur est attaché de devenir son époux. Il ne peut enfreindre cette loi sans s'exposer à être exilé de toute l'Espagne, si le pere ou la mere de celle qu'il a épousée réclame contre cette alliance. Vous savez combien la loi est précise à cet égard; ne doutons pas que mon pere

ne la réclame. Eh ! qu'importe, s'écria Dom *Philippe*, où je vive, pourvu que ce soit avec vous ? Qu'importent vos richesses, si j'obtiens votre cœur & votre main ? Je puis braver tous les événemens, si vous avez le courage de ne les pas craindre.

Je ne crains, dit Dona *Cécilia*, que de causer une douleur trop vive à mon pere, & de vous entraîner dans des malheurs que vous pourriez me reprocher un jour. Dom *Philippe* la rassure ; il veut qu'elle y réfléchisse plus longtemps. Elle se flatte d'amener son pere à ses vues. Il la destinoit depuis long-temps au fils de son ami : bientôt il la fait venir & lui déclare ses intentions ; elle pâlit, dissimule & demande du temps. Dom *Philippe* remarque bientôt son trouble ; il se croit perdu. *Cécilia*, touchée de son désespoir & de la crainte de le perdre, prend la résolution de lui donner la main sans l'aveu de son pere ; il n'a pas la force de combattre cette résolution : il va trouver le Grand-Vicaire, à

qui il fait part de sa résolution & de celle de son amante : cette visite n'étonna pas beaucoup le Prêtre, qui en recevoit souvent de pareilles. A l'heure qu'on lui indiqua, il se rendit chez le Marquis *de Peralvo* : c'étoit l'heure même du dîner : Dona *Cécilia* pensa s'évanouir en voyant entrer l'Ecclésiastique. Il demande au Marquis si c'est-là sa fille ? Le Marquis, effrayé, répond en hésitant. Sa fille alloit se jeter à ses pieds ; mais les regards qu'il lança sur elle, l'effrayerent au point qu'elle se déroba subitement avec le Grand-Vicaire, qui la conduisit dans un Couvent de Bernardines, où elle devoit rester quelques jours pour les préliminaires de son mariage, qui s'accomplit enfin sans que le Marquis pût y mettre opposition. Cet événement l'accabloit, & son indignation augmentoit quand il pensoit que Dom *Philippe* étoit l'époux que sa fille avoit choisi ; il gémissoit de se voir trompé par deux personnes qui lui étoient presque également cheres. Dom *Philippe* se dispose à conduire,

ſa nouvelle épouſe dans une de ſes Terres, qu'il a près de Burgos ; mais il eſt toujours menacé du banniſſement, ſi le Marquis s'obſtine à l'exiger. Une lettre tendre, ſoumiſe & pathétique de *Dona Maria* le touche vivement ; d'autres ſollicitations s'y joignent ; ſa tendreſſe renaît : il pardonne aux deux amans, les rappelle auprès de lui & partage avec eux ſa fortune : il mourut un an après, & la leur laiſſa toute entiere. Ils en firent un uſage noble & généreux ; la conſtance de leur tendreſſe & de leur bonheur a prouvé, qu'une loi, ſujette à des inconvéniens, pouvoit auſſi quelquefois en prévenir d'autres.

Traduit de l'Eſpagnol.





VIE

DE CHEVRIER.

FRANÇOIS-ANTOINE DE CHEVRIER naquit à Nanci, dans le sein d'une famille distinguée dans la Robe. Il montra de bonne heure des dispositions heureuses; il se distingua de ses camarades par sa facilité à apprendre, mais sur-tout par la plus rare fausseté de jugement. Après quelques années d'étude, il se dégoûta du latin & prit le parti des armes; on ne sait trop dans quelle vue; car il n'étoit rien moins que courageux, quoiqu'il ne songeât jamais qu'à médire. Thersite avoit le cœur mauvais, & il étoit plus lâche encore qu'insolent; cependant on sait qu'Homere lui fait jouer un rôle dans l'Armée assemblée des Grecs. Quel que fût le motif de M. Chevrier, il servoit en qualité de

Volontaire dans le Régiment de Tournaiſis. Il ſentit bientôt que la carriere de la gloire ne lui convenoit pas ; il quitta ſans efforts les travaux de Bellone, & alla ſervir à Paris le Théâtre & les Muſes. Celles-ci lui furent quelquefois favorables ; car, on l'a déjà dit, il avoit des talens, verſifioit de temps en temps aſſez bien, mais avec plus de facilité que de goût. Il eut ſur-tout un penchant décidé pour la ſatire perſonnelle ; mais par malheur, à ce hardi penchant, il joignoit une poltronnerie plus décidée encore ; en ſorte que les fruits qu'il recueilloit de ſon talent, le firent trembler bien ſouvent, & qu'ils lui furent plus fréquemment encore d'une inſupportable amertume. Les méchancetés, & même ſouvent les noirceurs qu'on appercevoit dans ſes productions, étoient cependant moins ſouvent l'ouvrage de ſon cœur, que des perſonnes qui prenoient ſoin d'irriter ſon goût ſatirique.

Chevrier déteſtoit les ſots, par cela ſeul

qu'il se supposoit la plus rare supériorité d'esprit : rempli d'amour propre, parce qu'il étoit Auteur, il excédoit toujours les bornes de la modération. Ce qu'il y a de plus estimable en lui, c'est qu'il sût admirer & M. de Voltaire & nos plus célebres Ecrivains ; mais s'il étoit enthousiaste de ceux-ci, il déchiroit impitoyablement les autres Écrivains qu'il regardoit comme des insectes de la littérature. On ne peut non plus lui refuser, sans injustice, un certain goût decidé pour les ouvrages d'esprit ; mais il s'en falloit de beaucoup qu'il eût le même tact dans le choix de ses amis ; les siens suffiroient seuls pour prouver qu'il étoit digne de blâme. Celui qu'il chérit le plus dans tous les temps & même dans les circonstances les plus avilissantes, fut l'Abbé Lacoste, qui mourut, comme on sait, le 2 Juillet 1762, aux galeres de Toulon, époque fort illustre par l'épitaphe suivante que personne n'ignore :

Lacoste est mort : il vaque dans Toulon
Par cette perte un emploi d'importance :

Le bénéfice exige résidence,
Et tout Paris y nomme J***.

Le jour même de la mort de l'Abbé Lacoste, le 2 Juillet 1762, son bon ami Chevrier s'ennuyant à la Haye, passa à Roterdam, où il descendit à l'hôtel de Turenne, soupa à table d'hôte, but copieusement à son ordinaire, se coucha vers onze heures, & s'éveillant à trois heures du matin, se sentit fort incommodé. Un autre voyageur, logé dans la chambre, lui donna obligeamment des secours, & l'aida même à se lever. Chevrier alla lui-même à la fenêtre, persuadé que la fraîcheur du matin lui feroit du bien ; il se trompa, & se sentant plus mal encore, il se rejeta sur son lit, où bientôt il s'écria qu'il n'en pouvoit plus & qu'il étouffoit. En effet, il fit signe de la main qu'on le saignât au plus vîte, & dans le même instant il expira. Le Chirurgien accourut ; on lui dit les symptômes de cet accident ; mais il ne put le sauver, quoiqu'il employât toutes les ressources de son Art.

le Public badina de ce que Chevrier se fut avisé de mourir d'une indigestion de vin & de fraises; car tout le monde sait

Qu'un Prélat peut mourir d'un coulis trop épais:
Mais un Auteur! O temps! ô mœurs! ô siecle!

La nouvelle de la mort précipitée de M. Chevrier ne fut pas plutôt répandue en Hollande, où cet homme s'étoit concilié le mépris ou la haine de tout ce qu'il y a dans les Provinces-Unies de citoyens honnêtes, que la Justice, qui depuis quelque temps ne le perdoit point de vue, prit connoissance de l'accident funeste qui lui étoit arrivé; car il étoit écrit dans les arrêts du destin, que la Justice se mêleroit & de sa vie & de sa mort. Par ordre du Magistrat on fit un inventaire exact des effets du défunt, & ces effets se monterent à quelques hardes, trois ducats comptant, & une montre, qui fut vendue, ainsi que les vêtemens & le linge, pour servir, avec les trois ducats, à ses honneurs funebres: on l'enséyelit avec

beaucoup de modestie, & la Cour de la Haye fit mettre le scellé sur ses papiers, qui par leur valeur réelle n'augmentoient pas beaucoup la valeur de la succession.

Quand la mort enleva Chevrier, il n'avoit que 41 ans; sa taille étoit de 5 pieds 7 pouces; son visage maigre & un peu alongé; les yeux vifs, gros & pleins de feu. Nous voudrions bien ne pas le dire, mais la force de la vérité nous contraint d'avouer qu'il étoit sans cesse rongé d'une humeur âcre, & que son caractere n'étoit rien moins que bon. Il écrivoit agréablement; son style étoit coulant, & il manioit avec la plus cruelle facilité le sarcasme & l'ironie. Mais comme il fut presque toujours l'agresseur, presque toujours l'avantage restoit de son côté; parce qu'en matiere de bonne ou de mauvaise plaisanterie, la défense exige tout au moins deux fois plus d'esprit que l'attaque; & Chevrier avoit dans la satire infiniment d'esprit.

En général, les productions de cet Auteur sont fort légeres, & très-vides de choses. En cela il devoit plaire au plus grand nombre des lecteurs, qui déteſtent les ouvrages qui donnent occaſion de penſer. Ce n'étoit pas là le défaut des écrits de Chevrier, qui n'avoit pas lui-même pris beaucoup de peine en les compoſant. En ſorte qu'il eût pu en faire, & le public en lire cent fois davantage, que l'écrivain n'en eût pas été plus réfléchi, ni le lecteur plus ſavant.

Il étoit Sécretaire perpétuel de l'Académie fondée en Corſe par le Marquis de Curzai. Chevrier, comme nous l'avons obſervé en commençant cet article, a publié pluſieurs morceaux de poéſie; il travailla auſſi pour le Théâtre, pour la Critique, pour l'Hiſtoire & la Politique. Il s'exerça dans tous les genres; mais ſon meilleur ouvrage eſt le *Colporteur.*





PSEAUME

Chanté par les Juifs de Landau, lors du Sacre de Louis XVI.

Je chanterai maintenant les louanges de mon Roi le bien-aimé.

Louis XVI le Juste, fleurira comme le Palmier, & se multipliera comme le Cedre du Liban.

Vous surpassez en beauté les enfans des hommes, & une grace admirable s'est répandue sur vos levres; c'est pourquoi Dieu vous bénira pour toute l'éternité.

Signalez-vous par votre gloire & vos bontés. Allez, ayez des succès avantageux, & régnez.

La Reine s'est tenue debout à votre droite, revêtue d'un habillement d'or, & environnée de divers ornemens.

On ne lui égalera ni l'or, ni le criſtal; & on ne la donnera point en échange pour des vaſes d'or.

Elle a ouvert ſa bouche à la ſageſſe, la loi de la clémence eſt ſur ſa langue.

Votre Reine ſera dans votre Palais comme une vigne abondante; vos Princes ſeront autour de votre table comme de jeunes oliviers.

Vous êtes plus précieux que l'or & les pierres précieuſes, & plus doux que le miel & le rayon du miel.

Voyez, qu'il eſt bon & agréable que les freres ſoient unis enſemble.

Obſervez mes préceptes, & votre paix ſera comme un fleuve, & votre juſtice comme les flots de la mer.

Le Seigneur maintiendra votre repos; il remplira votre ame de ſes ſplendeurs; vous deviendrez comme un jardin toujours arroſé,

& comme une fontaine dont les eaux ne tariſſent jamais.

Grand-Dieu, vous ajouterez des jours à ceux de Louis XVI notre Roi; vous étendrez ſes années juſqu'au jour de la génération des générations.

Votre Trône ſera un Trône éternel; le Sceptre de votre Royaume ſera un Sceptre d'équité.

Vous aimez la juſtice, & haïſſez l'iniquité.

Comme les cieux nouveaux & la terre nouvelle que je vais créer, ſubſiſteront toujours devant moi, dit le Seigneur; ainſi votre nom & votre race ſubſiſteront éternellement.

Et la race de vos ſerviteurs la poſſédera, & ceux qui aiment mon nom y établiront leur demeure.

Il vous naîtra des Princes; je les établirai Rois ſur toute la terre.

Leur postérité sera connue des nations; leurs rejetons s'étendront parmi les peuples; & tous ceux qui les verront, les reconnoîtront pour la race que le Ciel & le Seigneur ont bénie.

Vous chanterez alors des cantiques comme la veille d'une fête solennelle, & votre cœur sera dans la joie.

Seigneur, je vous louerai de tout mon cœur dans la société des justes, & l'assemblée des peuples.

PRIERE.

GRAND DIEU, Seigneur & Maître souverain de l'Univers; toi qui es le pere de tous les êtres créés, le protecteur de la vérité, & le soutien de la puissance des Rois: Dieu juste d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, daigne exaucer les prieres de ton peuple d'Israël qui en ce moment t'invoque, & se jette aux pieds de ton trône: exalte en ton nom la

gloire & le nom de notre Roi Louis XVI, nouvellement ſacré : conſerve ſon auguſte famille, accorde-lui des jours heureux, & les années les plus reculées dans la ſageſſe & la ſanté la plus parfaite : éleve ſon Royaume auſſi haut que le ſoleil, & fais-le briller comme les étoiles du firmament. Affermis ſa Couronne juſque dans l'éternité, car la confiance des Rois eſt en toi ſeul.

Seigneur tout-puiſſant, Dieu du Ciel & de la Terre ; toi, qui as préſervé David ton fidelle ſerviteur, de toutes les perſécutions de ſes ennemis, & ſouſtrait ſa tête au glaive qui le menaçoit; toi, qui as ouvert un paſſage dans la mer, & fait un chemin à travers les flots à ton peuple, daigne conſerver, bénir, & réjouir le cœur de notre nouveau Monarque Louis XVI; éleve-le au-deſſus de tous les Rois de la terre ; par ta miſéricorde, & ta puiſſance infinie, fais-le ſurvivre à tous ſes aïeux, ſans aucun nuage dans la carriere la plus longue & la plus heureuſe : Aide-lui

à surmonter tous les dangers, & à mettre ses ennemis sous la plante de ses pieds, en le faisant prospérer dans toutes ses entreprises.

Dieu de bonté & de miséricorde, Roi des Rois, donne au nôtre un cœur rempli de bonté & d'humanité, afin qu'il traite & conduise son peuple avec douceur & clémence, pendant le cours de son empire, jusque dans l'éternité bienheureuse. *Amen.*





NOTICE

Sur le caractere & les écrits du Duc DE LA ROCHEFOUCAULD.

François Duc de la Rochefoucauld, Auteur des Réflexions Morales, naquit en 1613.

Son éducation fut négligée, mais la nature ſuppléa à l'inſtruction.

Il avoit, dit Madame de Maintenon, une phyſionomie heureuſe, l'air grand, beaucoup d'eſprit & peu de ſavoir.

Le moment où il entra dans le monde étoit un temps de criſe pour les mœurs nationales : la puiſſance des Grands abaiſſée & contenue par l'adminiſtration deſpotique & vigoureuſe du Cardinal de Richelieu, cherchoit encore à lutter contre l'autorité ; mais à l'eſprit de faction, ils avoient ſubſtitué l'eſprit d'intrigue.

L'intrigue n'étoit pas alors ce qu'elle est aujourd'hui ; elle tenoit à des mœurs plus fortes, & s'exerçoit sur des objets plus importans. On l'employoit à se rendre nécessaire ou redoutable : aujourd'hui elle se borne à flatter & à plaire. Elle donnoit de l'activité à l'esprit, au courage, aux talens, aux vertus même : elle n'exige aujourd'hui que de la souplesse, de la patience ; son but avoit quelque chose de noble & d'imposant ; c'étoit la domination & la puissance. Aujourd'hui, petite dans ses vues comme dans ses moyens, la vanité & la fortune en sont le mobile & le terme. Elle tendoit à unir les hommes ; aujourd'hui elle les isole. Plus dangereuse alors, elle embarrassoit l'administration & arrêtoit les progrès d'un bon gouvernement. Aujourd'hui, favorable à l'autorité, elle ne fait que rapetisser les ames & avilir les mœurs. Alors, comme aujourd'hui, les femmes en étoient le principal instrument ; mais l'amour, ou ce qu'on honoroit de ce nom, avoit une sorte d'éclat qui en impose encore, & s'anoblissoit

blissoit un peu en se mêlant aux grands intérêts de l'ambition. Au lieu que la galanterie de nos jours, dégradée elle-même par les petits intérêts auxquels elle s'associe, dégrade l'ambition & les ambitieux.

L'esprit de faction se ranima à la mort de Richelieu. La minorité de Louis XIV parut aux Grands un moment favorable pour reprendre quelque influence sur les affaires publiques. M. de la Rochefoucauld fut entraîné par le mouvement général, & des intérêts de galanterie concoururent à l'engager dans la guerre de la Fronde ; guerre ridicule, parce qu'elle se faisoit sans objet, sans plan & sans chef, & qu'elle n'avoit pour mobile que l'inquiétude de quelques hommes, plus intrigans qu'ambitieux, fatigués seulement de l'inaction & de l'obéissance.

Il étoit alors amant de la Duchesse de Longueville. On sait qu'ayant été blessé au

combat de Saint-Antoine d'un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue, il s'appliqua ces deux vers connus de la Tragédie d'*Alcionée* de Duryer :

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux Rois, je l'aurois faite aux Dieux.

Lorsqu'il se brouilla ensuite avec Madame de Longueville, il parodia ainsi ces vers :

> Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connois mieux ;
> J'ai fait la guerre aux Rois, j'en ai perdu les yeux.

On voit par la vie du Duc de la Rochefoucauld qu'il s'engageoit aisément dans une intrigue, mais que bientôt pour en sortir il montroit autant d'impatience qu'il en avoit mis à y entrer. C'est ce que lui reproche le Cardinal de Retz, & ce qu'il attribue à une irrésolution naturelle qu'il ne sait comment expliquer.

Il eſt aiſé, ce me ſemble, de trouver dans le caractere de M. de la Rochefoucauld une cauſe plus vraiſemblable de cette conduite. Avec ſa douceur naturelle, ſa facilité de mœurs, ſon goût pour la galanterie, il lui étoit difficile de ne pas entrer dans quelque parti, au milieu d'une Cour où tout étoit parti, & où l'on ne pouvoit reſter neutre ſans être au moins accuſé de foibleſſe. Mais avec cette raiſon ſupérieure, cette probité ſévere, cet eſprit juſte, conciliant & obſervateur, que ſes contemporains ont reconnu en lui, comment eût-il pu s'accommoder long-temps de ces intrigues, où le bien public n'étoit tout au plus qu'un prétexte, où chaque individu ne portoit que ſes paſſions & ſes vues particulieres, ſans aucun but d'utilité générale, où les affaires les plus graves ſe traitoient ſans décence & ſans principes, où les plus grands intérêts étoient ſans ceſſe ſacrifiés aux plus petits motifs, qui étoient enfin le ſcandale de la raiſon comme du gouvernement ?

L'esprit de parti tient à la nature des gouvernemens libres; il peut s'y concilier avec la vertu & le véritable patriotisme. Dans une Monarchie il ne peut être suscité que par un esprit d'indépendance, ou par des vues d'ambition personnelle, également incompatibles avec un bon gouvernement; il y corrompt le germe de toutes les vertus, quoiqu'il puisse mettre en activité des qualités brillantes qui ressemblent à des vertus.

C'est ce que M. de la Rochefoucauld ne pouvoit manquer de sentir. Aussi, quoiqu'il eût été une partie de sa vie engagé dans les intrigues de parti, où sa facilité & ses liaisons sembloient l'entretenir malgré lui; on voit que son caractere le ramenoit à la vie privée, où il se fixa enfin, & où il sut jouir des charmes de l'amitié & des plaisirs de l'esprit.

On connoît la tendre amitié qui l'unit jusqu'à la fin de sa vie avec Madame de la

Fayette. Les lettres de Madame de Sévigné nous apprennent que ſa maiſon étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus diſtingué à la Cour & à la Ville par le nom, l'eſprit, les talens & la politeſſe. C'eſt au milieu de cette ſociété choiſie qu'il compoſa ſes *Mémoires* & ſes *Réflexions morales.*

Les Mémoires ſont écrits avec une élégance noble, & un grand air de ſincérité; mais les événemens qui en font le ſujet ont beaucoup perdu de l'intérêt qu'ils avoient alors. Bayle va trop loin, ſans doute, en donnant la préférence à ſes Mémoires ſur les Commentaires de Céſar. La poſtérité en a jugé autrement. Nous nous en tiendrons à ce mot de M. de Voltaire dans la Notice des Ecrivains du ſiecle de Louis XIV : *Les Mémoires du Duc de la Rochefoucauld ſont lus, & l'on ſait par cœur ſes penſées.* C'eſt en effet le Livre *des penſées* qui a fait la réputation de M. de la Rochefoucauld : nous ne le louerons qu'en citant encore M. de

Voltaire : quels éloges pourroient avoir plus de grace & d'autorité ? » Un des ouvrages, dit ce grand homme, qui contribuerent le plus à former le goût de la nation, & à lui donner un esprit de justesse & de précision, fut le petit recueil des *Maximes de François Duc de la Rochefoucauld.* Quoiqu'il n'y eût presque qu'une vérité dans ce Livre, qui est que l'*amour propre est le mobile de tout ;* cependant cette vérité se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante : c'est moins un Livre que des matériaux pour orner un Livre «. On lut avidement ce petit recueil ; il accoutuma à penser, & à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis & délicat. C'étoit un mérite que personne n'avoit eu avant lui en Europe depuis la renaissance des Lettres. Cet ouvrage parut d'abord anonyme ; il excita une grande curiosité : on le lut avec avidité, & on l'attaqua avec acharnement; on l'a réimprimé souvent, & on l'a traduit dans toutes les langues. Il a fait faire beaucoup d'autres Livres ; par-

tout & dans tous les temps il a trouvé des admirateurs & des censeurs. C'est-là, ce me semble, le sceau du plus grand succès pour les productions de l'esprit humain.

On a accusé M. de la Rochefoucauld de calomnier la nature humaine. Le Cardinal de Retz lui-même, lui reproche de ne pas croire assez à la vertu : cette imputation peut avoir quelque fondement, mais il nous semble qu'on l'a poussée trop loin.

M. de la Rochefoucauld a peint les hommes comme il les a vus. C'est dans les temps de factions & d'intrigues politiques qu'on a plus d'occasions de connoître les hommes, & plus de motifs pour les observer. C'est dans ce jeu continuel de toutes les passions humaines que les caracteres se développent, que l'hypocrisie se trahit, que l'intérêt personnel se mêle à tout, gouverne & corrompt tout.

En regardant l'amour propre comme le

mobile de toutes les actions, M. de la Rochefoucauld ne prétendoit pas avancer un axiome rigoureux de métaphysique : il n'exprimoit qu'une vérité d'observation, assez générale pour être présentée sous cette forme absolue & tranchante qui convient à des pensées détachées, & qu'on emploie tous les jours dans la conversation & dans les Livres, en généralisant des observations particulieres.

Il n'appartenoit qu'à un homme d'une réputation bien pure & bien reconnue d'oser flétrir ainsi le principe de toutes les actions humaines. Mais il donnoit l'exemple de toutes les vertus dont il paroissoit contester même l'existence; il sembloit réduire l'amitié à un échange de bons offices, & jamais il n'y eut d'ami plus fidele, plus tendre & plus désintéressé. *La bravoure personnelle*, dit Madame de Maintenon, *lui paroissoit une folie, & à peine s'en cachoit-il ; il étoit cependant fort brave.* Il montra la plus grande valeur au siege de Bordeaux & au combat de Saint-

Antoine. Sa vieilleſſe fut éprouvée par les douleurs les plus cruelles de l'ame & du corps. Il montra dans les unes la ſenſibilité la plus touchante, & dans les autres une fermeté extraordinaire. Son courage ne l'abandonna jamais que dans la perte des perſonnes qui lui étoient cheres. Un de ſes fils fut tué au paſſage du Rhin, & l'autre y fut bleſſé. » J'ai vu, dit Madame de Sévigné, ſon cœur découvert dans cette cruelle aventure; il eſt au premier rang de tout ce que je connois de courage, de mérite, de tendreſſe & de raiſon : je compte pour rien ſon eſprit & ſes agrémens «.

La goutte le tourmenta pendant les dernieres années de ſa vie, & le fit périr dans des douleurs intolérables. Madame de Sévigné, qu'on ne peut ſe laſſer de relire & de citer, peint d'une maniere touchante les derniers momens de cet homme célebre. » Son état, dit-elle, eſt une choſe digne d'admiration. Il eſt fort bien diſpoſé pour ſa conſcience;

voilà qui eſt fait; mais du reſte, c'eſt la maladie & la mort de ſon voiſin dont il eſt queſtion; il n'en eſt pas troublé; il n'en eſt pas effleuré..... Ce n'eſt pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute ſa vie; il s'eſt approché de telle ſorte des derniers momens, qu'ils n'ont rien de nouveau ni d'étrange pour lui «.

Il mourut en 1680, laiſſant une famille déſolée & des amis inconſolables. Il avoit reçu de ſes ancêtres un nom illuſtre, & l'a tranſmis, avec un nouvel éclat, à des deſcendans dignes d'en accroître l'honneur. Il y a des qualités héréditaires dans certaines familles. Le goût des Lettres ſemble s'être perpétué dans la Maiſon de la Rochefoucauld, avec toutes les vertus des mœurs anciennes unies à celles des temps plus éclairés.

Charles-Quint, à ſon voyage en France, fut reçu en 1539 dans le château de Verteuil par l'aïeul du Duc de la Rochefoucauld. L'Empereur, ſuivant les paroles d'un ancien contemporain, *n'avoit jamais entré en grande*

Maiſon qui mieux ſentit ſa grande vertu, honnêteté & ſeigneurie que celle-là. Un ſucceſſeur de Charles-Quint auroit pu faire les mêmes obſervations chez les deſcendans de l'Auteur des *Maximes.*

Si la véritable grandeur de la Nobleſſe conſiſtoit à donner à tous les citoyens l'exemple du patriotiſme; à joindre la ſimplicité à la dignité dans les mœurs; à ne faire uſage du crédit de la fortune, de l'autorité même que donne la vertu, que pour faire le bien, l'encourager & le défendre; à honorer le mérite dans tous les genres & à le ſervir avec zele; à ne ſolliciter les honneurs que par les ſervices & les talens; à vivre dans ſes terres pour y exciter le travail & l'induſtrie, pour protéger ſes vaſſaux contre les vexations, pour les ſécourir contre le malheur & l'indigence; les Grands vraiment dignes de ce nom ſeroient fort rares ſans doute, mais nous pourrions encore en offrir des modeles.

Par M. SUARD.

LA SOIRÉE ESPAGNOLE.

DANS un village de l'Andaloufie, vivoit un Laboureur nommé *Pédro*. Il poffédoit la plus belle ferme du pays ; mais c'étoit fa moindre richeffe. Trois filles & trois garçons qu'il avoit eus de fa femme Thérefe, étoient déjà mariés, avoient des enfans, & habitoient tous dans fa maifon. Pédro, âgé de quatre-vingts ans, Thérefe de foixante-dix-huit, étoient fervis, aimés & refpectés par cette nombreufe famille, qui n'étoit occupée que de prolonger leur vieilleffe. Comme toute leur vie ils avoient été fobres & laborieux, nulle infirmité ne les tourmentoit dans leurs vieux ans. Contens d'eux-mêmes, s'aimant toujours, heureux & fiers de leur famille, ils remercioient Dieu & béniffoient leurs enfans.

Un foir, après avoir paffé la journée à faire

la moiſſon, le bon Pédro, Thérefe & fa famille fe repofoient devant leur porte, aſſis fur des gerbes. Ils admiroient le ſpectacle de ces belles nuits d'été, que ne connoiſſent point les habitans des villes. Voyez, difoit le vieillard, comme ce beau ciel eſt parfemé d'étoiles brillantes, dont quelques-unes, en fe détachant, laiſſent après elles un chemin de feu. La lune cachée derriere ces peupliers, nous donne une lumiere pâle & tremblante, qui teint tous les objets d'un blanc uniforme; le vent n'ofe ſouffler; les arbres tranquilles ſemblent reſpecter le ſommeil des oiſeaux qui ſont à l'abri dans leurs nids; le roſſignol ne chante plus; la linotte dort la tête ſous ſon aile; le ramier repofe avec fa compagne au milieu des petits qui n'ont point encore d'autres plumes que celles de leur mere. Ce profond ſilence n'eſt troublé que par un cri plaintif & lointain qui vient frapper nos oreilles à intervalles égaux. C'eſt le hibou, image du méchant: il veille quand les autres repofent; il craint la lumiere du jour. O mes enfans!

ſoyez toujours bons, & vous ſerez toujours heureux. Depuis ſoixante ans votre mere & moi nous jouiſſons d'une félicité tranquille; puiſſiez-vous ne pas l'acheter auſſi cher qu'elle nous coû a! A ces paroles, quelques larmes vinrent baigner les yeux de Pédro; Iſabelle, l'aînée de ſes filles, les eſſuya en l'embraſſant. Mon pere, lui dit-elle, les maux paſſés ne ſont pas difficiles à raconter: vous jugez avec quel intérêt nous en écouterons le récit; ma mere ſera bien aiſe que vous rappeliez vos premieres années: il n'eſt pas tard, la ſoirée eſt belle; & le plaiſir de vous entendre nous délaſſera mieux que le ſommeil. Toute la famille de Pédro lui fit les mêmes inſtances. On ſe mit en cercle autour de lui; chaque mere prit ſur ſes genoux l'enfant dont les cris auroient pu diſtraire ſon attention: il ſe fit un profond ſilence; & le bon vieillard, s'appuyant ſur ſa fille, & tenant la main de Thérèſe, commença ainſi ſon récit.

Je n'avois que dix-huit ans, Thérèſe en

avoit seize. Elle étoit fille unique de Lorenço, le plus riche fermier du pays. J'étois le paysan le plus pauvre du village. Je ne m'apperçus de ma pauvreté qu'en devenant amoureux de Thérese.

Je fis tous mes efforts pour éteindre une passion que je prévoyois devoir faire le malheur de ma vie. J'étois bien sûr que mon peu de fortune seroit un obstacle éternel pour obtenir Thérese, & que je devois renoncer à elle, ou songer aux moyens de m'enrichir. Mais pour m'enrichir, il falloit quitter mon village, le village où demeuroit Thérese. Cet effort étoit au-dessus de moi.

Après avoir bien réfléchi, après avoir usé le peu de raison qui me restoit à faire des projets, je me décidai à me présenter comme valet de ferme chez le pere de Thérese.

Je fus reçu : vous jugez avec quel cœur je travaillois. Je devins bientôt l'ami de Lorenço; je le devins encore plus vite de

Thérese. Vous tous, mes enfans, qui vous êtes mariés par amour, vous savez bien comme l'on se plaît, comme l'on se cherche, comme l'on se trouve, quand une fois l'on est convenu de vivre l'un pour l'autre. Thérese m'aimoit autant qu'elle étoit aimée ; je ne songeois à rien qu'à ma Thérese ; le bonheur de vivre près d'elle m'enivroit au point que je ne pensois plus que ce bonheur pouvoit finir. Mon erreur ne fut pas de longue durée. Un paysan d'un village voisin fit demander Thérese à son pere. Lorenço alla visiter les blés & les vignes de celui qui s'offroit pour son gendre : d'après cet examen, il décida que c'étoit l'homme qu'il falloit à sa fille ; le mariage fut arrêté.

Nous eûmes beau pleurer, nous eûmes beau nous rappeler les sermens que nous nous étions faits, nos larmes ne nous servoient de rien. L'inflexible Lorenço fit entendre à sa fille que sa tristesse lui déplaisoit. Il fallut se contraindre & dévorer ses chagrins.

Le jour fatal approchoit; tout espoir nous étoit ôté ; Thérese m'alloit être ravie, elle préféroit la mort. Nous prîmes le seul parti qui nous restoit; nous nous enfuîmes.

Nous sentions bien que nous faisions une faute; mais il falloit la faire ou mourir. Nous en fûmes punis. Thérese & moi nous quittâmes le village au milieu de la nuit. Elle étoit montée sur une petite mule qu'un de ses oncles lui avoit donnée. J'avois décidé qu'elle pouvoit emmener cette mule, qui n'appartenoit pas à son pere. Un petit paquet de ses hardes & des miennes étoit dans un bissac sur la mule; quelques provisions, très-peu d'argent, fruit de ses épargnes; voilà ce qu'emportoit Thérese; moi je n'avois rien voulu prendre. Tant il est vrai que la jeunesse se fait des vertus à son gré. J'enlevois une fille à son pere, & je me ferois fait un scrupule de rien emporter de chez lui.

Nous marchâmes toute la nuit; au point

du jour nous nous trouvâmes dans la montagne, hors de crainte d'être rejoints. Nous nous arrêtâmes dans un vallon, au bord d'un de ces petits ruiſſeaux que les amoureux aiment tant à trouver. Thérefe deſcendit de la mule, s'aſſit avec moi ſur le gazon; nous mangeâmes quelques fruits ſecs, nous bûmes de l'eau du ruiſſeau. Après ce repas frugal & délicieux, nous commençâmes à nous occuper de ce que nous allions devenir. Après un long entretien, après avoir compté plus de vingt fois l'argent qu'avoit Thérefe, après avoir eſtimé la mule à ſa plus haute valeur, nous trouvions toujours que nos richeſſes ne valoient pas vingt ducats. Vingt ducats ne font pas vivre long-temps. Nous décidâmes qu'il falloit d'abord gagner une grande ville, pour y être moins expoſés à être découverts, ſi l'on nous pourſuivoit, & pour nous marier le plus promptement poſſible. Après cette ſage réſolution, nous prîmes la route de Cordoue.

En arrivant, nous courûmes à l'Egliſe; &

réclamant la loi d'Efpagne qui ordonne d'unir toutes perfonnes nubiles qui fe préfentent à l'Autel, nous trouvâmes un Prêtre qui nous maria Thérefe & moi. Nous lui donnâmes la moitié de notre petit tréfor, & jamais argent ne fut dépenfé de meilleur cœur. Il nous fembloit que toutes nos peines étoient finies, que nous n'avions plus rien à craindre ; que l'amour alloit devenir notre feule occupation. Tout alla bien pendant huit jours.

Au bout de ce temps, la mule étoit déjà vendue ; au bout d'un mois, nous n'avions plus une réale. Que faire ? Que devenir ? Je ne favois rien que les travaux ruftiques ; & les habitans des grandes villes font fi peu de cas de l'Art qui les nourrit ! Thérefe n'étoit guere plus habile que moi ; elle fouffroit, elle trembloit pour l'avenir ; nous nous cachions mutuellement nos peines ; fupplice cent fois plus affreux que les maux dont nous gémiffions : enfin, n'ayant plus de reffource, je m'engageai dans le régiment de Cavalerie

qui étoit en garnison à Cordoue. Le prix de mon engagement fut donné à Thérese, qui le reçut en pleurant.

Ma paye me suffisoit pour vivre; les petits ouvrages que faisoit Thérese (car l'indigence l'avoit instruite) lui donnoient le moyen de faire aller notre petit ménage. Un enfant vint resserrer nos nœuds. C'étoit toi, ma chere Isabelle; nous te regardâmes, Thérese & moi, comme devant faire le bonheur de nos vieux jours. A chaque enfant que le ciel nous a donné, nous avons dit la même chose; & jamais nous ne nous sommes trompés. Je te mis en nourrice, parce que ma femme ne put te nourrir : elle en fut désolée; elle passoit les jours auprès de ton berceau, tandis que, par mon exactitude à mes devoirs, je tâchois d'acquérir l'estime de mes chefs & l'amitié de mes camarades.

Dom Fernand, mon Capitaine, n'avoit que vingt ans : il se distinguoit de tous les

autres Officiers par son amabilité & par sa figure. Il m'avoit pris en amitié ; je lui avois raconté mon aventure ; il avoit voulu voir Thérese, notre sort l'avoit intéressé : il nous promettoit tous les jours de faire des démarches auprès de Lorenço ; & comme je dépendois absolument de lui, j'avois sa parole qu'il me rendroit ma liberté, aussi-tôt qu'il auroit appaisé mon beau-pere. Dom Fernand avoit déjà écrit à notre village sans avoir de réponse.

Le temps s'écouloit ; mon jeune Capitaine ne paroissoit pas se refroidir. Thérese cependant devenoit chaque jour plus mélancolique. Lorsque je lui en demandois la raison, elle me parloit de son pere, & détournoit la conversation : j'étois loin de soupçonner que Dom Fernand étoit la cause de ses chagrins.

Ce jeune homme ardent comme on l'est à son âge, avoit vu Thérese comme je la voyois. Sa vertu avoit été plus foible que sa passion;

Il connoiſſoit notre infortune ; il ſavoit le beſoin que nous avions de lui ; il oſa expliquer à Thérefe quel prix il vouloit de ſa protection. Ma malheureuſe femme lui témoigna ſon indignation ; mais connoiſſant mon caractere violent & jaloux, elle me déroboit avec le plus grand ſoin ce fatal ſecret : elle réſiſtoit à Dom Fernand ſans me le dire, tandis que trop crédule je lui vantois tous les jours la généreuſe amitié du jeune Capitaine.

Un jour qu'après avoir monté ma garde ; je gagnois la maiſon où demeuroit ma femme, j'apperçus devant moi, jugez de ma ſurpriſe, Lorenço. » Te voilà donc, s'écria-t-il, » raviſſeur ; rends-moi ma fille, rends-moi » le bonheur que tu m'as enlevé, pour prix » de l'amitié que je t'avois marquée «. Je tombai à genoux devant Lorenço ; j'eſſuyai le premier moment de ſa colere ; je l'appaiſai par mes larmes, il consentit de m'écouter ; je n'entrepris point de me juſtifier, mais je tâchai de le fléchir. » Le mal eſt fait, lui

» dis-je : Thérese est à moi, elle est ma femme.
» Ma vie est dans vos mains, punissez-moi,
» mais épargnez votre enfant, votre fille
» unique ; ne déshonorez pas son époux, ne
» la faites pas mourir de douleur ; oubliez-
» moi pour n'avoir pitié que d'elle seule «.
En disant ces mots, au lieu de le conduire chez Thérese, je le conduisois vers l'endroit où l'on te nourrissoit, ma fille : » Venez,
» lui dis-je, venez voir encore quelqu'un
» dont il faut que vous ayez pitié «. Tu étois alors dans ton berceau, tu dormois ; ton visage blanc & vermeil peignoit l'innocence & la santé. Lorenço te regarde, ses yeux se mouillent ; je te prends, je te présente à lui : Voilà encore votre fille, lui dis-je. Tu te réveillas à mon mouvement ; mais comme si le Ciel t'avoit inspirée, loin de te plaindre, tu te mis à sourire, & tendant tes deux petits bras vers Lorenço, tu saisis ses cheveux blancs, que tu serrois dans tes doigts, en approchant son visage du tien. Le vieillard ne put y tenir ; il te couvrit de baisers, il

me pressa contre sa poitrine ; & t'emportant avec lui : Allons , allons trouver ma fille; viens , mon fils , s'écria-t-il , en me tendant la main. - Jugez , mes enfans , avec quelle joie je le conduisis à notre maison. Pendant le chemin , je craignis que la vue de son pere ne fit du mal à Thérese ; je voulus la prévenir : je cours devant Lorenço ; je monte ; j'ouvre la porte , & je vois Dom Fernand aux genoux de Thérese , qui étoit obligée d'employer la force pour se dérober à ses transports. A peine ce spectacle avoit frappé mes yeux , que mon épée étoit dans le sein de Dom Fernand. Il tombe baigné dans son sang ; il s'écrie , on accourt ; la Garde arrive , mon épée fumoit encore ; on me saisit , & l'infortuné Lorenço arrive avec la foule pour voir son malheureux gendre chargé de fers & traîné dans un cachot.

Je l'embrassai ; je lui recommandai mon enfant & ma femme , qui étoit sans connoissance ; je t'embrassai aussi , ma chere fille , & je

je ſuivis mes camarades qui me conduiſirent à la priſon.

J'y fus deux jours & deux nuits, en proie à toutes les réflexions accablantes que je devois faire ; j'ignorois le ſort de Thérefe ; je ne voyois perſonne que mon ſiniſtre Geolier, qui ne répondoit à toutes mes queſtions qu'en aſſurant que je ne pouvois demeurer longemps ſans être condamné.

Le troiſieme jour les portes s'ouvrent. On me dit de ſortir : un détachement m'attendoit : l'on m'entoure, je marche, l'on me conduit à la place d'armes. Je vois de loin mon régiment ſous les armes, & j'apperçois l'affreux inſtrument de mon ſupplice. L'idée que j'étois au comble de mes maux me rendit les forces que j'avois perdues ; je doublai le pas par un mouvement convulſif ; ma langue prononçoit malgré moi le nom de Thérefe ; je la cherchois des yeux, j'oſois me plaindre de ne pas la trouver ; j'arrive enfin.

L'on me lit ma ſentence, je vais recevoir la mort. Des cris perçans ſuſpendent mon ſupplice ; je regarde, je vois un ſpectre à demi-nu, pâle, ſanglant, faiſant des efforts pour percer la troupe armée qui m'entouroit. C'étoit Dom Fernand : » Mes amis, grace » pour l'innocent, crioit-il : c'eſt moi qui » ſuis coupable, c'eſt moi qui mérite la mort ; » j'ai voulu ſéduire ſa femme, il m'en a » puni : il a été juſte, vous êtes des barbares » ſi vous oſez le frapper «. Le Chef du régiment court à Dom Fernand ; il le ſoutient, il lui parle, il lui montre la loi qui me condamne pour avoir porté ma main ſur un Officier. » Je ne l'étois plus, s'écrie Dom » Fernand, je lui avois rendu ſa liberté : » voilà ſon congé ſigné de la veille ; il n'eſt » pas ſoumis à votre juſtice ; vous n'avez point » de droits ſur lui «. Les Chefs étonnés s'aſſemblent. Dom Fernand & l'humanité élevent leur voix pour moi. L'on me fait reconduire à la priſon. Dom Fernand écrit au Miniſtre ; il s'accuſe lui-même : il demande ma grace ; il l'obtient.

Lorenço, Thérese & moi, nous allâmes nous jeter au pied de ce libérateur; il confirma le don qu'il m'avoit fait de ma liberté; il voulut y joindre des bienfaits que nous n'acceptâmes point. Nous revînmes ensuite dans ce village, où la mort de Lorenço m'a laissé maître de ses biens, & où nous finirons nos jours, Thérese & moi, dans la paix & au milieu de vous.

Tous les enfans de Pédro s'étoient pressés autour de lui pendant son récit. Il ne parloit plus, qu'ils écoutoient encore, & leurs pleurs couloient le long de leurs joues. Consolez-vous, leur dit le bon vieillard; le Ciel m'a récompensé de toutes mes peines par l'amour que vous avez pour moi. En disant ces mots, il les embrassa, & toute la famille alla se coucher.

Par M. le Chevalier DE FLORIAN.





ANECDOTES LITTÉRAIRES.

UN Anglois causant avec M. de Fontenelle dans une maison où ils dînoient ensemble, dit à ce Nestor de la littérature : » Je ne suis, » Monsieur, que depuis trois jours à Paris ; » j'ai demandé avec empressement à notre » ami commun l'occasion & le plaisir de voir » & d'entretenir un homme aussi admiré que » vous dans l'Europe, & j'ai attendu ce mo- » ment avec la plus vive impatience. Mon- » sieur, lui répondit Fontenelle, si vous ne » m'avez pas vu plutôt, ce n'est pas ma » faute ; il y a quatre-vingt-dix-neuf ans que » je vous attends : vous voyez que l'on fait » pour vous des especes de miracles «.



Lors des ravages de ces siecles de férocité & de barbarie, qui succéderent à la ruine de l'Empire Romain, dans quels lieux auroit-on pu déposer surement les précieux restes de

la littérature ancienne, si ce n'est au fond des sanctuaires Monastiques que la superstition de ; temps rendoit sacrés ? Les guerres continuelles & la licence effrénée du Soldat exposoient chaque jour au pillage le hameau du Paysan & le château du Baron ; mais l'Eglise & les Monasteres resterent seuls inviolables. C'est-là qu'Homere & Aristote se réfugierent, poursuivis par l'ignorance des Goths. Quelques-unes des nations Barbares se convertirent au Christianisme : leur nouvelle croyance leur inspiroit du respect pour ces Maisons qui devinrent les dépositaires de plusieurs manuscrits inestimables, qui autrement auroient péri dans la destruction générale. A la renaissance des Lettres, on les tira de la poussiere des Bibliotheques. On découvrit dans un Monastere d'Amalphis une copie des *Pandectes de Justinien*, ce monument des lois Romaines qui donna à l'Europe l'idée d'une nouvelle Jurisprudence plus parfaite. On retrouva de la même maniere la plupart des Auteurs classiques ; & sans les Monasteres, nous aurions

été obligés de recommencer de nouveau tout ce qui avoit déjà été fait, & de créer une seconde fois les Arts & les Sciences. Celles-ci, au contraire, déjà vigoureuses & pleines de force par les travaux des anciens, ne firent que s'éveiller de leur léthargie pour prendre un nouvel essor.



L'Abbé de Voisenon, quelques jours avant sa mort, sentant qu'il ne pouvoit aller loin, se fit apporter un cercueil de plomb qu'il avoit commandé pour son inhumation ; & se tournant vers son domestique, il lui dit : » Voilà » donc ma derniere redingote ; j'espere au » moins qu'il ne te prendra pas envie de me » voler celle-là «.



Dans le seizieme siecle, au milieu des divisions de la Chrétienté, le célebre Zuingle, chef du Clergé de Zurich, attaché au parti Protestant, frappé de la nécessité de quelques réformes, ambitionnoit quant au spirituel un pouvoir plus étendu; il étoit assuré de la véné-

ration des peuples, mais la puiſſance Laïque tenoit le Clergé dans ſa dépendance.

Le Sénat de Zurich s'étoit réſervé excluſivement le droit de régler le culte religieux. Il indiquoit chaque fois, par l'un de ſes membres, les Pſeaumes que l'on devoit chanter dans les Temples; & quoique ce choix fût ſouvent ridicule & peu analogue avec les textes que les Prédicateurs expliquoient dans la chaire, perſonne n'avoit encore imaginé qu'il fût poſſible d'obtenir ſur ce point une réforme.

Zuingle eut le courage de la tenter; mais inſtruit de la force de l'habitude, il ſentit bien qu'il falloit donner l'exemple d'une violation utile. Un jour qu'il devoit prêcher, il défendit au Chantre d'entonner les Pſeaumes; celui-ci ſe montra exact à lui obéir. Zuingle, après ſon Sermon, donna la Bénédiction. On fit grand bruit de cette omiſſion. Zuingle ajourné pour le lendemain devant le Sénat, y parut. Il écouta tranquillement les repro-

ches qu'on lui faisoit d'avoir troublé le Service Divin; & au lieu de se défendre, il se mit à chanter des Vers où il demandoit une grace pour ses Paroissiens.

Cet excès de démence confondit les Sénateurs : le Président lui demanda s'il avoit l'esprit aliéné. Alors, Zuingle reprenant sa gravité, leur dit qu'ils avoient sans doute raison d'être étonnés de sa conduite; que rien en effet n'étoit plus extravagant que d'implorer leurs bontés en chantant, dans un moment sur-tout où il devoit se borner à se justifier. Mais, ajouta-t-il, cette double extravagance se renouvelle tous les jours sous vos yeux. Parmi les Pseaumes que nous chantons dans les Temples, il y en a qui sont de simples prieres; d'autres que l'on nomme *Pénitentiaux*, parce qu'ils sont l'expression du repentir de nos fautes : nous les confondons tous les jours, & nous les chantons comme ceux qui contiennent les louanges de la Divinité.

Les Sénateurs furent frappés de ces raisons ; cependant Zuingle n'obtint qu'une partie de ce qu'il demandoit. Le Sénat voulut bien abandonner aux Prédicateurs le droit de choisir les Prieres qui seroient désormais chantées dans les Temples ; mais il ne leur fut pas permis de toucher au chant.



On contoit devant Mairan que dans la ville de Troies en Champagne, il y avoit une boucherie où jamais la viande ne se gâtoit, quelque chaleur qu'il fît. Il demanda si dans le pays on n'attribuoit point cette conservation à quelque chose de particulier. On lui dit qu'on l'attribuoit au Saint révéré dans le lieu. » Hé bien, dit Mairan, je me range » du côté du miracle, pour ne point com» promettre ma physique «.



La Reine Christine de Suede avoit dit plusieurs fois qu'elle réservoit une chaîne d'or pour la Dédicace que Scudéri lui faisoit de son Poëme d'*Alaric*. Mais, comme le Comte

de la Gardie, loué dans ce Poëme, étoit tombé dans sa disgrace, la Reine désira que ces louanges fussent retranchées. Scudéri répondit que quand la chaîne d'or seroit mille fois plus pesante, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Cette fierté déplut à la Reine, qui ne récompensa point Scudéri; & le Comte de la Gardie, obligé à la reconnoissance par la générosité du Poëte, ne lui en fit pas même compliment.



Un homme de Lettres voyant sa bibliotheque consumée par un incendie, disoit : » Je n'aurois guere profité de mes livres, si » je ne savois pas les perdre «. Dans un accident semblable, Fénelon s'écria : » Hélas! » mes livres sont la proie des flammes ; mais » j'aime encore mieux qu'ils soient brûlés, » que la cabane d'une pauvre famille «.

Dans la Cathédrale de Cambray, on lit sur le tombeau de ce grand, sensible & vertueux Prélat, une Epitaphe bien longue &

bien froide. D'Alembert a proposé celle-ci : *Sous cette pierre repose Fénelon. Passant, n'efface point par tes pleurs cette Epitaphe, afin que d'autres la lisent & pleurent comme toi.*



Jacques II, pendant qu'il n'étoit que Duc d'Yorck, alla un jour faire une visite à Milton, qui vivoit alors dans la retraite & dans l'obscurité, oublié par la Cour qui ne lui pardonnoit pas son ancien attachement au Protecteur, & ses écrits en faveur de la cause des Rebelles contre celle du Roi. Milton étoit aveugle; le Duc d'Yorck, dans le cours de la conversation, lui demanda s'il ne regardoit pas son aveuglement comme un juste jugement de Dieu, qui le punissoit d'avoir écrit contre Charles I.er son pere. Le Poëte, qui au milieu du changement de sa fortune & de la révolution qui avoit rétabli l'ancienne constitution, conservoit son esprit & ses principes républicains, lui répondit froidement : » Si Votre » Altesse Royale pense que les calamités qui » tombent sur les malheureux habitans de la

» Terre annoncent les jugemens du Ciel ; » de quelle maniere devons-nous envisager » le sort du Roi votre pere ? Dans votre » supposition, la colere du Ciel s'est mani» festée d'une maniere bien plus grave & » bien plus terrible contre lui que contre » moi ; elle l'a privé de sa tête, & elle ne » m'a ôté que les yeux «.



Le *Koran*, que nous nommons mal-à-propos *Alcoran*, signifie le Livre par excellence, comme la *Micra* chez les Juifs, & la Bible chez les Chrétiens. Pour empêcher les corrections ou additions qu'on auroit pu faire à ce livre, les Docteurs Musulmans ont compté le nombre de mots qu'il contient, & combien de fois chaque mot est répété. Le *Koran*, suivant ce calcul, est composé de soixante & dix-sept mille six cents trente-neuf mots. Les Juifs *Massoretes* avoient auparavant eu la même attention pour leur livre appelé *Kabala*, la Cabale.



Barbin avoit une maison aux champs qu'il

avoit pris grand ſoin d'enjoliver, mais dont la vue étoit extrêmement bornée. Boileau y dîna un jour d'été, & en quittant Barbin, lui dit: » Je m'en vais à Paris prendre l'air «.



Boſſuet enfant annonçoit ce qu'il ſeroit un jour : dès l'âge de ſept ans il apprenoit des Sermons par cœur, & les débitoit de fort bonne grace. Madame de Rambouillet en ayant ouï parler, voulut le voir & l'entendre. Le jeune Boſſuet fut conduit chez elle, entre onze heures & minuit, pour faire l'agrément de l'après-ſouper. Toute l'aſſemblée en fut très-contente. Voiture y étoit, & réfléchiſſant ſur l'âge du Prédicateur & l'heure de la prédication : » En vérité, dit-il, je n'ai jamais » entendu prêcher ſi tôt, & ſi tard «.



Le P. *Daniel* devoit ſavoir le latin; cependant dans ſon Hiſtoire de France, il a traduit *Martialem Abbatem*, par l'*Abbé* nommé *Martial*, au lieu de l'*Abbé Guerrier*.



Dans ſes Révolutions d'Angleterre, le

P. *d'Orléans*, autre Jésuite, a toujours mis *Northampton* pour *Southampton*, & ce dernier mot pour l'autre.



Sainte *Macrine* aima mieux risquer de périr, que de découvrir à un Chirurgien son sein attaqué d'un mal dangereux; elle guérit par un miracle. Frere Maillard si célebre par ses Sermons, mort en 1502, en citant cet exemple, blâmoit, comme le plus grand des abus, l'usage où étoient les Dames de porter sur leur gorge des Croix ou des Saint-Esprits de diamans «. Ah, bon Dieu, s'écrioit-il, peut-on plus mal placer la Croix qui représente la mortification, & le Saint-Esprit qui inspire les bonnes pensées «.

C'est le même Prédicateur qui dans son livre intitulé, *Les Confessions*, regarde comme coupable de cas réservés à l'Evêque, toute femme qui met du blanc, du rouge, & porte du musc.



L'*Arioste* est enterré dans l'Eglise des Bénédictins de Ferrare: sa statue de marbre, faite

d'après un tableau où le Titien l'avoit peint, est sur son tombeau, & tel est le sens de l'inscription en vers latins qu'on y a placée : » Ci gît l'Arioste, qui ayant fait des comédies » pleines de sel, des satires où il reprend fortement les vices, & un poëme harmonieux & » agréable où il a décrit les combats & les » fureurs d'un héros, a mérité ainsi trois » couronnes, dont une seule suffiroit pour » immortaliser tout autre Poëte «.



Le Moine *Glaber*, bon Chimiste pour son siecle, étoit un mauvais Géographe ; il place le *Vésuve* en Afrique, & prend la Méditerranée pour l'Océan.

Dans la plus ancienne Carte Géographique qui soit connue, & qui subsiste dans un manuscrit de la Chronique de Saint-Denis, on trouve Jérusalem au milieu de la Terre Sainte, & Alexandrie aussi près de cette ville que le village de Nazareth.



Dans le onzieme ſiecle, quelques-uns regardoient Virgile comme un Auteur à prétention, & un faux bel eſprit. Tel étoit le ſentiment ſur-tout de Bollandus, qui préféroit au Poëte latin un Poëte inconnu & oublié.

Virgilii pulchros ſuras, jam cinge cothurnos;
Sed ſupera falſum, vera canendo, virum.

Cependant, preſque dans le même temps, Probus, Prêtre de Mayence, pénétré de reſpect pour Virgile & Cicéron, avoit mis en queſtion ſi ces deux grands hommes n'avoient pas été ſauvés.



Le Lord *Temple* & le Cardinal *Paſſionei*, tous deux ſavans & célebres, ſe reſſembloient, dit-on, parfaitement, & avoient la même phyſionomie, la même taille, le même port, la même voix.



L'envie pénetre donc dans les climats les plus glacés, & chez les Hordes les plus ſau-

vages. » Au fond de la Sibérie, dit M. Gmélin, j'arrivai dans un village formé par un Tartare qui me reçut chez lui. Je lui demandai pourquoi cette habitation ne portoit pas le nom du fondateur ? Ces gens-ci, me répondit le Tartare, sont trop orgueilleux pour me faire cet honneur de mon vivant «.

Quatenus heu nefas,
Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.



Dans le trente-huitieme chapitre de la regle de Saint-Benoît, il est enjoint au Religieux qui fait la lecture pendant le repas, de faire une Priere à Dieu pour être préservé de l'orgueil de savoir lire ; tant ce savoir étoit alors peu commun.



Entre les vrais génies dont l'Allemagne s'honore, *Klopstock* mérite d'occuper le premier rang. Il y a beaucoup de rapport entre sa maniere & celle de Milton. Ses élans se

perdent quelquefois dans les nues ; ſes beautés ſont ſublimes, mais ſouvent un nuage épais ſemble les environner : ſon Poëme du *Meſſie* eſt & ſera toujours un de ces monumens auxquels le temps ne porte point d'atteinte ; mais peut-être ce Poëme aura-t-il plus encore de renommée que de lecteurs.

Un Miniſtre auſſi grand dans ſon genre, que Klopſtock dans le ſien, M. *Bernſtorff* qui pendant ſi long-temps a été le génie tutélaire du Danemarck, démêla tout le mérite & le talent du Poëte. Il obtint la permiſſion du Roi de lui écrire qu'il ne ſe fixât nulle part, mais qu'il vînt à Copenhague, où l'on tâcheroit de lui faire un ſort agréable. Ces propoſitions déterminerent Klopſtock à hâter le cours de ſes voyages ; il ſe rendit dans la Capitale du Danemarck, où il fut accueilli avec diſtinction, & où il obtint une penſion qui le délivra de tous les ſoucis de la vie, & le mit en état de ſe livrer tranquillement au commerce des Muſes. Ainſi, ce fut un

Prince du Nord qui devint le bienfaicteur d'un Poëte que tous les Princes d'Allemagne auroient dû se disputer à l'envi.

Ce fut dans ce voyage que Klopstock connut cette *Méta* qu'il a tant chantée, & qui tient dans ses vers la même place que Laure dans ceux de Pétrarque. On pense que les liaisons qu'il a formées & entretenues avec elle, ont beaucoup influé sur son caractere & sur sa façon de penser. Le période de la vie où le cœur reçoit de tendres impressions, est ordinairement l'un des plus importans pour tous les hommes; mais que ne doit-il pas être pour un Poëte ? C'est une seconde naissance de l'ame, qui y produit les mêmes effets que le printemps sur les campagnes qu'il tapisse de verdure & embellit de fleurs. Telle est la source de cette inclination d'autant plus douce qu'elle fut réciproque.

Méta assistant à la toilette d'une amie, ramassa quelques papillotes; elle y lut des

vers de Klopſtock qui la charmerent. Dès que le Poëme entier parut, elle paſſa les jours & les nuits à le lire. Ayant appris que Giſeke, Littérateur de Brunſwick, étoit en correſpondance avec l'Auteur, elle lui écrivit pour le prier de lui apprendre toutes les particularités de la vie de Klopſtock.

A peu près dans le même temps, celui-ci vint à Brunſwick & ne tarda pas à aller embraſſer Giſeke. C'eſt-là qu'il lut la lettre de Méta, & qu'il prît le deſſein d'aller à Hambourg pour la connoître.

Klopſtock arrive : qui pourroit décrire l'effet du coup-d'œil & l'impreſſion, auſſi prompte que profonde, qui réſulta de cette premiere entrevue ? Le voyageur ne put s'arrêter que trois jours à Hambourg ; M. de Bernſtorff lui avoit trop fortement recommandé la diligence ; mais il ne falloit pas trois jours pour unir ces deux ames d'un lien éternel. Le lendemain, Klopſtock fut

d'un repas où Méta se mit à ses côtés ; & recueillit toutes ses paroles ; elle lui fit ces questions qui marquent le vif intérêt qu'on prend à la personne, aux écrits ; à la destinée de celui qu'on commence à chérir. Une douce correspondance entre Klopstock & Méta s'établit ; & avant que d'avoir passé le Belt, le tendre Poëte avoit déjà écrit trois Lettres à la Dame de ses pensées ; depuis il continua à lui consacrer & les sentimens de son cœur, & les fruits heureux de son génie.

Fin du Tome Premier.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans le Premier Volume.

Portrait

TABLE.

TABLE.

Fin de la Table du premier Volume.





